



Renforcer le soutien aux étudiants et aux entreprises en matière de conciliation études-travail-famille

Avril 2019



**Michaël Gaudreault
Suzie Tardif
Luc Laberge**

Renforcer le soutien aux étudiants et aux entreprises en matière de conciliation études-travail-famille

**Michaël Gaudreault
Suzie Tardif
Luc Laberge**

La réalisation de ce rapport a été assurée par ÉCOBES – Recherche et transfert du Cégep de Jonquière

Supervision de la collecte du volet quantitatif auprès des étudiants, analyses et rédaction

Michaël Gaudreault, enseignant-chercheur en statistique, ÉCOBES

Réalisation de la collecte du volet qualitatif auprès des employeurs, analyse et rédaction

Suzie Tardif, chercheure en éducation, ÉCOBES

Supervision du développement de l'outil *JeConcilie*, rédaction et relecture

Luc Laberge, chercheur en neuropsychologie, ÉCOBES

Traitement des données quantitatives

Alexandre Roy, technicien en recherche sociale, ÉCOBES

Mise en page et éditique

Valérie Émond, adjointe administrative, ÉCOBES

Gestion du projet et relecture

Pascal Lévesque, professionnel en intervention, CRÉPAS

Suivi auprès des instances régionales en persévérance scolaire (IRC) et relecture

Mireille Bouchard, professionnelle en intervention, Réseau des IRC

Jérémie Cloutier, professionnel en intervention, Réseau des IRC

Retranscription des entrevues, production de figures, et de tableaux, validation

Sarah-Kim Normandeau, étudiante en sciences de la nature, Cégep de Jonquière

Jessica Tremblay, étudiante en sciences humaines, Cégep de Jonquière

Béatrice Fortin, étudiante en sciences humaines, Cégep de Jonquière

Référence suggérée : Gaudreault, M. M., Tardif, S. et L. Laberge. 2019. *Renforcer le soutien aux étudiants et aux entreprises en matière de conciliation études-travail-famille*. Jonquière, ÉCOBES – Recherche et transfert, 113 pages.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019
Bibliothèque et Archives Canada, 2019

ISBN : 978-2-924612-07-1

© ÉCOBES – Recherche et transfert 2019. Tous droits réservés.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à :

ÉCOBES – Recherche et transfert
Pavillon Manicouagan, 6^e étage
Cégep de Jonquière
2505, rue Saint-Hubert
Jonquière (Québec) G7X 7W2

Téléphone : 418-547-2191, poste 6401
Courriel : ecobes@cegepjonquiere.ca

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Synthèse	3
1. Mise en contexte	9
1.1. <i>Le site JeConcilie.com, un outil pour favoriser la CET</i>	9
1.2. <i>Les objectifs du projet</i>	11
1.3. <i>L'état de l'emploi étudiant au Québec</i>	13
2. Portrait de la conciliation études-travail-famille	17
2.1. <i>Méthodologie</i>	17
2.2. <i>Présentation des résultats</i>	19
2.2.1. <i>Caractéristiques des répondants</i>	19
2.2.2. <i>Caractéristiques de l'emploi</i>	21
2.2.3. <i>Contraintes familiales</i>	26
2.2.4. <i>Le volet scolaire</i>	30
2.3. <i>Synthèse des résultats</i>	32
3. Analyse des facteurs favorables à la conciliation études-travail des étudiants	35
3.1. <i>Précisions méthodologiques</i>	35
3.2. <i>Présentation des résultats</i>	38
3.2.1. <i>Le degré de conciliation études-travail</i>	38
3.2.2. <i>Relations entre le degré de conciliation études-travail et divers indicateurs d'engagement scolaire et de santé et sécurité au travail</i>	39
3.2.3. <i>Analyses multivariées pour l'identification des facteurs favorables à la conciliation études-travail</i>	42
3.3. <i>Synthèse des résultats</i>	47
4. Entrevues avec des employeurs qui engagent des étudiants	49
4.1. <i>Méthodologie</i>	49
4.2. <i>Présentation des résultats</i>	51
4.2.1. <i>Principales difficultés et contraintes rencontrées par les étudiants-travailleurs</i>	51
4.2.2. <i>Pratiques mises en place au sein de l'entreprise pour faciliter la conciliation études-travail-famille</i>	53
4.2.3. <i>Propositions visant à mieux soutenir les employeurs au regard de la conciliation études-travail-famille</i>	60

4.3. Synthèse des résultats	61
Conclusion	63
Bibliographie	65
Annexe A Emploi étudiant par région administrative.....	69
Annexe B Questions et dimensions couvertes par l'outil <i>JeConcilie.com</i>	79
Annexe C Caractéristiques de conciliation études-travail-famille des étudiants	83
Annexe D Schéma d'entrevue individuelle semi-dirigée.....	109

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – Proportion d'étudiants universitaires occupant un emploi et nombre hebdomadaire d'heures travaillées.....	16
Tableau 2 – Degré de conciliation études-travail des étudiants selon le sexe, le niveau scolaire et la présence d'enfants à charge	39
Tableau 3 – Facteurs les plus fortement associés à une meilleure conciliation études-travail	43
Tableau 4 – Profil des entreprises des employeurs ayant participé à la collecte des données	50
Tableau 5 – Principales difficultés et contraintes rencontrées par les étudiants-travailleurs	51
Tableau 6 – Pratiques mises en place par les employeurs pour améliorer la planification et la gestion des disponibilités des étudiants-travailleurs.....	55
Tableau 7 – Pratiques mises en place par les employeurs pour favoriser la santé des étudiants-travailleurs	56
Tableau 8 – Pratiques mises en place par les employeurs pour améliorer le rendement et les conditions de travail des étudiants-travailleurs	57
Tableau 9 – Pratiques mises en place par les employeurs pour valoriser les études auprès de leurs étudiants-travailleurs.....	58

LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Taux d'emploi durant l'année scolaire, de la première à la cinquième secondaire, en fonction du type d'emploi, 2016-2017.....	14
Figure 2 – Nombre d'heures de travail rémunéré durant l'année scolaire chez les jeunes en emploi, de la première à la cinquième secondaire, 2016-2017	15
Figure 3 – Répartition des répondants selon le niveau scolaire et le sexe	19
Figure 4 – Nombre hebdomadaire d'heures de travail rémunéré chez les étudiants en emploi	20
Figure 5 – Raisons pour lesquelles l'étudiant a pris la décision d'occuper un emploi.....	21
Figure 6 – Type d'emploi	22
Figure 7 – Contraintes physiques de l'emploi	23
Figure 8 – Demande psychologique de l'emploi	24
Figure 9 – Soutien social du supérieur immédiat	25
Figure 10 – Flexibilité de l'horaire de travail.....	26
Figure 11 – Difficultés liées à l'horaire de travail au regard de la conciliation études-travail-famille.....	27
Figure 12 – Accommodements souhaités pour favoriser la conciliation études-travail-famille	28
Figure 13 – Répercussions des obligations familiales sur les études.....	29
Figure 14 – Stratégies utilisées pour tenter de mieux concilier les obligations familiales et les études.....	30
Figure 15 – Mesures de désengagement scolaire	31
Figure 16 – Conséquences de la fatigue	32
Figure 17 – Énoncés composant l'échelle de conflits études-travail.....	36
Figure 18 – Répartition des étudiants selon leur degré de conciliation études-travail	38
Figure 19 – Proportion d'étudiants qui ont souvent songé à abandonner leurs études au cours des trois derniers mois ou qui sont désengagés sur le plan scolaire, selon leur degré de conciliation études-travail	40
Figure 20 – Proportion des jeunes rapportant un niveau élevé de fatigue ou de détresse psychologique, selon leur degré de conciliation études-travail.....	41
Figure 21 – Proportion d'étudiants qui ont une perception négative de leur état de santé ou qui ont subi un accident de travail dans le cadre de leur travail actuel, selon leur degré de conciliation études-travail.....	41
Figure 22 – Relation entre le nombre d'heures consacrées à un travail rémunéré et le degré de conciliation études-travail	44
Figure 23 – Proportion d'étudiants présentant une conciliation études-travail difficile en fonction du nombre hebdomadaire d'heures consacrées à un travail rémunéré et du niveau scolaire	45
Figure 24 – Modalités de communication des employeurs	54
Figure 25 – Perception de l'efficacité des mesures mises en place	59
Figure 26 – Suggestions pour accompagner les employeurs sur la conciliation études-travail-famille	60
Figure 27 – Synthèse des difficultés rencontrées par les étudiants ayant ou non des enfants à charge.....	61

INTRODUCTION

Le présent rapport présente les résultats issus d'un projet de recherche portant sur la conciliation études-travail-famille. Il contient quatre chapitres distincts : une mise en contexte, un portrait de la conciliation études-travail-famille, l'identification des facteurs favorables à la conciliation études-travail et enfin, la perception des employeurs concernant la conciliation études-travail-famille de leurs employés et les mesures qu'ils mettent en place pour favoriser cette conciliation. Pour répondre aux objectifs du projet, une approche mixte alliant des méthodologies quantitatives et qualitatives a été utilisée. En effet, une étude par questionnaire a été menée auprès des étudiants qui ont un emploi rémunéré tandis que des entrevues ont été privilégiées auprès des employeurs qui embauchent des étudiants.

D'entrée de jeu, nous souhaitons remercier les IRC, les milieux scolaires et les carrefours jeunesse-emploi de nous avoir aidés à joindre un grand nombre d'étudiants afin de réaliser cette étude d'envergure. Nous remercions aussi les étudiants eux-mêmes, pour le temps qu'ils ont consacré pour remplir le questionnaire, et les employeurs qui ont pris part aux entrevues téléphoniques, pour leur grande générosité à nous faire part de leurs pratiques et des enjeux qu'ils rencontrent.

Dans le premier chapitre, une mise en contexte permet de situer la problématique de la conciliation études-travail-famille, de présenter les objectifs du projet en cours et de décrire la prévalence du travail rémunéré chez les jeunes aux études, en déclinant l'information pour chaque région administrative du Québec.

Le second chapitre permet de tracer un portrait des caractéristiques de conciliation études-travail-famille. Les données présentées ont été obtenues à l'aide du questionnaire Web *JeConcilie.com* auquel ont répondu des élèves du secondaire au secteur jeunes, à la formation professionnelle (FP), à la formation générale des adultes (FGA) et des étudiants¹ du cégep et de l'université des quatre coins du Québec qui ont un emploi rémunéré pendant leurs études. Ce chapitre, tout comme les chapitres subséquents, se décline en trois sections. D'abord, quelques précisions méthodologiques seront présentées. On retrouvera ensuite la section des résultats, relevant notamment les différences observées selon le niveau scolaire, le sexe et le fait d'avoir ou non des enfants à charge. Finalement, une synthèse soulignera les principaux éléments à retenir.

Le troisième chapitre présente une analyse des facteurs qui sont favorables à la conciliation études-travail. Elle se décline elle aussi en trois sections (méthodologie, résultats, synthèse) et la présentation des résultats peut se subdiviser en trois grandes parties : la construction d'un indicateur permettant de mesurer le degré de conciliation études-travail, les liens entre cette mesure et des indicateurs de persévérance scolaire et de santé et sécurité au travail et, enfin, les résultats d'une analyse multivariée permettant d'identifier les conditions d'exercice du travail qui sont le plus fortement associées à une conciliation études-travail harmonieuse.

Le quatrième chapitre présente les résultats du second volet du projet qui est qualitatif et qui a été réalisé à l'aide d'entrevues téléphoniques semi-dirigées auprès d'employeurs qui embauchent des étudiants. Plus particulièrement, l'objectif de ce volet était de connaître l'opinion des employeurs sur les défis propres aux étudiants-travailleurs et sur les stratégies et les mesures que les employeurs mettent en place pour favoriser la conciliation études-travail-famille des étudiants ainsi que leurs suggestions afin de bonifier leurs interventions à cet égard.

En terminant, une synthèse de la démarche et des principaux résultats est présentée dans les cinq pages suivantes.

¹ Afin d'alléger le texte, nous emploierons le terme « *étudiants* » aussi bien pour désigner les élèves du secondaire que les étudiants aux études postsecondaires.

SYNTHÈSE

Mise en contexte et objectifs du projet

Une ère de plein emploi au Québec

- ★ Le taux de chômage a atteint **5,5 % en 2018**, soit son plus bas niveau au cours des 40 dernières années (ISQ, 2019; MTESS, 2018).
- ★ La proportion de la population qui est âgée de 20 à 64 ans devrait passer de 61 % à 54 % (**-7 points de pourcentage**) au cours des 15 prochaines années (ISQ, 2018a).
- ★ Les conséquences du plein emploi se traduisent par une rareté ou une pénurie de main-d'œuvre, des besoins accrus durant les congés et l'embauche précoce de jeunes avant l'obtention d'un diplôme.

Des jeunes plus nombreux sur le marché du travail

- ★ Au secondaire, **1 élève sur 2** a un emploi rémunéré durant l'année scolaire (**+10 points de pourcentage en six ans**), les petits boulots laissant graduellement la place à des emplois dans des entreprises formelles à partir du 2^e cycle du secondaire (ISQ, 2018b).
- ★ Au cégep et à l'université, environ **2 étudiants sur 3** ont un emploi (Bonin et Girard, 2017; Gaudreault et coll., 2013, 2018).

Les avantages et les inconvénients d'occuper un emploi pendant l'année scolaire

- ★ Les bénéfices pour l'étudiant sont nombreux : meilleure connaissance de soi et de ses aptitudes, développement de son autonomie, renforcement du sens des responsabilités, capacité à mieux communiquer ou à s'adapter à diverses situations, etc. (Roy, 2008).
- ★ Les étudiants qui travaillent sont exposés à plus de risques concernant leurs études, leur travail et leur santé (Laberge et coll., 2014).
- ★ Les étudiants issus de milieux défavorisés doivent plus souvent travailler pour subvenir à leurs besoins et payer leurs frais de scolarité (AFE, 2013; FEUQ, 2011; Kamanzi et coll., 2010).

Un projet provincial, mené par les IRC et ÉCOBES, qui vise à...

- ★ Favoriser la mise en place de meilleures pratiques de conciliation études-travail (CET) dans les organisations qui embauchent des étudiants ainsi que chez les jeunes qui occupent un emploi pendant leurs études.
- ★ Accroître le bassin de main-d'œuvre qualifiée du Québec afin de mieux répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises.

Objectifs spécifiques du projet

- ✓ Informer et sensibiliser les étudiants-travailleurs à l'importance d'une bonne CET.
- ✓ Identifier les conditions permettant de mieux soutenir la conciliation études-travail-famille.
- ✓ Assurer le partage de bonnes pratiques en matière de CET au sein des entreprises.

Instruments de collecte et précisions méthodologiques



26 Est-ce que tu aurais de meilleurs résultats à l'école si tu ne travaillais pas?

FORTEMENT
EN DÉACCORD



EN DÉACCORD



EN ACCORD



FORTEMENT
EN ACCORD



JeConcilie.com

- 1) Est un outil d'intervention et de sensibilisation sur la conciliation études-travail-famille développé en 2013 par ÉCOBES, le réseau des IRC et l'IRSST.
- 2) A été adapté pour le Québec et le Nouveau-Brunswick.
- 3) Contient cinq sections : ma situation générale, mes études, ma famille, mon travail et ma santé.
- 4) Fournit une rétroaction à l'étudiant sur sa situation.
- 5) Offre des pistes de réflexion et des liens vers des ressources externes.
- 6) Permet de conserver les réponses des étudiants à des fins de recherche.

Collecte de données – partie 1

Questionnaire JeConcilie.com

(5 184 étudiants joints, 3 834 retenus pour les analyses)

- * Portrait de la conciliation études-travail
- * Identification des facteurs favorables à une bonne CET

Collecte de données – partie 2

Entrevues téléphoniques semi-dirigées (20 employeurs joints)

- * Difficultés ou contraintes rencontrées par les étudiants
- * Pratiques mises en place au sein de l'entreprise pour favoriser la CET
- * Propositions visant à mieux soutenir les employeurs au regard de la conciliation études-travail-famille

Financement du projet

Services
Québec



Secrétariat
à la jeunesse
Québec



Famille
Québec



INSTANCES RÉGIONALES DE CONCERTATION
DU
PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE
ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC



1 Les conséquences associées à une conciliation études-travail difficile

Près de la moitié des répondants présente une conciliation² études-travail facile tandis que le quart témoigne d'une CET difficile. Les résultats sont éloquentes à l'effet qu'une conciliation études-travail plus difficile va de pair avec des risques accrus concernant les études, la santé et la sécurité au travail.



Les études

Comparativement aux jeunes pour qui la CET s'avère facile, ceux qui parviennent plus difficilement à concilier les études et le travail sont :

- ★ **3 X** plus nombreux à avoir souvent pensé **abandonner leurs études** (21,4 % contre 8,1 %);
- ★ plus souvent **désengagés** sur le plan scolaire (21,2 % contre 14,3 %).



La santé

- ★ Les jeunes qui concilient difficilement les études et le travail sont nettement plus nombreux à rapporter un niveau élevé de **détresse psychologique** (55,3 % contre 17,9 %) et un niveau élevé de **fatigue** (56,5 % contre 18,3 %) comparativement aux étudiants qui ont une CET facile.
- ★ Ils se perçoivent aussi en **moins bonne santé** et disent **ne pas dormir suffisamment** pour combler leurs besoins de sommeil.



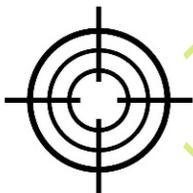
La sécurité au travail

- ★ La proportion de jeunes déclarant avoir subi un **accident de travail** dans le cadre de leur emploi actuel est plus élevée chez ceux qui concilient difficilement les études et le travail que chez ceux qui concilient harmonieusement ces deux activités (24,6 % contre 16,7 %).

L'employeur, un acteur de premier plan

Les étudiants qui disent bénéficier d'un soutien social élevé de la part de leur supérieur immédiat (être attentif à ce que disent ses employés, faciliter la réalisation du travail, réussir à faire travailler les gens ensemble, éviter les situations conflictuelles, etc.) estiment concilier plus facilement les études et leur emploi.

Par contre, ceux qui disent être soumis à une forte demande psychologique dans le cadre de leur emploi (quantité excessive de travail demandée, temps imparti insuffisant pour accomplir les tâches, recevoir des demandes contradictoires de la part des autres, etc.) rapportent nettement plus fréquemment une CET difficile.



Les conséquences d'une conciliation études-travail difficile sont nombreuses et peuvent nuire autant à la santé de l'étudiant, à sa réussite scolaire qu'à son rendement et sa persévérance dans son emploi. **L'employeur** peut jouer un **rôle important pour favoriser la CET** de ses employés en leur offrant un environnement de travail favorable (soutien social élevé de la part de l'employeur, demande psychologique de l'emploi modérée, etc.).

² Le degré de conciliation études-travail est mesuré à l'aide d'une échelle de conflits études-travail (Tanguay, 2013) comportant les six énoncés suivants : après le travail, je n'ai pas l'énergie pour faire mes travaux scolaires et étudier; j'aurais de meilleurs résultats scolaires si je ne travaillais pas; je suis souvent trop fatigué à l'école à cause des choses que je dois faire au travail; mon travail m'empêche de consacrer le temps que je souhaiterais à mes études; mes préoccupations concernant mon travail nuisent à ma concentration dans les études; je passe tellement de temps au travail que j'ai du mal à trouver du temps pour étudier. Si un étudiant est en accord avec au plus un énoncé, sa conciliation études-travail est considérée comme facile tandis qu'elle est considérée comme difficile s'il est en accord avec quatre énoncés ou plus.



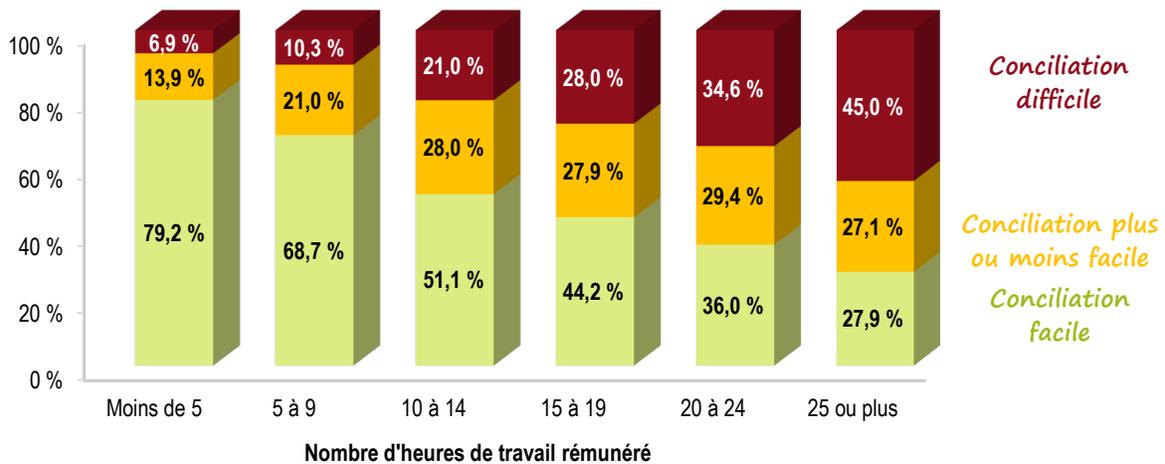
2 L'important cumul d'activités des étudiants

L'un des principaux constats qui se dégagent des analyses est l'important cumul d'activités des étudiants. Les employeurs consultés reconnaissent que l'emploi du temps de leurs employés aux études est chargé et ils sont conscients des efforts que ces derniers déploient pour concilier l'ensemble de leurs obligations.

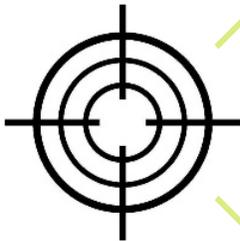
Près de 80 % des étudiants cumulent **+ de 40 heures** par semaine de cours, de travaux scolaires et de travail rémunéré.

- ✓ Les étudiants qui travaillent un **plus grand nombre d'heures** ou **par obligation**, qui consacrent davantage de temps à leurs **travaux scolaires** ou qui ne bénéficient pas d'au moins une **journée de congé** par semaine arrivent plus difficilement à concilier leurs études et le travail. La CET des étudiants du cégep ou de l'université s'avère par ailleurs plus difficile que pour les étudiants des autres niveaux scolaires sondés.

Relation entre le nombre d'heures consacrées à un travail rémunéré et le degré de conciliation études-travail



D'autre part, le fait d'offrir une plus grande **flexibilité** en ce qui concerne **l'horaire de travail** (consulter les étudiants avant d'établir l'horaire de travail, offrir la possibilité de limiter son temps de travail, de s'absenter au besoin ou pouvoir s'entendre avec des collègues pour modifier son horaire, etc.) facilite la conciliation études-travail, mais représente un défi permanent pour les employeurs. Interrogés sur les stratégies à mettre en place pour soutenir davantage leurs employés sur leur CET, les employeurs répondent que leur principal besoin est lié au recrutement du personnel. D'ailleurs, ce résultat fait écho aux difficultés généralement rapportées par les entreprises du Québec (Détail Québec, 2016; Groupe Agéco, 2011).



La **gestion du temps** est un enjeu de taille pour les étudiants qui occupent un emploi durant l'année scolaire. Bien que le nombre d'heures de travail rémunéré soit fortement associé au degré de CET, d'autres facteurs doivent être pris en considération comme le niveau scolaire, le fait de devoir travailler par obligation et la flexibilité de l'horaire de travail. Plusieurs employeurs sont, par ailleurs, d'avis que les étudiants auraient avantage à développer des stratégies leur permettant de mieux gérer leur temps.



3 Les étudiants ayant des enfants à charge : des défis qui leur sont propres

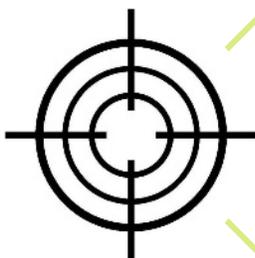
Les étudiants qui ont des enfants à charge se distinguent de façon importante des autres étudiants quant aux caractéristiques de leur emploi et à leur degré de conciliation études-travail.

- Ils sont généralement plus âgés (80 % ont 25 ans ou plus) et travaillent moins souvent dans des secteurs d'emploi traditionnellement associés aux emplois étudiants (vente, restauration, épicerie).
- Ils consacrent un plus grand nombre d'heures à leur emploi, ont un horaire de travail moins flexible et sont plus fréquemment soumis à une demande psychologique élevée.
- Les étudiants-parents travaillent plus souvent pour subvenir aux besoins de la famille et plus rarement pour développer une expérience de travail ou pour accroître leur autonomie.
- Ils présentent souvent une conciliation études-travail difficile (44,8 % contre 27,3 % pour ceux sans enfants).
- Ils pensent plus souvent mettre un terme à leurs études (24,0 % contre 11,9 % pour ceux sans enfants).

Parce qu'ils ont des obligations familiales, les étudiants-parents sont nombreux à ne pas consacrer le temps voulu à la préparation de leurs examens (57,3 %) ou à manquer des cours (40,6 %).

Les étudiants-parents sont invités à utiliser différentes **stratégies** comme celles proposées par l'Université Laval (2019) pour mieux concilier les études et leurs obligations familiales. Ils peuvent **planifier** efficacement leur vie de famille et le temps consacré aux travaux scolaires (réserver chaque semaine des périodes pour les travaux scolaires et l'étude, étudier à l'avance pour éviter d'être pris au dépourvu au cas où un enfant tombe malade, etc.), **déléguer** certaines tâches domestiques ou avoir recours à de l'aide externe pour pouvoir se concentrer sur leurs études et **utiliser les TIC** pour leur permettre de travailler à distance, de communiquer avec leurs professeurs ou de réaliser leurs travaux d'équipe à l'aide d'outils collaboratifs. Plusieurs de ces mesures sont utilisées par les étudiants-parents qui ont pris part à l'étude.

Les employeurs rencontrés considèrent que les obligations familiales des étudiants-parents ont peu d'influence sur leur rendement au travail et ils attribuent généralement de belles qualités professionnelles à ces employés (motivation, assiduité, etc.). Pour certains employeurs cependant, la charge mentale de ces étudiants est élevée et les résultats recueillis témoignent d'un réel effort mis en place par les employeurs pour les épauler afin de faciliter leur conciliation études-travail-famille. Les résultats obtenus auprès des étudiants-parents semblent concorder puisqu'ils sont nombreux à considérer que l'attitude de leur supérieur immédiat facilite la réalisation de leur travail (87,5 %) ou qu'il prête attention à ce qu'ils disent (86,4 %).



Vu leurs plus **grandes difficultés** à concilier les études, le travail et leurs obligations familiales, il apparaît important de proposer aux étudiants-travailleurs qui sont aussi parents des **stratégies** efficaces pour honorer les différentes obligations qui leur incombent. Les employeurs peuvent également offrir davantage de **flexibilité** quant à l'horaire de travail ou permettre certains accommodements occasionnels comme la possibilité de faire du télétravail ou d'amener un enfant au travail. Ces mesures pourraient, par ailleurs, être bénéfiques pour tous les employés.

1. MISE EN CONTEXTE

1.1. Le site *JeConcilie.com*, un outil pour favoriser la CET

Au Québec, c'est plus d'un jeune sur deux qui occupe un emploi rémunéré en cours d'année scolaire, aussi bien au secondaire (ISQ, 2018b) qu'au collégial (Gaudreault et coll., 2018). La proportion d'élèves ayant un emploi augmente de façon importante vers la fin du secondaire, si bien qu'elle dépasse les 80 % chez les élèves de cinquième secondaire de certaines régions du Québec (ISQ, 2018b). À l'autre bout du spectre, plusieurs jeunes de première et de deuxième secondaire font une entrée précoce sur le marché du travail, alors qu'un jeune du premier cycle sur cinq possède un emploi auprès d'un employeur ou dans l'entreprise familiale, en excluant les petits boulots de gardiennage ou de camelot. Bien qu'un emploi étudiant puisse présenter certains bénéfices pour le jeune (meilleure connaissance de soi et de ses aptitudes, développement de l'autonomie et du sens des responsabilités, plus grande discipline personnelle, capacité à mieux communiquer et à s'adapter à diverses situations, etc.) (Roy, 2008), plusieurs études démontrent que les jeunes qui occupent un emploi rémunéré pendant l'année scolaire sont exposés à davantage de risques concernant leurs études, leur travail et leur santé (Bachman et Schulenberg, 1993; Laberge et coll., 2014). Il apparaît aussi que les étudiants issus de milieux moins favorisés doivent travailler davantage pour subvenir de manière autonome à leurs besoins et payer leurs frais de scolarité (AFE, 2013; FEUQ, 2011; Kamanzi et coll., 2010).

Présentement au Québec, le taux de chômage est à son plus bas niveau des 40 dernières années chez les personnes âgées de 15 à 64 ans; il atteignait 5,5 % en 2018. Lorsque le taux de chômage est très faible et qu'il avoisine les 5 % sur un territoire donné, valeur qui correspond à un chômage frictionnel ou transitoire, on parle de plein emploi sur le territoire en question (ISQ, 2019; MTESS, 2018). Tout porte à croire que cette situation devrait persister, voire s'accroître au cours des prochaines années, car selon les prévisions démographiques de l'Institut de la statistique du Québec (2018a), la proportion de personnes âgées de 20 à 64 ans devrait passer de 61,3 % à 53,8 % au cours des 15 prochaines années, correspondant à un recul de 7,5 points de pourcentage. De plus, certaines régions du Québec devraient être davantage impactées par cette réalité des populations qui sont vieillissantes, puisqu'elles présentent des proportions importantes de personnes âgées de 55 ans et plus qui ont déjà quitté le marché de l'emploi ou qui devraient le quitter au cours des prochaines années, soit la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (45,0 %), le Bas-Saint-Laurent (42,1 %), la Mauricie (41,3 %) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (38,5 %), tandis que pour le Québec, c'est 33,0 %. Les impacts du plein emploi et de la diminution de la population dite active sont multiples : pénurie ou rareté de main-d'œuvre dans différents secteurs, besoins accrus durant les congés et la période estivale, augmentation de l'emploi étudiant, embauche précoce des jeunes avant l'obtention d'un diplôme, etc.

Afin de sensibiliser les élèves et les étudiants sur les enjeux de la conciliation études-travail (CET), l'outil *JeConcilie.com* a été conjointement développé par ÉCOBES – Recherche et transfert, le Regroupement des instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative du Québec (IRC) et l'IRSST. Il s'agit d'un outil Web permettant à un jeune qui cumule études et emploi rémunéré d'obtenir un portrait de sa situation de conciliation études-travail et d'être informé sur les impacts de celle-ci. Basé sur des connaissances scientifiques, cet outil donne une rétroaction au jeune sur ses études, son emploi et sa santé et fournit de l'information spécifique à sa situation, notamment des conseils pratiques, des stratégies d'adaptation ainsi que tout un éventail de ressources humaines et



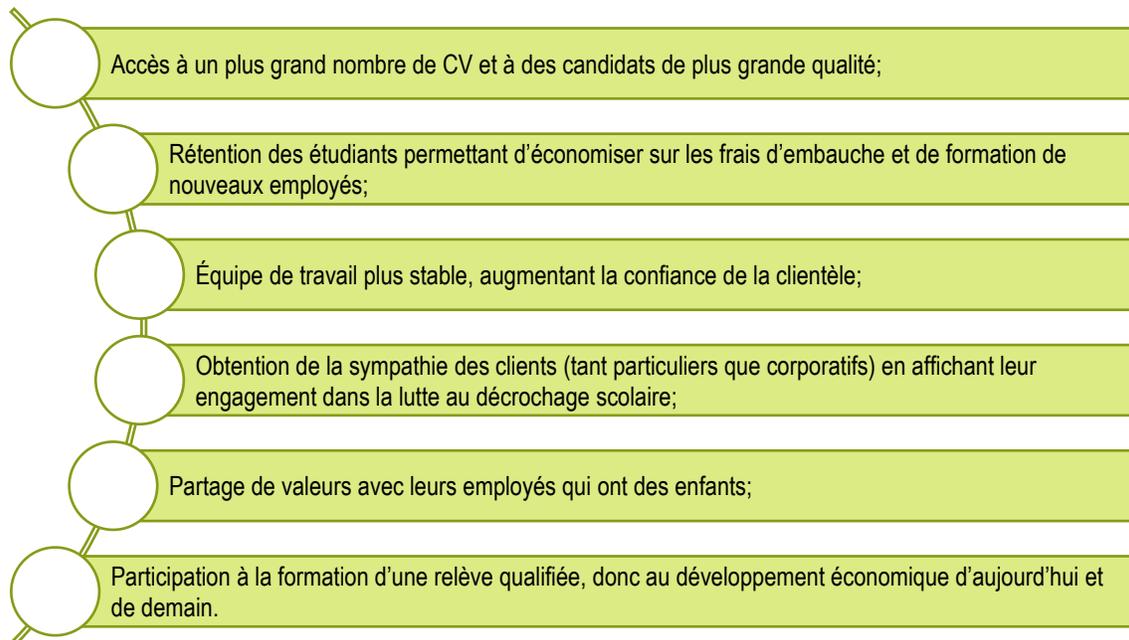
informationnelles disponibles dans sa localité ou sa région. En plus de fournir dynamiquement cette rétroaction au jeune, l'outil permet de sauvegarder les réponses de ceux qui y consentent, dans une optique de recherche.

Vu la proportion importante d'étudiants qui occupent un emploi parallèlement à leurs études, les entreprises ont intérêt à mieux comprendre les enjeux liés à la main-d'œuvre étudiante et à reconnaître l'importance du rôle qu'elles peuvent jouer afin d'assurer une relève qualifiée, compétente et en santé. D'ailleurs, on peut lire, dans un rapport commandé par le Comité sectoriel de la main-d'œuvre du commerce de l'alimentation du Québec, que l'enjeu particulier que constitue le recrutement

« [...] demeure entier dans la mesure où les forces démographiques sont là pour rester : une société québécoise vieillissante et une part décroissante de la population [sont] en âge de travailler. S'il faut séduire la jeune génération, il faut ensuite la garder. Et là, peu importe le cas de figure, que ce soit un étudiant de passage qui occupe un emploi pendant ses études ou quelqu'un qui envisage de faire carrière dans le secteur de l'alimentation, la satisfaction et l'ambiance au travail s'avèrent cruciales. Si on se fie au témoignage des employeurs, il ressort clairement que les gérants de rayon ont un rôle stratégique sur ce plan. Il est donc particulièrement important de les outiller adéquatement pour assumer ce rôle dans ses multiples dimensions, non seulement de gestion d'inventaire, mais de gestion des ressources humaines. » (Groupe Agéco, 2011, p. v)

Un même son de cloche est remarqué du côté du diagnostic fait par le comité sectoriel de la main-d'œuvre du commerce de détail au Québec (Détail Québec, 2016) qui identifie certains défis pour les trois prochaines années : la conciliation travail-vie personnelle qui se complexifie, l'importance et la difficulté d'identifier une relève de gestionnaires ou de propriétaires, l'importance de la formation des employés qui demeure souvent insuffisante et la diversité générationnelle de la main-d'œuvre qui appelle une souplesse de gestion.

Les diverses démarches de certification des entreprises en CET, mises de l'avant par les IRC au cours des dernières années dans huit régions administratives, nous ont appris que les entreprises qui adoptent de bonnes pratiques en matière d'accueil, d'intégration et de CET auprès de ses étudiants-travailleurs profitent des avantages suivants :



Toutefois, ces avantages ne sont malheureusement pas connus de tous. Il est donc primordial que les employeurs, comme les jeunes, puissent avoir accès à de l'information, du soutien et des outils pertinents afin que l'expérience s'avère positive pour tous et que la société en récolte les fruits. Conséquemment, un projet de recherche collaboratif entre ÉCOBES et les instances régionales de concertation en persévérance scolaire du Québec (IRC) a été développé.

Qu'est-ce qu'ÉCOBES?

ÉCOBES – Recherche et transfert est un centre de recherche du Cégep de Jonquière fondé en 1982 dont les objets d'étude portent sur l'éducation, la santé et le développement des communautés. Il est l'un des 59 membres de Synchronex, soit le réseau des centres collégiaux de transfert de technologie, et possède un mandat national dans son champ d'expertise, les innovations socio-organisationnelles en éducation et santé. Son équipe est composée d'une quinzaine de chercheurs et d'enseignants-chercheurs ainsi que d'étudiants collégiaux et universitaires. Il mène annuellement une quarantaine de projets et il collabore avec de nombreux partenaires régionaux et nationaux tels que les IRC, la Fédération des cégeps, le Réseau des CJE, les commissions scolaires, les cégeps, le regroupement Avenir d'enfants et Services Québec.



Que sont les instances régionales de concertation (IRC)?

Riche d'un savoir-faire, d'une expertise reconnue et d'une capacité indéniable à mobiliser les forces vives d'un milieu en faveur de la persévérance scolaire, les IRC agissent depuis près de vingt ans sur le territoire québécois. Elles ont pour objectif commun de contribuer à favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes par la mobilisation des acteurs concernés et par le développement d'initiatives concertées. Ainsi, les IRC participent activement, en complémentarité et en complicité avec des partenaires, à accroître les taux de diplomation et de qualification des jeunes de leur territoire. Chacune des 17 IRC du Québec peut compter sur une équipe de professionnels qui détient une vaste expertise en intervention collective. Afin de créer un environnement propice à la persévérance scolaire et à la construction de facteurs de protection individuels, les IRC doivent mener simultanément des actions auprès d'un large public, mais aussi auprès de décideurs et d'intervenants pouvant avoir un impact sur la persévérance scolaire et la réussite éducative. Le travail des IRC se décline en cinq principaux axes d'intervention : la mobilisation, la sensibilisation, l'accompagnement, le transfert de connaissances et l'évaluation. Depuis avril 2005, les IRC agissent conjointement pour : maintenir la persévérance scolaire à un haut niveau de priorité au Québec, partager l'expertise et favoriser le transfert d'initiatives, créer une communauté de pratique permettant le partage d'idées et d'initiatives et développer une vision commune en matière de prévention de l'abandon scolaire.



1.2. Les objectifs du projet

En mai 2017, Services Québec et les instances régionales de concertation convenaient d'une entente visant à réaliser un vaste projet s'échelonnant sur deux ans ayant pour titre *l'Amélioration du soutien aux étudiants qui occupent un emploi rémunéré et aux entreprises qui les embauchent en termes de conciliation études-travail*. Les contributions financières du Secrétariat à la jeunesse et du ministère de la Famille ont, par la suite, permis de compléter le montage financier du projet. ÉCOBES agit à titre de partenaire du projet afin de réaliser la cueillette et les analyses statistiques. Ce projet comporte l'objectif général et les objectifs spécifiques suivants :

Objectif général

Le présent projet vise à favoriser la mise en place de meilleures pratiques de conciliation études-travail dans les organisations qui embauchent des étudiants ainsi que chez les jeunes qui exercent un emploi parallèlement aux études. Ultiment, en favorisant la persévérance scolaire, il vise à accroître le bassin de travailleurs qualifiés afin d'être en mesure de répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises québécoises à court, à moyen et à long terme.

Objectifs spécifiques

- 1) Informer et sensibiliser les étudiants-travailleurs à l'importance d'une bonne conciliation études-travail.
 - * Amener 5 000 jeunes Québécois à compléter l'outil Web en ligne *JeConcilie.com* afin qu'ils obtiennent un portrait de leur situation relativement à leurs études, leur emploi et leur santé.
- 2) Identifier les conditions pouvant soutenir la conciliation études-travail.
 - * Dresser un portrait de la CET à l'échelle provinciale à partir des réponses des jeunes à l'outil *JeConcilie*;
 - * Des entrevues semi-dirigées seront réalisées auprès d'employeurs afin de documenter leurs pratiques et les conditions qu'ils mettent en place pour soutenir la CET.
- 3) Assurer le partage des bonnes pratiques en matière de CET au sein d'entreprises.
 - * Une démarche provinciale de certification des entreprises en matière de CET sera développée;
 - * Plus de 1 000 entreprises seront soutenues par rapport à la mise en place de pratiques favorisant la CET dans l'ensemble du Québec.

Objectifs spécifiques supplémentaires concernant la conciliation études-travail-famille

En acceptant de participer au financement du projet, le ministère de la Famille a permis d'élargir le projet initial en y ajoutant le volet famille. Ainsi, le projet poursuit un objectif supplémentaire, celui de favoriser la mise en place de meilleures pratiques de conciliation études-travail-famille (CETF) dans les organisations qui embauchent des étudiants-parents. Cet objectif complémentaire comporte les trois sous-objectifs suivants :

- 1) Documenter la situation des étudiants-travailleurs qui sont parents.
 - * Ajouter une section à l'outil Web *JeConcilie.com* portant sur la situation familiale ou parentale des répondants et tenant compte également de ceux qui agissent à titre de proches aidants.
- 2) Identifier les besoins des étudiants-travailleurs qui sont parents et les bonnes pratiques en matière de CETF.
 - * Comparer les caractéristiques de conciliation des étudiants qui sont parents avec celles des autres étudiants.
 - * Ajouter des questions au schéma d'entrevue portant sur les mesures mises en place par les entreprises pour tenir compte de la situation familiale des étudiants-travailleurs qui ont des enfants.
- 3) Soutenir l'amélioration des pratiques de gestion en matière de CETF.
 - * Bonifier la documentation qui sera produite par l'ajout de pratiques ou de mesures favorisant la CETF spécifiquement pour les étudiants-travailleurs qui sont parents.

Afin de répondre aux objectifs du projet, un rapport préliminaire portant sur les résultats de la démarche qui sont en lien avec les objectifs concernant le volet famille a été produit en décembre 2018 à l'attention du ministère de la Famille (Gaudreault et Tardif, 2018). De plus, des rapports descriptifs présentant les caractéristiques de conciliation des étudiants ont été produits pour les établissements ou les regroupements d'établissements qui en ont fait la demande en février 2019. Enfin, le présent rapport répondra, quant à lui, à l'ensemble des objectifs du projet. Des données régionales seront également produites et transmises aux différentes IRC au cours du printemps 2019.

1.3. L'état de l'emploi étudiant au Québec

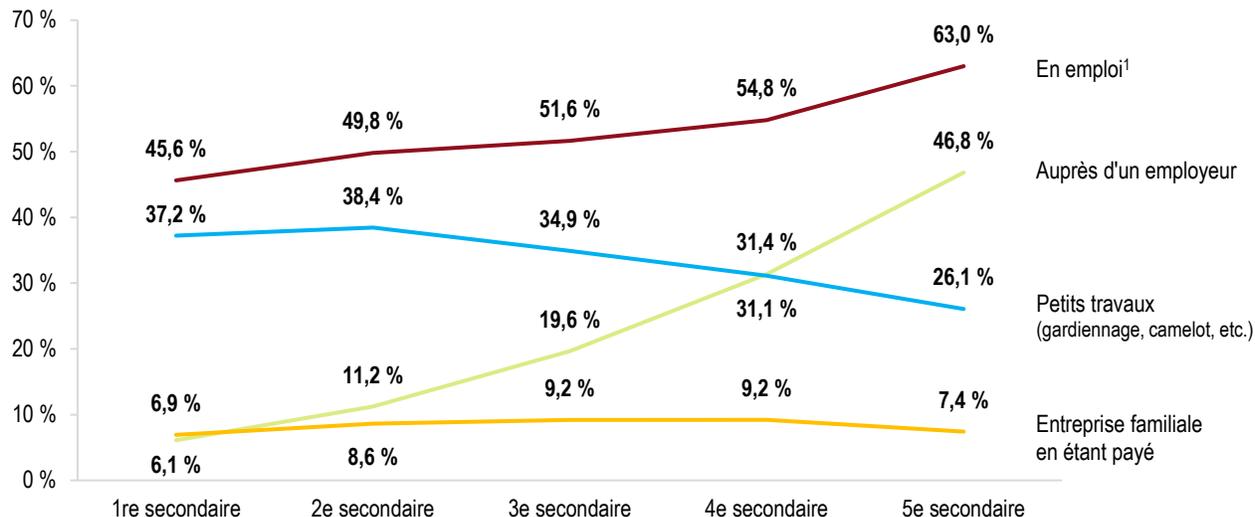
Afin de dresser un portrait de l'état de situation de l'emploi étudiant au Québec, nous présentons, au cours des prochaines pages, des données issues d'enquêtes réalisées par l'Institut de la statistique du Québec, pour les élèves du secondaire, par la Fédération des cégeps, pour les collégiens, et par le réseau de l'Université du Québec, pour les étudiants universitaires. Lorsque c'est possible, ces données sont ventilées par niveau scolaire, par sexe et par région administrative (annexe A). Elles portent sur le taux d'emploi, le type d'emploi (chez un employeur, auprès de l'entreprise familiale, les petits boulots) et le nombre d'heures consacrées à un emploi.

L'emploi chez les élèves du secondaire

Rappelons d'abord qu'un élève du secondaire sur deux a un emploi durant ses études. C'est davantage le cas chez les filles, alors que 56,2 % d'entre elles ont un emploi, contre 49,0 % des garçons (annexe A, tableau 1). L'emploi étudiant est particulièrement élevé dans certaines régions administratives comme celles de Chaudière-Appalaches (70,9 %), du Nord-du-Québec (69,4 %), du Bas-Saint-Laurent (68,8 %), de la Mauricie et du Centre-du-Québec (67,9 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (67,0 %). À l'inverse, le travail rémunéré chez les jeunes du secondaire est très peu fréquent à Montréal (36,5 %) et à Laval (35,8 %).

Sans surprise, l'emploi est plus fréquent chez les élèves de cinquième secondaire (63,0 %) que chez ceux de première secondaire (45,6 %) et il augmente graduellement d'un niveau scolaire à l'autre (figure 1). À noter qu'un écart important de 8 points de pourcentage est observé entre la quatrième secondaire et la cinquième secondaire. Bien entendu, la nature de l'emploi diffère de façon importante entre les élèves du premier et ceux du deuxième cycle du secondaire. Alors que seulement 6,1 % des jeunes de première secondaire ont un emploi auprès d'un employeur, cette proportion grimpe de façon quasi linéaire pour atteindre 46,8 % en cinquième secondaire. À l'inverse, les petits travaux de gardiennage, de camelot ou d'entretien diminuent au cours de la même période. Finalement, la proportion de jeunes qui travaillent dans l'entreprise familiale en étant payés reste stable tout le long du secondaire et concerne moins d'un élève sur dix. Les données régionales concernant l'emploi auprès d'un employeur, le travail rémunéré dans l'entreprise familiale et les petits travaux sont présentées dans les tableaux 2 à 5 de l'annexe A.

Figure 1 – Taux d'emploi durant l'année scolaire, de la première à la cinquième secondaire, en fonction du type d'emploi, 2016-2017



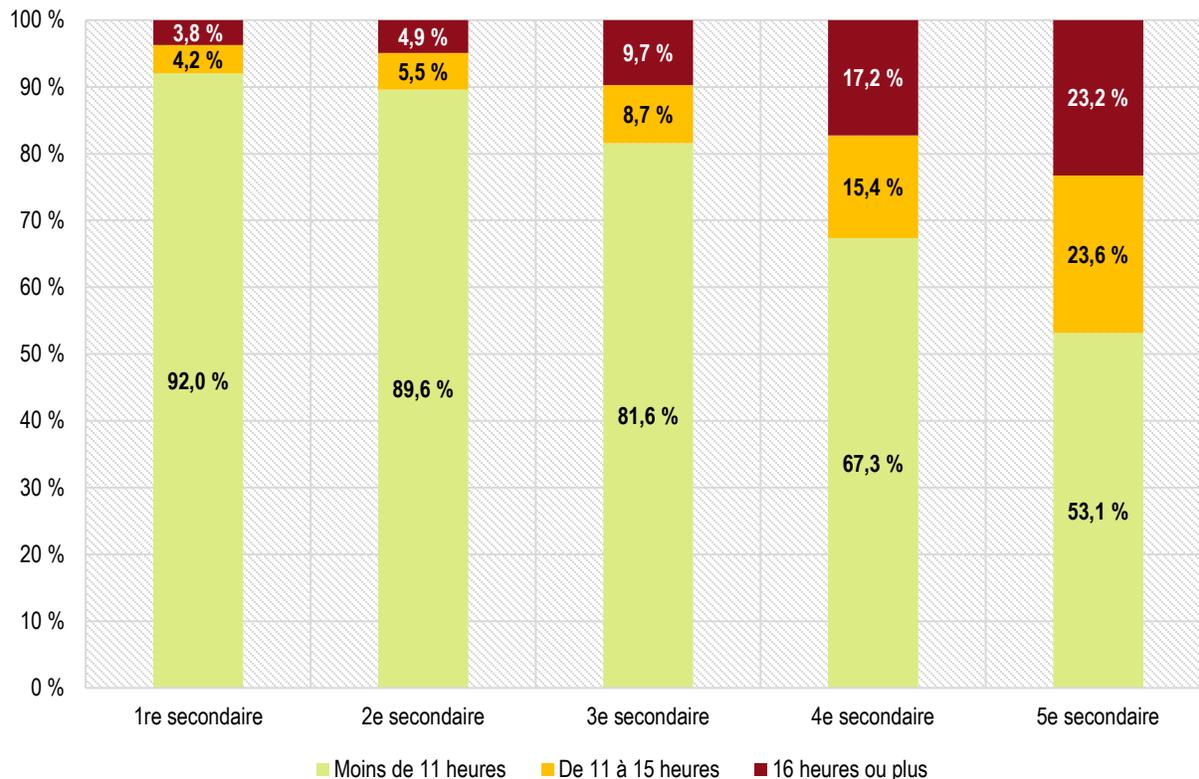
¹ Un même élève peut cumuler plusieurs des types d'emploi ici considérés. La proportion de jeunes en emploi n'est donc pas égale à la somme des différents types d'emplois.

En se référant à l'enquête précédente susmentionnée de l'Institut de la statistique du Québec en 2010-2011 (annexe A, tableau 6), on peut constater que la situation d'emploi chez les jeunes du secondaire a évolué au cours d'une période de six années. En effet, la prévalence de l'emploi étudiant était de 42,8 % alors qu'elle est, en 2016-2017, de 52,6 %, correspondant à une augmentation de 10 points de pourcentage. Cette augmentation est distribuée également entre les garçons et les filles ainsi que parmi les différents niveaux scolaires. Par contre, certaines régions ont vu une augmentation plus marquée de leur proportion de jeunes en emploi. C'est entre autres le cas dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+15,5), du Bas-Saint-Laurent (+15,4), de l'Estrie (+13,5 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (+13,4). La progression de la situation dans la région de Laval (+3,1) a, quant à elle, été très faible.

Le nombre d'heures hebdomadaires consacrées à l'emploi (annexe A, tableau 7) est, quant à lui, plus élevé chez les garçons que chez les filles (14,6 % des garçons en emploi consacrant 16 heures ou plus à leur ou leurs emplois contre 9,7 % des filles). On observe aussi que la proportion d'élèves qui consacrent de 11 à 15 heures à leur emploi augmente au même rythme que la proportion de ceux qui travaillent 16 heures ou plus, et ce, de la première à la cinquième secondaire (figure 2). Ainsi, environ le quart des élèves de cinquième secondaire travaillent 16 heures ou plus et un autre quart travaillent entre 11 et 15 heures par semaine.

Si on s'intéresse à la répartition du nombre d'heures de travail rémunéré en fonction de la région administrative de l'école fréquentée, le tableau 7 de l'annexe A nous renseigne sur la proportion de ceux qui travaillent plus de 16 heures. On constate alors que les régions pour lesquelles l'emploi était plus fréquent sont également les régions où les jeunes consacrent un plus grand nombre d'heures à leur emploi. C'est particulièrement le cas pour l'Abitibi-Témiscamingue (17,1 %), la région de Chaudière-Appalaches (15,3 %), la Mauricie et le Centre-du-Québec (14,3 %), le Bas-Saint-Laurent (13,9 %) et l'Estrie (13,9 %). Pour ce qui est de Montréal et de Laval, non seulement l'emploi y est substantiellement moins fréquent, mais ceux qui sont en emploi y consacrent généralement moins d'heures que dans le reste du Québec. À noter aussi que le Saguenay-Lac-Saint-Jean (9,9 %) se démarque pour la faible proportion de jeunes qui travaillent plus de 16 heures.

Figure 2 – Nombre d’heures de travail rémunéré durant l’année scolaire chez les jeunes en emploi, de la première à la cinquième secondaire, 2016-2017



L’emploi chez les collégiens

Après cette étude approfondie de la situation d’emploi au secteur jeunes du secondaire, considérons maintenant la prévalence de l’emploi étudiant au collégial, en se basant sur le Sondage provincial sur les étudiants des cégeps (SPEC) qui est géré par la Fédération des cégeps. Plus précisément, le SPEC 2, passé aux étudiants de première année au cours de la session d’hiver, permet, entre autres, de documenter leur emploi du temps. Ainsi, ce sont un peu plus de la moitié des collégiens de première année ayant répondu à ce questionnaire qui occupent un emploi durant leurs études (annexe A, tableau 8). On est aussi à même de constater que la proportion d’étudiants en emploi est un peu plus faible lors de la première année du cégep (52,5 %) que pour la dernière année du secondaire (63,0 %) (annexe A, tableau 1). Cette situation peut en partie s’expliquer par le fait que les étudiants qui doivent déménager pour poursuivre leurs études, et qui représentent environ 15 % des collégiens, ont plus de difficulté à dénicher un emploi (Gaudreault, 2012). Comme le rappellent Richard et Mareschal (2013, p. 95), « il n’est pas toujours facile, pour un étudiant provenant de l’extérieur, de se trouver un emploi dans une nouvelle ville ». Plusieurs étudiants pourraient aussi choisir de différer certains engagements ou implications – qu’ils soient sportifs, culturels ou dans le cadre d’un emploi rémunéré –, lors de leur première année au cégep, afin de réaliser une transition plus harmonieuse entre le secondaire et le collégial et se concentrer davantage sur leurs études. Une enquête menée en 2010 auprès de 4 678 collégiens provenant de trois régions du Québec semble étayer cette dernière hypothèse (Gaudreault et coll., 2013). En effet, une analyse *post-hoc* effectuée auprès de ce dernier échantillon a spécifié que près des trois quarts (72,9 %) des étudiants inscrits en deuxième année occupaient un emploi durant l’année scolaire, contre environ trois étudiants sur cinq (61,8 %) parmi ceux qui en étaient à leur première année au collégial. Aussi, 71,2 % de ces collégiens de deuxième année en emploi y consacrent 15 heures ou plus, alors qu’un peu moins de la moitié (42,5 %) des collégiens qui ont un emploi durant leur première année y consacrent 15 heures ou plus (Gaudreault et coll., 2018).

À l'instar de ce qui est observé au secondaire, les filles fréquentant un cégep québécois sont plus nombreuses que les garçons à avoir un emploi durant l'année scolaire (57,0 % contre 46,2 %). De plus, les étudiants inscrits au programme Tremplin DEC sont plus nombreux à avoir un emploi comparativement à ceux inscrits dans un programme technique (57,2 % contre 50,3 %). Également, bien que le nombre de répondants de certaines régions du Québec soit insuffisant pour pouvoir dresser un portrait fiable de l'emploi étudiant pour ces territoires, une plus forte proportion d'étudiants en emploi est observée dans les régions de Chaudière-Appalaches (75,0 %), de la Mauricie (68,3 %), de Lanaudière (65,3 %), du Centre-du-Québec (64,6 %) et de la Capitale-Nationale (58,6 %). La proportion d'étudiants occupant un emploi est plus faible pour la grande région de Montréal (44,4 %), ce qui est plutôt attendu vu que les immigrants de première génération ont moins souvent un emploi que les non-immigrants (31,9 % contre 57,7 %) selon le SPEC (Gaudreault et coll., 2018). Par contre, contrairement à la situation qui prévaut au secondaire, la proportion de collégiens occupant un emploi en cours d'année scolaire dans la région du Bas-Saint-Laurent est particulièrement faible (38,5 %). Une analyse complémentaire réalisée à partir des données du SPEC, pour tenter d'éclaircir cette situation, nous apprend que 45,1 % des collégiens du Bas-Saint-Laurent disent devoir déménager pour poursuivre leurs études, alors que cette proportion n'est que de 15,3 % pour l'ensemble du Québec, ce qui pourrait expliquer en partie pourquoi la proportion d'étudiants en emploi y est plus faible.

L'emploi chez les étudiants à l'université

Dans le réseau de l'Université du Québec, la prévalence de l'emploi étudiant est également très importante avec 69 % des étudiants au baccalauréat qui occupent un emploi au moment d'entreprendre leur programme (Bonin et Girard, 2017). De plus, cette proportion semble relativement stable depuis 2001 (73 % en 2001 et en 2006, 70 % en 2011 et 69 % en 2016). Qui plus est, 30 % de ceux occupant un emploi travaillent plus de 20 heures par semaine.

Le tableau 1 permet de constater que les étudiants au certificat sont proportionnellement plus nombreux à occuper un emploi que ceux au baccalauréat, d'une part, et que les étudiants à la maîtrise ou au doctorat sont proportionnellement moins nombreux à travailler contre rémunération. On constate également que la majorité des étudiants au certificat (72 %) et à la maîtrise (56 %) consacrent hebdomadairement plus de 20 heures à leur emploi, ce qui est sensiblement plus élevé que ce qui est observé chez les étudiants au baccalauréat (30 %) et au doctorat (31 %).

Tableau 1 – Proportion d'étudiants universitaires occupant un emploi et nombre hebdomadaire d'heures travaillées

	<i>Certificat</i>	<i>Baccalauréat</i>	<i>Maîtrise</i>	<i>Doctorat</i>
Occupe un emploi	79 %	69 %	61 %	59 %
Nombre d'heures travaillées				
Moins de 15 heures	9 %	29 %	23 %	36 %
15 à 20 heures	19 %	41 %	21 %	33 %
21 à 30 heures	17 %	16 %	14 %	12 %
Plus de 30 heures	55 %	14 %	42 %	19 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %
Nombre de répondants	1 729	3 326	922	181

À notre connaissance, aucune étude n'a auparavant établi la prévalence du travail rémunéré en cours d'année scolaire chez les étudiants inscrits dans des centres de formation professionnelle ou de formation générale des adultes, mis à part une enquête de Veillette et coll. (2013) réalisée auprès de jeunes fréquentant un centre de formation générale des adultes et indiquant que près de la moitié des étudiants occupaient un emploi.

2. PORTRAIT DE LA CONCILIATION ÉTUDES-TRAVAIL-FAMILLE

Les réponses des étudiants à l'outil *JeConcilie.com* ont été analysées afin de dresser un portrait de leur situation sur le plan des études, du travail et de la santé. La méthodologie utilisée et les résultats de cette démarche sont présentés dans la section suivante.

2.1. Méthodologie

Le questionnaire *JeConcilie.com*

Le questionnaire *JeConcilie.com* comporte 70 questions (annexe B) portant sur la situation générale de l'étudiant, ses études, son travail et sa santé. De plus, une section optionnelle portant sur les contraintes familiales est destinée aux étudiants qui ont des enfants à charge ou qui agissent à titre de proches aidants.

Bonification du site *JeConcilie.com*

En novembre 2016, le site *JeConcilie.com* a été adapté au contexte du Nouveau-Brunswick et quelques questions portant sur les parcours scolaires de cette province ont été ajoutées. Nous avons profité de cette bonification du site pour introduire une formule de consentement destinée aux étudiants afin de leur permettre de prendre part à un projet de recherche. Nous avons alors modifié la structure du site de manière à pouvoir sauvegarder les réponses des répondants dans une optique de recherche. Un volet « Intervenant » a aussi été ajouté afin de permettre à quiconque voulant prendre connaissance de l'outil de le faire sans que ses réponses soient conservées dans la base de données. La section sur la famille a, quant à elle, été ajoutée en avril 2018 à la suite d'une entente avec le ministère de la Famille.

Collecte des données

Bien que la collecte ait débuté en novembre 2016, c'est à partir de mai 2017, à la suite d'une entente intervenue entre les IRC et Services Québec, que la majeure partie de la collecte fut réalisée. Des cibles régionales ont été fixées en fonction de la population étudiante de chaque région afin de parvenir à recruter 5 000 étudiants sur l'ensemble du territoire québécois. Les IRC de chaque région ont donc mis en place diverses stratégies afin de leur permettre d'atteindre leur cible régionale, habituellement en partenariat avec le milieu scolaire ou encore avec les carrefours jeunesse-emploi. La possibilité de produire des portraits par établissement a aussi été offerte aux milieux qui le souhaitaient de façon à favoriser la participation du plus grand nombre d'établissements scolaires.

Taille de l'échantillon

De novembre 2016 à décembre 2018, ce sont **5 184** étudiants³ qui ont été sensibilisés aux enjeux de la conciliation études-travail-famille. Également, l'ensemble de leurs réponses sur *JeConcilie.com* ont été sauvegardées pour les fins du projet de recherche. Par contre, quelques écoles nous ont informés qu'elles n'étaient pas en mesure de retrouver les résultats d'un certain nombre d'étudiants ayant rempli le questionnaire dans la base de données en raison de problèmes de communication entre le réseau informatique de l'école et nos serveurs. Nous ne sommes cependant pas en mesure de chiffrer précisément

³ Afin d'alléger le texte, le terme *étudiant* a été utilisé pour désigner aussi bien les élèves du niveau secondaire que les étudiants des niveaux postsecondaires.

le nombre d'étudiants en question, mais nous pouvons affirmer que le nombre de personnes ayant rempli le questionnaire dans le cadre du projet est plus élevé que les 5 000 jeunes visés au départ.

Retrait de certains questionnaires

Plusieurs étudiants (1 144) qui ne détenaient pas d'emploi ont rempli le questionnaire. Bien que cela ait pu contribuer à les sensibiliser aux enjeux de la conciliation études-travail-famille, nous avons dû retirer leur questionnaire pour être en mesure de dresser un portrait des étudiants qui étaient simultanément aux études et occupaient un emploi au moment de remplir le questionnaire.

De plus, nous avons introduit deux questions de contrôle, au milieu et à la fin du questionnaire, afin de nous assurer du sérieux des étudiants qui prennent part à l'étude. On demandait alors au répondant de cocher l'un des choix proposés (par exemple, en accord) pour nous assurer qu'il est toujours attentif. D'autres critères d'incohérence (nombre d'heures de sommeil très faible ou très élevé, âge des enfants incompatible avec l'âge du répondant, nombre d'heures de cours ou d'emploi trop élevé ou trop faible en fonction du niveau scolaire, etc.) ont également été choisis afin de nous habiliter à identifier les questionnaires présentant plusieurs incohérences. Nous avons choisi de retirer tous les questionnaires présentant deux incohérences ou plus, ce qui correspond à 5 % des répondants. Le nombre final de questionnaires retenus pour les analyses est donc de **3 834**.

Enfin, puisque la section portant sur les contraintes familiales a été ajoutée après le début du projet, tous les répondants n'ont pas été en mesure d'y répondre. Le nombre d'étudiants considérés pour les analyses portant sur la famille est donc de **2 385**.

Portrait descriptif des répondants

Les caractéristiques de l'ensemble des répondants, déclinées selon différents sous-groupes (sexe, niveau scolaire et enfants à charge), sont présentées sous la forme de pourcentage ou de moyenne. Des tests statistiques de différence de proportions ou des tests t de Student pour les scores moyens sont utilisés afin de témoigner des différences qui sont statistiquement significatives au seuil de 5 %. Ces tests signifient qu'il y a moins de 5 % de chances qu'une différence observée soit attribuable au hasard de l'échantillonnage et non à des différences réelles entre les deux groupes. Les données de chaque niveau scolaire sont ainsi comparées avec celles des autres niveaux réunis. Un symbole simple est utilisé pour indiquer si la donnée d'un sous-groupe est plus élevée (+), plus faible (-) ou semblable (=) à celle du groupe de référence. L'ensemble des réponses des étudiants au questionnaire *JeConcilie* est présenté à l'annexe C et celles qui sont dignes de mention sont reprises et commentées dans le présent rapport. Des diagrammes à bandes verticales sont utilisés lorsque toutes les modalités d'une même question sont présentées. La somme des bâtonnets est alors de 100 %. Par contre, des diagrammes à bandes horizontales sont utilisés lorsque plusieurs énoncés d'une même question ou plusieurs questions de même nature sont présentés dans un même diagramme. Les répondants ont alors la possibilité de sélectionner plus d'un choix et la somme diffère de 100 %.

Représentativité des résultats – Mise en garde

Les stratégies utilisées pour inviter les étudiants à répondre au questionnaire *JeConcilie.com* diffèrent grandement d'une région à l'autre. Les IRC de certaines régions ont choisi de cibler certains niveaux scolaires tandis que d'autres ont lancé une invitation à l'ensemble des institutions scolaires sur leur territoire. De plus, la participation a été très forte dans certaines régions du Québec, tandis qu'elle s'est révélée plus faible pour d'autres. Également, il ne faut pas oublier que le projet visait

à sensibiliser un grand nombre de jeunes aux enjeux de la conciliation études-travail et à identifier les facteurs favorables à une conciliation études-travail réussie.

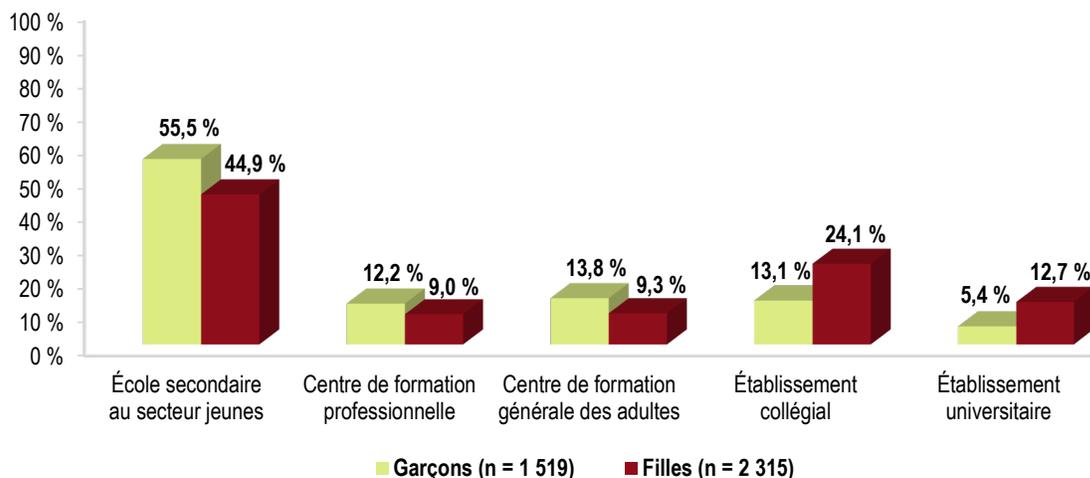
Il faut donc être prudent lors de l'interprétation des résultats et dans la généralisation de ceux-ci, particulièrement à l'échelle des régions administratives, car il est possible que le portrait ici présenté ait été influencé par le mode de collecte qui a été privilégié dans une région donnée. Le portrait descriptif présenté à l'échelle de l'ensemble du Québec ne se veut donc nullement représentatif de l'ensemble des étudiants du Québec. En effet, le mode d'échantillonnage utilisé ne permet pas d'assurer la représentativité de l'échantillon, puisque certaines régions et certains niveaux scolaires sont sous-représentés ou, à l'inverse, surreprésentés. Il s'agit donc davantage d'un portrait des répondants ayant pris part à l'étude (échantillon de convenance) que d'un échantillon représentatif de l'ensemble des étudiants du Québec. Ce portrait a, par contre, l'avantage de permettre d'identifier des enjeux de conciliation qui pourraient être propres, par exemple, au niveau scolaire ou au sexe des répondants.

2.2. Présentation des résultats

2.2.1. Caractéristiques des répondants

Les répondants proviennent de toutes les régions du Québec (annexe C, question 3), mais certaines régions sont mieux représentées que d'autres en raison d'une participation accrue des milieux scolaires ou de démarches plus soutenues de la part de leur IRC respective. Ainsi, les répondants proviennent principalement des régions du Bas-Saint-Laurent (17,5 %), de l'Estrie (16,2 %), de Montréal (12,9 %), de Chaudière-Appalaches (10,3 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (9,4 %), de la Montérégie (9,2 %), de la Côte-Nord (6,3 %) et des Laurentides (6,1 %). Certaines régions ont également fait le choix de cibler certaines populations étudiantes particulières. C'est entre autres le cas de la région du Bas-Saint-Laurent, où les personnes impliquées dans le projet ont principalement interpellé les écoles secondaires au secteur jeunes, ou celle de Montréal, où ce fut plutôt les centres de formation professionnelle (CFP) et les centres de formation générale des adultes (CFGAs) qui furent ciblés.

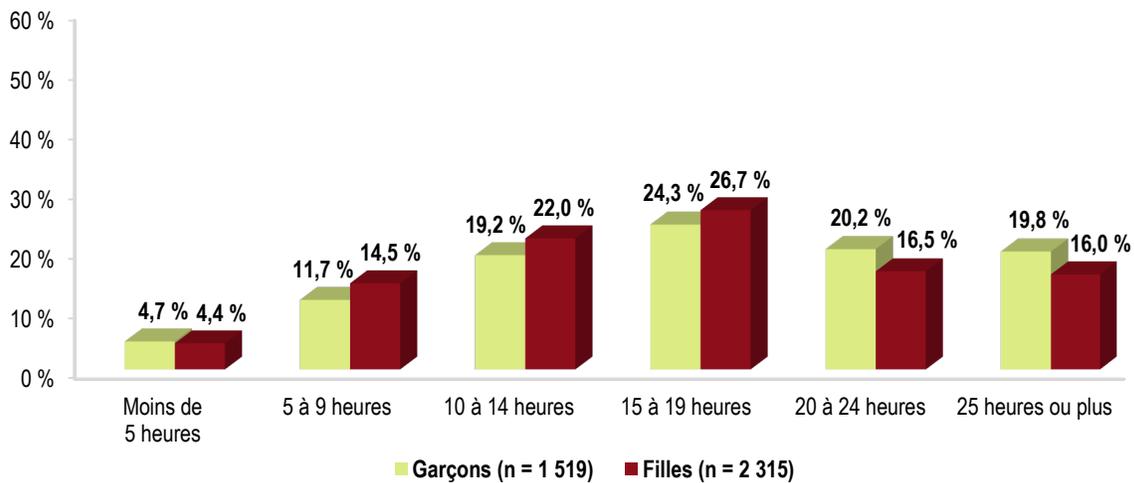
Figure 3 – Répartition des répondants selon le niveau scolaire et le sexe



La moitié des répondants fréquentait une école secondaire au secteur jeunes au moment de remplir le questionnaire et les garçons sont davantage représentés dans ce groupe d'élèves (figure 3). Les centres de formation professionnelle (CFP) et les centres de formation générale des adultes (CFGA) sont respectivement fréquentés par environ 10 % des répondants et les garçons y sont légèrement surreprésentés comparativement aux filles. Pour leur part, 20 % des répondants fréquentent un établissement collégial et 10 % une université québécoise et c'est plus souvent le cas chez les filles. Les filles sont, par ailleurs, une fois et demie plus nombreuses que les garçons à avoir pris part à l'étude, tout ordre d'enseignement confondu (2 315 filles contre 1 519 garçons).

Sans surprise, la moitié des répondants est âgée de moins de 18 ans. Bien que les étudiants plus jeunes fréquentent principalement une école secondaire au secteur jeunes, ils fréquentent aussi un CFP, un CFGA ou un cégep, mais dans des proportions moindres (annexe C, question 1). Il est aussi important de noter qu'une part non négligeable des répondants (9,8 %) est âgée de 25 ans ou plus. Ces étudiants plus âgés représentent à la fois le tiers des répondants qui fréquentent un CFP (33,0 %) ou une université (33,6 %). Nous pouvons présumer, à ce stade-ci, que l'âge aura une influence notable sur la conciliation études-travail, que ce soit par l'ajout de contraintes liées à la famille ou par la nature même de l'emploi des étudiants plus âgés qui diffère généralement des emplois étudiants occupés par les plus jeunes.

Figure 4 – Nombre hebdomadaire d'heures de travail rémunéré chez les étudiants en emploi



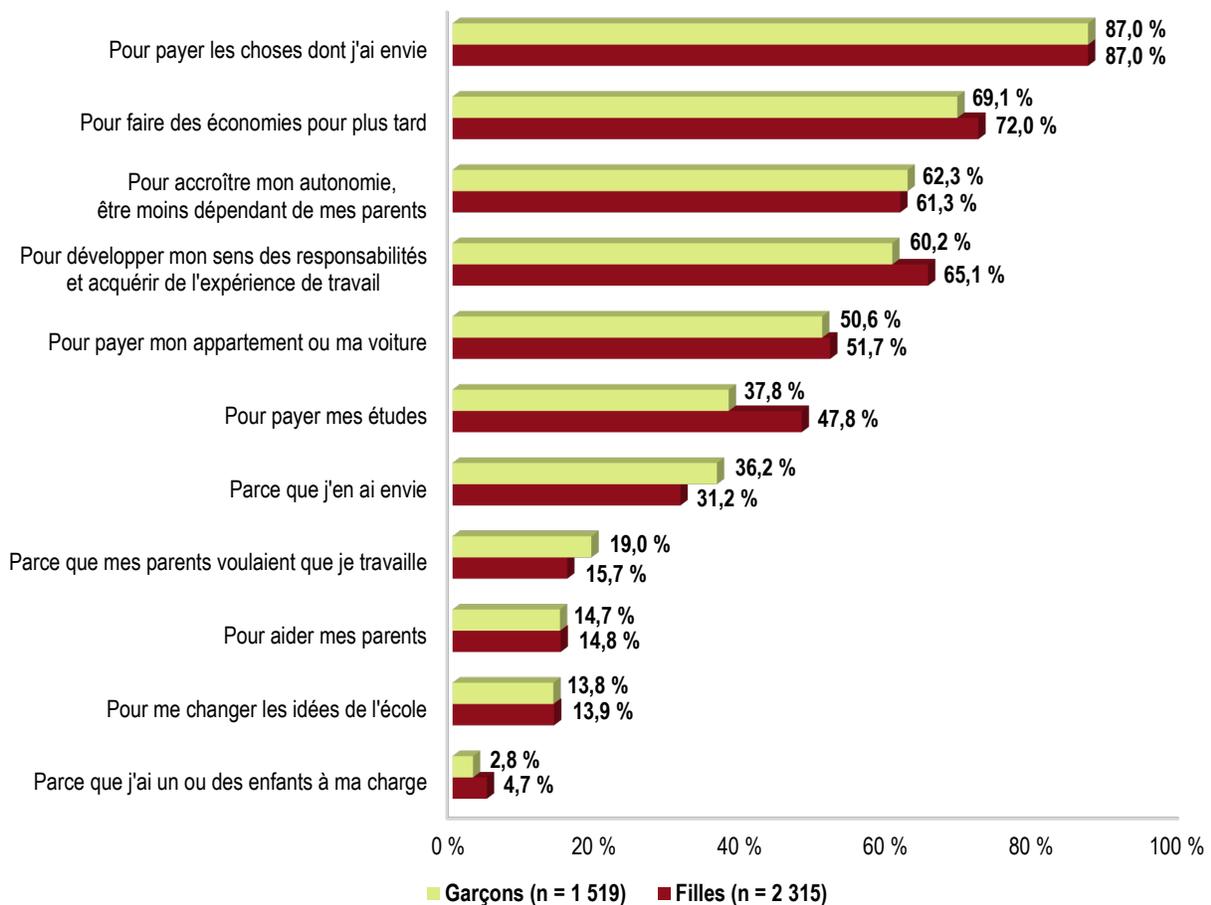
Comme nous l'avons vu précédemment dans la section 1.3 à partir des données de l'EQSJS 2016-2017 et du SPEC 2016, les filles sont généralement plus nombreuses à occuper un travail rémunéré durant l'année scolaire, mais ce sont les garçons qui y consacrent un plus grand nombre d'heures. Les données présentées à la figure 4 abondent dans ce sens, alors que 40,0 % des garçons qui ont un emploi rémunéré y consacrent 20 heures ou plus par semaine, contre 32,5 % des filles.

Le nombre d'heures hebdomadaires consacrées à un emploi est, par ailleurs, fortement lié au niveau scolaire (annexe C, tableau 7c). En effet, plus des trois quarts des répondants fréquentant un CFP ou un CFGA y consacrent 15 heures ou plus, ce qui est moins souvent le cas des étudiants des cégeps et des universités et encore moins celui des élèves du secondaire au secteur jeunes. Notons tout de même que la proportion d'élèves du secondaire qui travaillent 15 heures ou plus observée dans notre enquête (49,8 %) semble élevée, si on la compare avec celle mesurée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ, 2018b) dans le cadre de l'EQSJS 2016-2017 (annexe A, tableau 7), alors que la proportion des élèves de cinquième secondaire travaillant 16 heures ou plus est de 23,2 %. Précisons tout de même que ces deux données ne sont pas directement comparables, puisque ceux qui travaillent précisément 15 heures par semaine sont inclus dans notre statistique et sont exclus dans celle de l'ISQ.

2.2.2. Caractéristiques de l'emploi

Lorsqu'on leur demande les raisons pour lesquelles ils ont choisi d'occuper un emploi, six raisons sont choisies par une proportion substantielle d'étudiants. En haut de la liste, la grande majorité des étudiants disent souhaiter se payer les choses dont ils ont envie ou disent vouloir économiser pour plus tard. Près des deux tiers des répondants disent vouloir accroître leur autonomie ou développer leur sens des responsabilités et acquérir de l'expérience de travail. Enfin, près d'un étudiant sur deux affirme travailler pour payer ses études ou des dépenses comme un appartement ou une voiture. Les garçons et les filles se distinguent peu quant aux raisons d'occuper un emploi, mis à part la nécessité de payer ses études et la volonté d'accroître son autonomie qui sont plus fréquemment mentionnées par les filles et le fait de travailler parce qu'on en a envie qui serait plus souvent avancé par les garçons (figure 5).

Figure 5 – Raisons pour lesquelles l'étudiant a pris la décision d'occuper un emploi

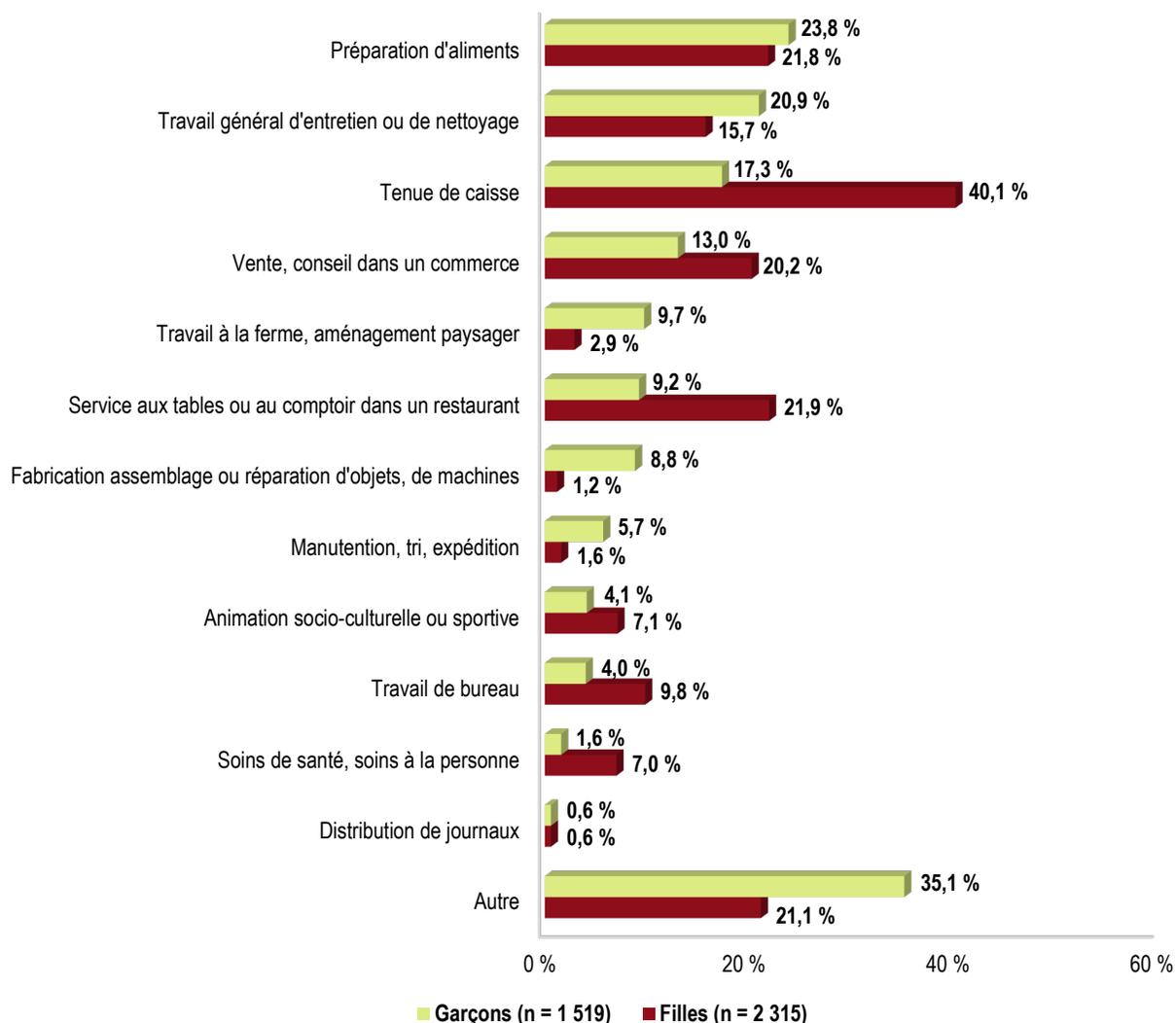


Les raisons d'occuper un emploi diffèrent selon le niveau scolaire (annexe C, question 9). En effet, alors que les élèves du secondaire au secteur jeunes sont plus enclins à travailler en cours d'année scolaire pour se payer les choses dont ils ont envie, pour économiser ou pour développer leur autonomie et acquérir de l'expérience de travail, les étudiants des autres niveaux scolaires doivent souvent travailler pour payer leurs études, un appartement ou une voiture. Ils sont aussi près de 10 % à affirmer devoir travailler parce qu'ils ont des enfants à charge. De même, les raisons qui poussent les étudiants qui ont des enfants à charge et qui sont généralement plus âgés à occuper un emploi diffèrent grandement des raisons des autres étudiants et renvoient davantage aux besoins de subsistance, mais beaucoup moins à ceux d'économiser pour le futur, de développer l'autonomie et d'acquérir de l'expérience de travail.

Le type d'emploi (annexe C, question 29) des étudiants se distingue notablement selon leur sexe et leur niveau scolaire. Alors que les élèves du secondaire au secteur jeunes occupent plus souvent un emploi impliquant la tenue de caisse (36,0 %), la préparation d'aliments (26,7 %) ou des travaux d'entretien et de nettoyage (22,7 %), les étudiants des cégeps, quoiqu'ils soient aussi nombreux à faire de la tenue de caisse (33,1 %), travaillent plus souvent dans les secteurs de la vente au détail (24,7 %) ou de la restauration (19,8 %). Notons enfin que les étudiants qui ont des enfants, ceux qui fréquentent l'université, la formation professionnelle ou le cégep et qui sont généralement plus vieux, se dirigent plus souvent que les autres étudiants vers des emplois en lien avec les soins de santé ou vers le travail de bureau. Bien entendu, le type d'entreprises dans lesquelles travaillent ces jeunes (annexe C, question 28) diffère en conséquence.

De surcroît, soulignons que le type d'emploi occupé par les étudiants respecte toujours les stéréotypes de genre qui s'avèrent bien tenaces (figure 6). En effet, alors que les filles sont plus nombreuses, par exemple, à effectuer de la tenue de caisse, du service aux tables dans un restaurant, de la vente ou à donner des soins de santé, les garçons sont plus nombreux à effectuer des tâches caractérisées par une plus grande exposition à des contraintes physiques, comme les travaux d'entretien ou de nettoyage, le travail à la ferme ou l'aménagement paysager, la fabrication ou la réparation d'objets ou de machines ou encore la manutention, le tri et l'expédition.

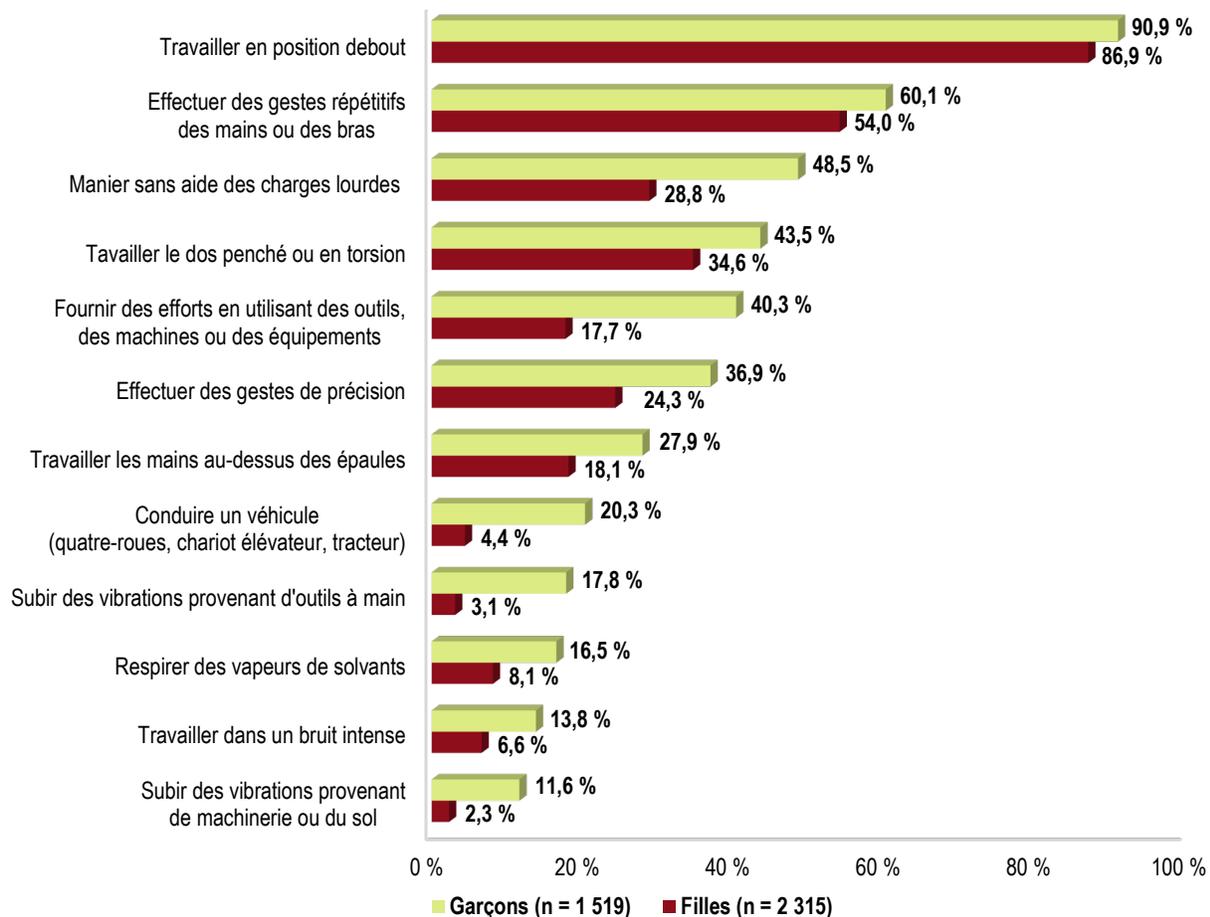
Figure 6 – Type d'emploi



Les jeunes n'occupent pas les mêmes emplois que les travailleurs plus âgés (Conseil permanent de la jeunesse, 2001). Ils investissent des secteurs différents, et lorsqu'ils sont dans les mêmes secteurs, ils n'occupent souvent pas les mêmes postes et n'ont pas les mêmes statuts d'emploi. Ils sont plus souvent dans des emplois temporaires, à temps partiel, ou occasionnels que leurs pairs plus âgés. En conséquence, ils n'ont pas toujours les mêmes avantages sociaux et les mêmes conditions d'emploi. C'est ce qui a fait dire au Conseil permanent de la jeunesse que les jeunes travailleurs constituaient une main-d'œuvre à bas prix, compétente et jetable (Conseil permanent de la jeunesse, 2001). Par ailleurs, d'après les données fournies par l'Enquête sociale et de santé du Québec (ISQ, 1998), les jeunes travailleurs cumulent davantage de contraintes d'organisation dans leur emploi (horaires irréguliers, horaire de nuit, faible rémunération) et de contraintes physiques (travail répétitif, efforts, manipulation d'objets lourds, bruit, solvants, vibration des outils, vibration des machines, poussières) que les travailleurs plus âgés.

Dans la présente enquête, une proportion plus élevée de garçons a rapporté un grand nombre de contraintes physiques (6 ou plus) (29,4 %) dans le cadre de l'emploi occupé que les filles (10,3 %). C'est également la situation qui prévaut chez les élèves qui fréquentent un CFGA (29,9 %), un CFP (23,1 %) ou le secondaire au secteur jeunes (19,5 %) que pour les étudiants du cégep (9,9 %) et de l'université (6,9 %) (annexe C, questions 30 à 41). Les contraintes physiques les plus fréquemment rapportées sont d'avoir à travailler souvent ou tout le temps debout, d'effectuer des gestes répétitifs, de manier des charges lourdes, de travailler le dos penché ou de fournir des efforts au moyen d'outils, de machines ou de pièces d'équipement. Fait à noter, les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles à rapporter être exposés à chacune des contraintes physiques documentées dans le questionnaire (figure 7).

Figure 7 – Contraintes physiques de l'emploi

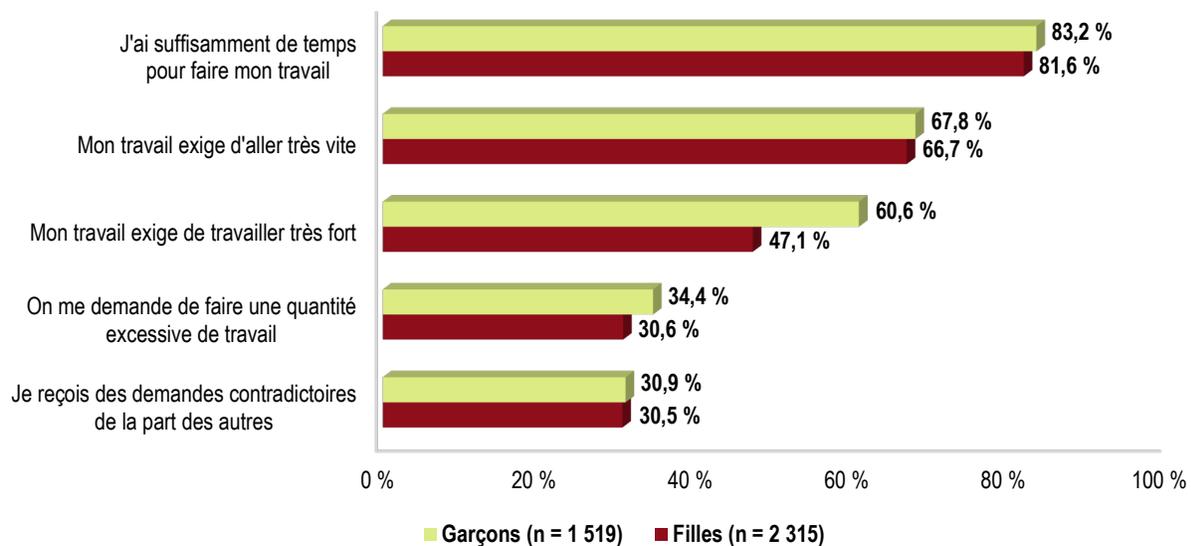


La demande psychologique dans le cadre de l'emploi (Karasek et coll., 1998) a également été mesurée (annexe C, questions 46 à 50) à l'aide de cinq questions. Quatre étudiants sur cinq affirment avoir suffisamment de temps pour faire leur travail. Par contre, deux étudiants sur trois disent que leur travail demande d'aller très vite. Les garçons sont, quant à eux, beaucoup plus nombreux que les filles (figure 8) à rapporter que leur travail exige de travailler très fort (60,6 % contre 47,1 %); les autres caractéristiques liées à la demande psychologique de l'emploi étant semblables selon le genre et rejoignant environ le tiers des étudiants.

De manière générale, les élèves qui fréquentent un CFP ou un CFGA estiment en plus grand nombre que leur emploi présente une demande psychologique élevée comparativement aux étudiants du cégep et de l'université. Les élèves du secondaire au secteur jeunes disent, quant à eux, plus souvent que leur travail exige d'aller très vite et qu'ils reçoivent des demandes contradictoires de la part des autres, mais ils disent aussi plus souvent qu'ils ont suffisamment de temps pour faire leur travail.

Également, les étudiants qui ont des enfants à charge mentionnent plus fréquemment que les autres que leur emploi exige de travailler très fort (63,5 % contre 51,0 %), qu'on leur demande une quantité excessive de travail (43,7 % contre 31,5 %) et qu'ils n'ont pas suffisamment de temps pour faire leur travail (26,0 % contre 18,1 %).

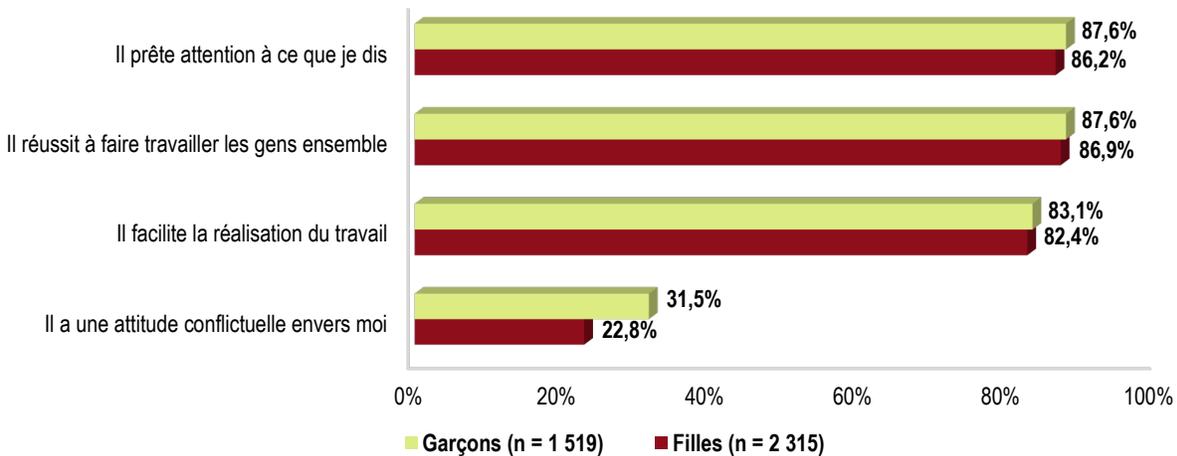
Figure 8 – Demande psychologique de l'emploi



Enfin, des accidents de travail sont plus fréquemment rapportés par les garçons (24,8 %) que par les filles (17,3 %), dans le cadre de leur emploi actuel, et par les élèves du secondaire au secteur jeunes (23,3 %) ou de la FGA (26,1 %), comparativement aux autres niveaux scolaires (annexe C, question 51).

Dans la plupart des cas, les étudiants témoignent d'attitudes favorables à un bon climat de travail de la part de leur employeur (annexe C, questions 42 à 45), et ce, aussi bien chez les filles que chez les garçons (figure 9). Ainsi, la plupart des répondants affirment que leur employeur immédiat prête attention à ce qu'ils disent, qu'il réussit à faire travailler les gens ensemble et qu'il facilite la réalisation du travail. De plus, seulement le tiers des répondants affirment que leur supérieur a une attitude conflictuelle envers eux, situation qui serait davantage vécue par les garçons que par les filles. À noter aussi que le soutien social (Karasek et coll., 1998) semble relativement semblable selon le niveau scolaire, à part l'attitude conflictuelle de l'employeur qui serait moins souvent relevée par les étudiants qui fréquentent un cégep ou une université.

Figure 9 – Soutien social du supérieur immédiat

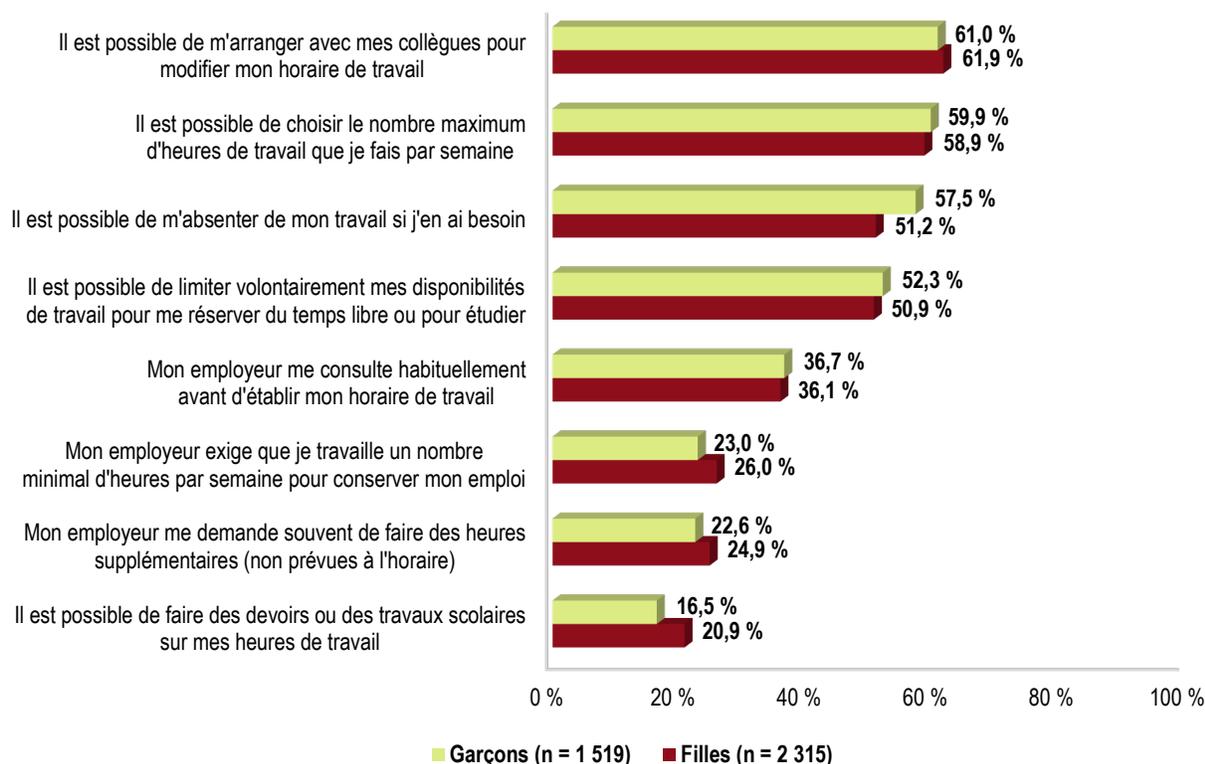


La majorité des étudiants, garçons et filles, rapporte qu'ils bénéficient d'un horaire flexible dans leur emploi (figure 10). Ils disent pouvoir s'arranger avec des collègues pour modifier leur horaire, choisir le nombre maximum d'heures à réaliser par semaine, avoir la possibilité de s'absenter au besoin et avoir la possibilité de limiter volontairement leur temps de travail. Par contre, seulement le tiers d'entre eux dit être consulté par l'employeur avant l'établissement de l'horaire et moins d'un étudiant sur cinq a la possibilité de faire ses travaux scolaires sur les heures de travail. Enfin, environ le quart des répondants disent que leur employeur exige un nombre minimal d'heures de leur part pour qu'ils puissent conserver leur emploi ou encore se voient souvent demander de faire des heures supplémentaires.

Les élèves qui fréquentent un CFP ou un CFGA rapportent qu'ils ont un horaire moins flexible dans leur emploi (annexe C, question 24) que les autres étudiants. Plus particulièrement, ils sont proportionnellement moins nombreux à avoir la possibilité de s'absenter du travail, à choisir le nombre maximum d'heures par semaine, à s'arranger avec des collègues pour un changement d'horaire ou à pouvoir limiter volontairement leur temps de travail.

Enfin, ceux qui ont des enfants à charge témoignent aussi d'une moins grande flexibilité quant à leurs horaires de travail, peut-être en raison du type d'emploi occupé qui diffère des autres étudiants. Ils ont ainsi moins souvent le loisir de choisir leur nombre d'heures hebdomadaires de travail (39,6 % contre 62,3 %), de limiter volontairement leurs disponibilités de travail (36,5 % contre 53,6 %) ou de s'arranger avec des collègues pour modifier leur horaire de travail (29,2 % contre 63,2 %). De plus, ils sont rarement consultés avant l'établissement de l'horaire de travail (19,8 % contre 37,2 %).

Figure 10 – Flexibilité de l’horaire de travail



2.2.3. Contraintes familiales

Comme attendu, les répondants ayant des enfants à charge sont généralement plus âgés que les autres étudiants (annexe C, question 1) alors que 81,3 % de ceux-ci ont 25 ans ou plus (contre seulement 7,7 % des répondants n'ayant pas d'enfants à charge). Également, les répondants avec des enfants à charge représentent environ 7 % des répondants des ordres postsecondaires et étudient principalement dans des centres de formation professionnelle (36,5 %), des établissements collégiaux (24,0 %) et des universités (18,8 %) (annexe C, question 4). Aussi, plus des deux tiers d'entre eux sont des femmes⁴ (annexe C, question 2).

Les étudiants-parents ont en moyenne moins d'heures de cours que les autres étudiants (19,6 heures contre 23,5 heures), mais ils consacrent autant de temps à leurs travaux scolaires que ces derniers (8,2 heures contre 7,3 heures) (annexe C, question 7). En effet, ils sont beaucoup plus nombreux à fréquenter les bancs d'école moins de 10 heures par semaine comparativement aux autres étudiants (30,2 % contre 5,6 %) et ils consacrent, en revanche, davantage de temps à leur emploi que les autres étudiants (24,8 heures contre 16,9 heures). Lorsque l'on combine les heures de cours, de travaux scolaires et d'emploi, les étudiants qui ont des responsabilités parentales cumulent en moyenne 52,4 heures contre 47,7 heures pour les autres étudiants. Près de 80 % d'entre eux cumulent plus de 40 heures par semaine et environ deux étudiants sur cinq disent ne pas avoir de journées complètes de congé dans une semaine normale, c'est-à-dire sans cours ni travail rémunéré (annexe C, question 8).

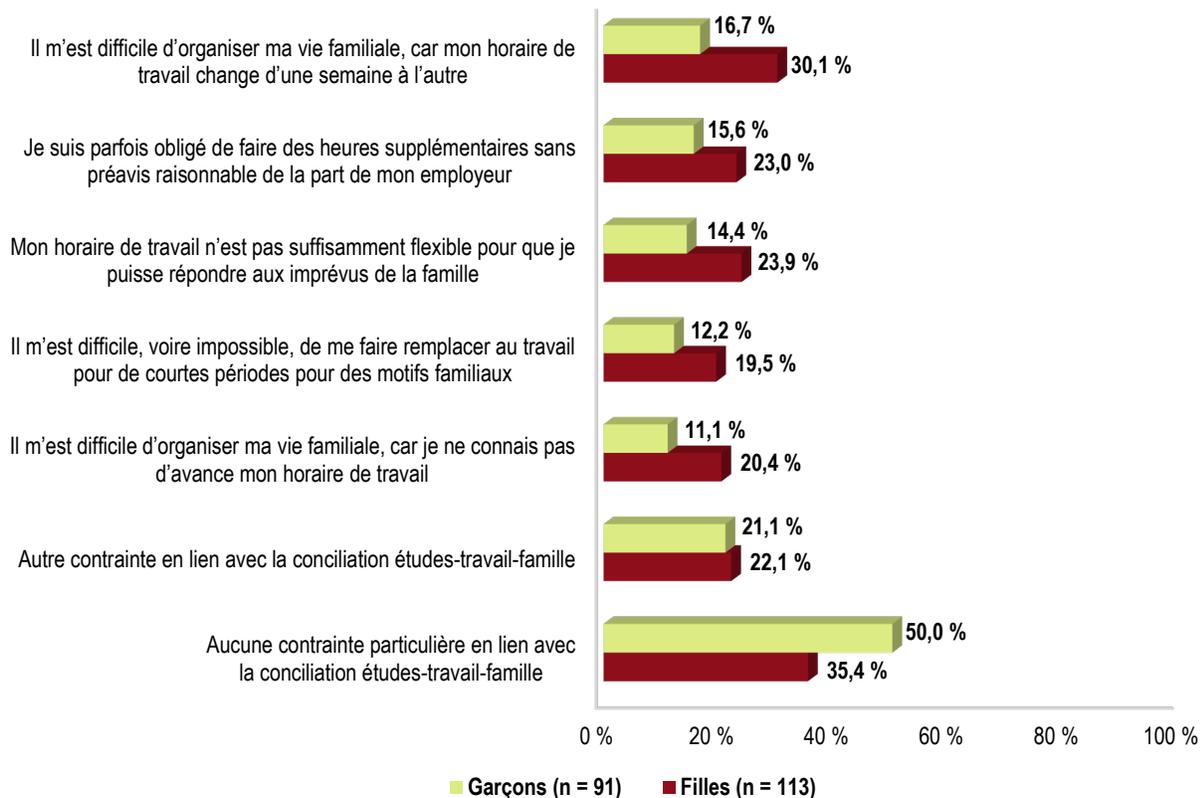
⁴ Comme la plupart des étudiants qui ont des enfants à charge sont âgés de 25 ans et plus, nous ajustons la terminologie utilisée pour hommes/femmes plutôt que garçons/filles lorsque nous faisons référence à ces étudiants.

Près du tiers des répondants (29,2 %) disent éprouver, la plupart du temps ou toujours, des difficultés à remplir leurs responsabilités parentales en raison des exigences scolaires et professionnelles (annexe C, question F1). Lorsqu'on leur demande si leur employeur se préoccupe de la conciliation études-travail-famille (annexe C, question F2), près de la moitié des étudiants qui sont parents répondent par la négative (43,7 %).

Les difficultés liées à l'horaire de travail (annexe C, question F3) sont multiples chez les répondants avec des responsabilités parentales. Cependant, ces difficultés sont semblables pour les hommes et pour les femmes, sauf en ce qui concerne l'horaire variable d'une semaine à l'autre qui rend l'organisation familiale plus difficile pour ces dernières (figure 11). De manière plus spécifique, ces difficultés liées à l'horaire de travail concernent environ un étudiant-parent sur cinq et touchent à la variabilité et à la flexibilité de l'horaire, aux heures supplémentaires obligatoires, à la difficulté à se faire remplacer pour de courtes périodes pour des motifs familiaux et au fait de ne pas connaître son horaire à l'avance. Il est à noter que deux étudiants-parents sur cinq considèrent qu'il n'y a aucune difficulté particulière en lien avec leurs horaires de travail.

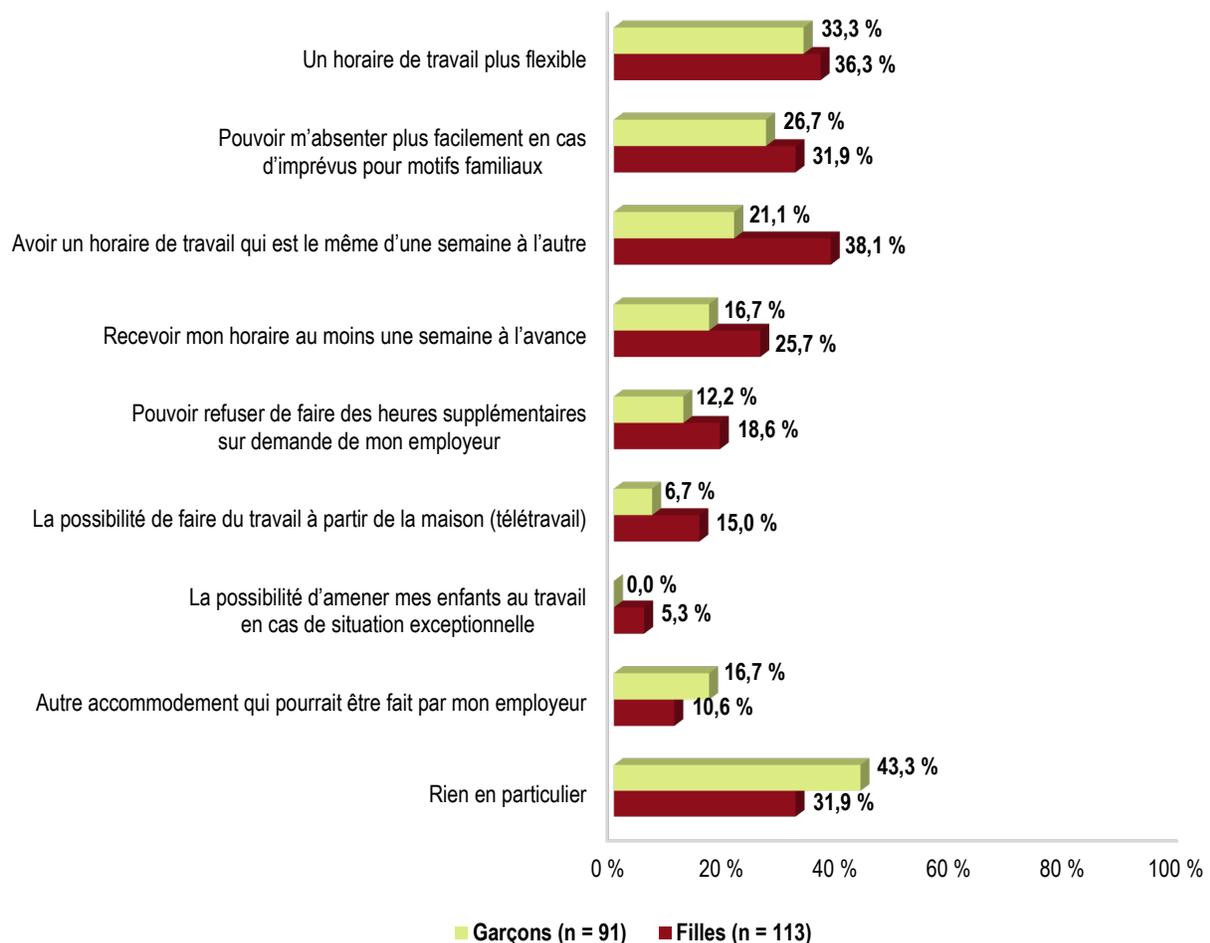
Figure 11 – Difficultés liées à l'horaire de travail au regard de la conciliation études-travail-famille

Est-ce que les énoncés suivants correspondent à ta situation dans ton milieu de travail?



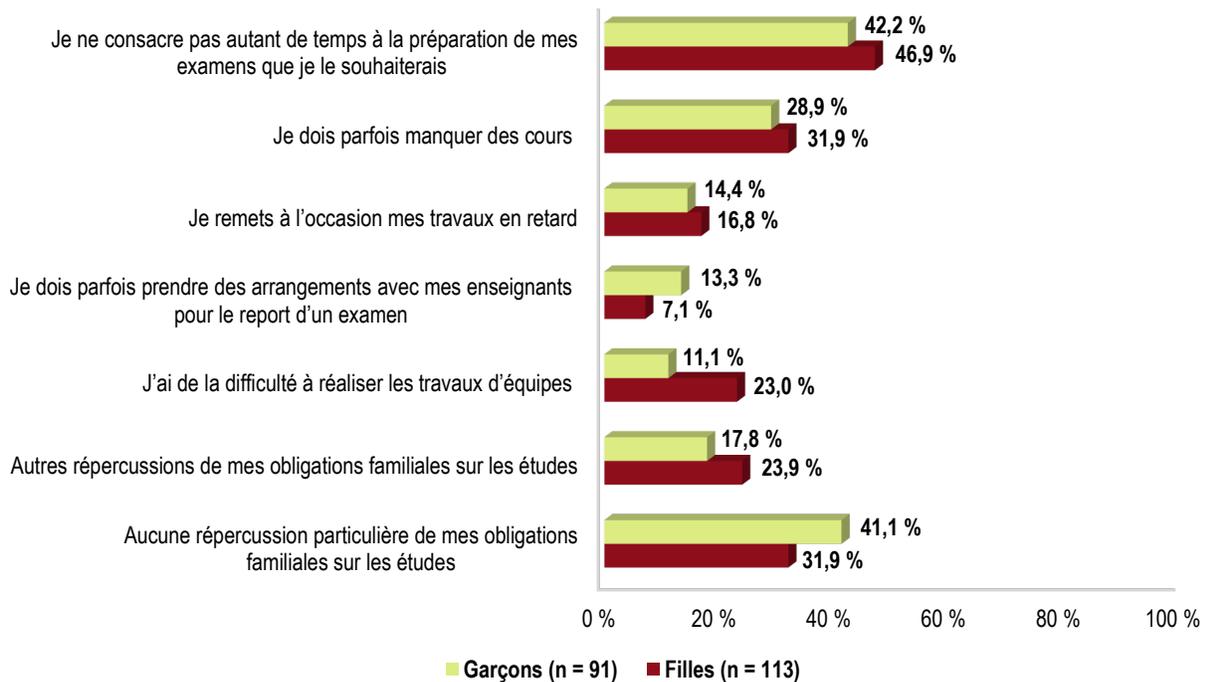
Lorsqu'il est demandé aux étudiants-parents ce que leur employeur pourrait faire pour favoriser un meilleur équilibre études-travail-famille (annexe C, question F4), trois propositions ressortent, soit d'avoir un horaire plus flexible (35,0 %), d'avoir un horaire stable d'une semaine à l'autre (30,5 %) et de pouvoir s'absenter plus facilement en cas d'imprévus pour des motifs familiaux (29,6 %). Certaines propositions facilitant la CETF trouvent écho davantage auprès des femmes que des hommes (figure 12), soit le fait d'avoir un horaire de travail qui soit le même d'une semaine à l'autre (38,1 % contre 21,1 %), de recevoir l'horaire de travail à l'avance (25,7 % contre 16,7 %), d'avoir la possibilité de faire du télétravail (15,0 % contre 6,7 %) et d'avoir la possibilité d'amener un enfant au travail en cas de situation exceptionnelle (5,3 % contre 0,0 %).

Figure 12 – Accommodements souhaités pour favoriser la conciliation études-travail-famille



La figure 13 présente la proportion d'étudiants-parents ayant mentionné certaines répercussions sur leurs études découlant de leurs obligations familiales (annexe C, question F5). Plus de la moitié d'entre eux ne consacre pas le temps souhaité à la préparation des examens (57,3 %) et deux étudiants sur cinq disent devoir parfois manquer des cours en raison de leurs obligations familiales (40,6 %). Le fait d'avoir des enfants à charge aurait aussi des répercussions sur les travaux d'équipe pour environ un parent sur cinq (22,9 %). Également, environ le tiers des étudiants-parents estiment qu'il y a d'autres effets que ceux qui sont listés. Les répercussions ici documentées sont semblables pour les hommes et les femmes, hormis les difficultés à réaliser les travaux d'équipe qui sont plus fréquemment rapportées par les femmes. Finalement, plus du tiers des étudiants-parents, le plus souvent des hommes, évaluent que leurs obligations familiales n'ont aucune incidence sur leurs études.

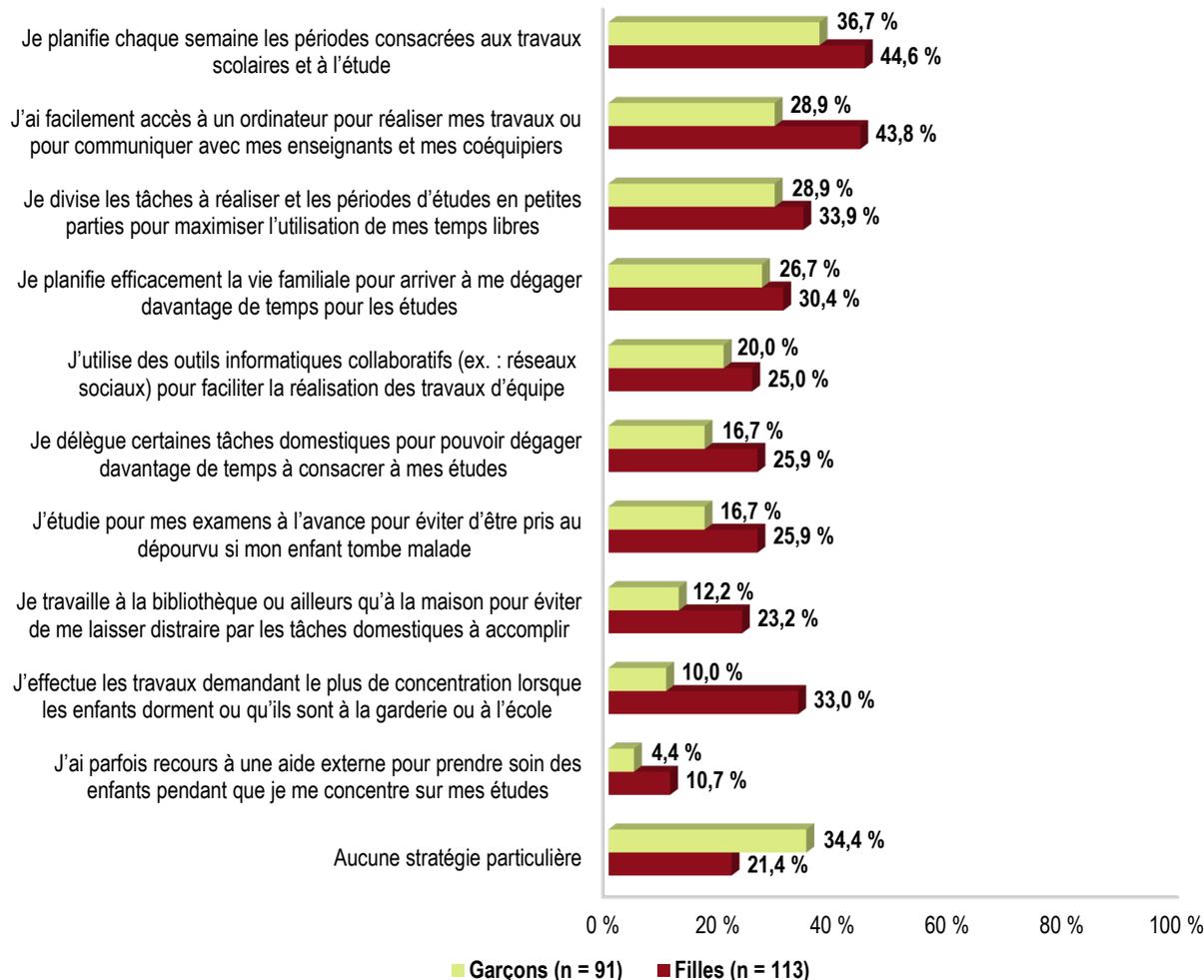
Figure 13 – Répercussions des obligations familiales sur les études



Les étudiants qui ont des enfants à charge utilisent différentes stratégies pour tenter de mieux concilier leurs obligations familiales et leurs études (annexe C, question F6). De manière plus spécifique, ils planifient davantage les périodes d'études (49,0 %) et la vie familiale (43,8 %), effectuent leurs travaux lorsque les enfants sont absents (43,8 %), divisent ceux-ci en petites tâches (41,7 %) ou étudient à l'avance (33,3 %). De plus, ils s'assurent d'avoir facilement accès à un ordinateur pour effectuer leurs travaux ou pour communiquer (44,8 %), mais disent utiliser les outils collaboratifs pour faciliter la réalisation des travaux d'équipe (22,9 %) dans une moindre proportion. Enfin, ils sont nombreux à déléguer certaines tâches domestiques (41,7 %) afin de dégager du temps pour les études.

L'analyse différenciée selon le sexe démontre que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à mettre en place des stratégies pour les soutenir au regard de leurs obligations familiales et leurs études (figure 14).

Figure 14 – Stratégies utilisées pour tenter de mieux concilier les obligations familiales et les études



2.2.4. Le volet scolaire

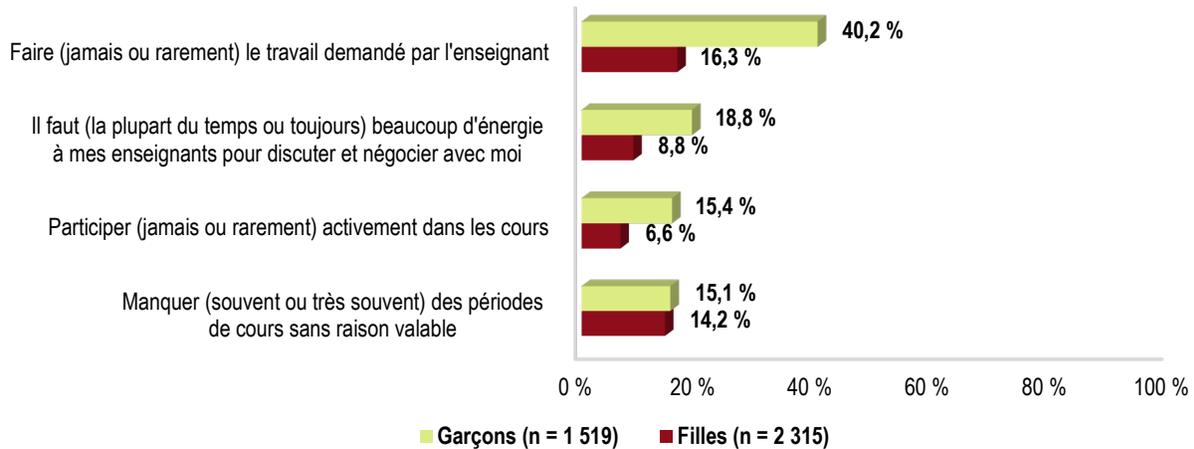
Les étudiants occupant un emploi en cours d'année scolaire ont été questionnés sur l'importance accordée à l'école, sur leurs aspirations scolaires ainsi que sur leur degré d'engagement scolaire et sur les conflits études-travail. Bien que ces indicateurs seront largement couverts dans le chapitre 3, nous en ferons un bref survol ici.

Notons d'abord que la plupart des répondants considèrent qu'un bon emploi dépend du niveau de réussite à l'école (87,9 %) et, à l'inverse, que bien réussir à l'école mène à un bon emploi (83,3 %) (annexe C, questions 12 et 13). Les aspirations scolaires sont, quant à elles, très différentes en fonction du niveau scolaire du répondant (annexe C, question 14). Ainsi, notons, au passage, que la moitié des jeunes du secondaire (51,6 %) vise à entreprendre des études universitaires alors que c'est le cas pour plus de deux collégiens sur trois (69,4 %). Par ailleurs, seul environ un élève fréquentant la FP ou la FGA sur cinq a de telles aspirations.

Un nombre élevé de manifestations de désengagement scolaire est plus fréquemment observé chez les garçons (25,0 %) que chez les filles (11,1 %). De manière plus importante, plus du tiers des répondants qui fréquentent un CFGA (36,7 %) présentent un nombre élevé de manifestations traduisant un désengagement scolaire, comparativement à moins d'un

répondant sur cinq au secteur jeunes du secondaire (18,2 %). Ces manifestations de désengagement se traduisent par le fait de ne pas faire le travail demandé par l'enseignant, de ne pas participer activement dans les cours, de manquer des périodes de cours sans raison valable et d'estimer que l'enseignant doit déployer beaucoup d'énergie pour négocier avec l'étudiant (figure 15).

Figure 15 – Mesures de désengagement scolaire



D'autre part, environ le dixième des étudiants a souvent pensé à abandonner ses études au cours des trois mois précédant l'enquête. Cette prévalence est semblable à ce qui a été observé dans d'autres enquêtes réalisées auprès d'étudiants du secondaire et du collégial (Gaudreault et coll., 2009; Gaudreault et coll., 2013). Il est notable que ce soient davantage les élèves qui fréquentent un centre de formation générale des adultes (22,8 %) et les étudiants-parents (24,0 %) qui songent à mettre un terme à leurs études.

Enfin, l'échelle de conflits études-travail sera présentée au chapitre 3.

La santé des étudiants

La perception de l'état général de santé est plus positive chez les garçons que chez les filles et chez les élèves du secondaire au secteur jeunes que chez les autres groupes d'étudiants (annexe C, question 52). Les filles, quant à elles, disent dormir davantage que les garçons durant les jours de classe, ce qui est aussi le cas des élèves du secondaire au secteur jeunes comparativement aux étudiants des autres ordres d'enseignement (annexe C, questions 53 et 54).

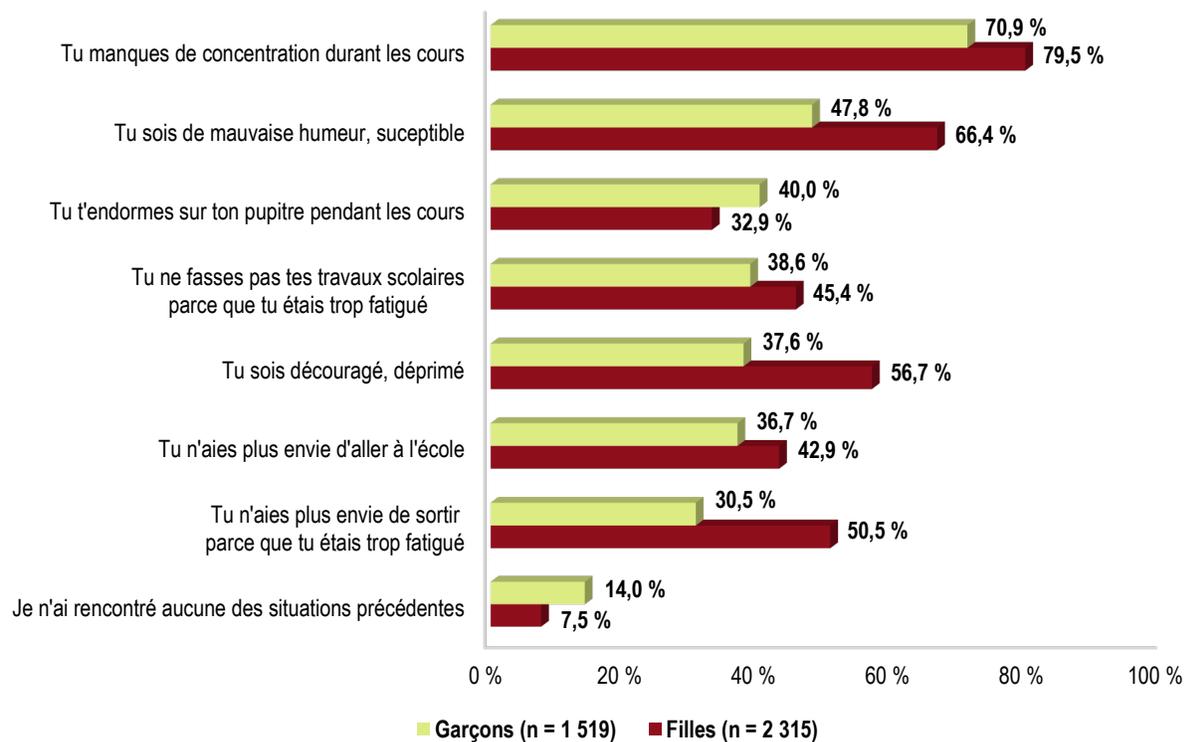
Pour ce qui est des symptômes de détresse psychologique (annexe C, questions 56 à 69), ils sont nettement plus fréquents chez les filles que chez les garçons (39,9 % contre 19,7 %). Plusieurs autres enquêtes ont montré des écarts similaires entre les garçons et les filles en matière de détresse psychologique (Gaudreault et coll., 2009, Gaudreault et coll., 2013). Une plus forte proportion de collégiens (36,3 %) ont rapporté un niveau élevé de détresse psychologique comparativement aux autres niveaux scolaires, mais c'est moins le cas des élèves inscrits dans un centre de formation professionnelle (23,1 %).

Qui plus est, les conséquences de la fatigue (annexe C, question 55) les plus souvent identifiées par les étudiants sont les difficultés de concentration dans les cours (76,1 %), l'irritabilité (59,1 %) et le découragement ou la déprime (49,1 %). Une proportion importante d'étudiants rapporte aussi d'autres conséquences de la fatigue au regard des études, comme perdre l'envie d'aller à l'école, ne plus faire ses travaux scolaires ou s'endormir sur son pupitre.

La plupart de ces conséquences liées à la fatigue sont présentes chez une plus grande proportion de filles que de garçons (figure 16). Notons que cette différence selon le sexe défavorisant les filles est conforme à la littérature (ter Wolbeek et coll., 2006). Davantage de symptômes de fatigue sont aussi observés chez les étudiants universitaires et collégiaux, de même que chez les élèves du secondaire au secteur jeunes, alors qu'ils sont moins fréquents chez ceux qui fréquentent un CFP ou un CFGA. À noter que les conséquences liées à la fatigue, ici documentées, ne sont pas nécessairement tributaires d'une mauvaise conciliation études-travail.

Figure 16 – Conséquences de la fatigue

Depuis le début de l'année scolaire, il t'est arrivé qu'à cause de la fatigue...



2.3. Synthèse des résultats

Trois principaux constats sont relevés dans cette analyse des résultats du questionnaire et sont détaillés ci-dessous.

1 La nature des emplois des garçons et des filles diffère, mais qu'en est-il de leur conciliation?

Autant le type d'emploi occupé par les filles et les garçons que la nature des tâches qu'ils ont à accomplir laissent penser que ceux-ci sont toujours choisis ou attribués selon des stéréotypes genrés. En effet, les filles rapportent plus souvent que les garçons qu'elles effectuent de la tenue de caisse, du service aux tables dans un restaurant ou de la vente ou encore qu'elles donnent des soins de santé. Pour leur part, les garçons révèlent plus souvent que les filles qu'ils effectuent des travaux d'entretien, du travail sur une ferme ou de l'aménagement paysager, qu'ils fabriquent ou réparent des objets, ou encore, qu'ils s'occupent de la manutention, du tri et de l'expédition. Également, les garçons sont exposés à davantage de contraintes physiques que les filles dans le cadre de leur emploi (par exemple, manier des charges lourdes, subir des

vibrations provenant d'outils à main ou du sol, effectuer des gestes de précision, etc.). Par contre, ils ne se différencient pas des filles en matière de flexibilité de l'horaire de travail, de niveau de soutien social offert par le supérieur immédiat et de niveau de demande psychologique auquel ils sont exposés dans le cadre de leur emploi. Alors que les garçons présentent davantage de manifestations de désengagement scolaire comportemental que les filles, ces dernières rapportent plus de symptômes de fatigue et de détresse psychologique.

2 Des enjeux de conciliation qui distinguent les jeunes du secondaire des autres étudiants

L'analyse de certaines caractéristiques de l'emploi permet de remarquer que les jeunes qui fréquentent une école secondaire au secteur jeunes se distinguent de façon importante des autres étudiants. En effet, ils occupent souvent des emplois qui requièrent peu ou pas de qualification (par exemple, la tenue de caisse, la préparation d'aliments, le travail général d'entretien ou de nettoyage, etc.) et qui s'accompagnent généralement d'une exposition à un nombre plus considérable de contraintes physiques. Également, la conciliation études-travail de ces élèves semble relativement aisée et ils témoignent dans l'ensemble d'une plus grande flexibilité d'horaire de travail que les autres étudiants. De plus, ils sont proportionnellement plus nombreux que les étudiants collégiaux et universitaires à rapporter avoir subi un accident de travail, sont plus susceptibles de se dire en bonne santé et disent dormir, en moyenne, un plus grand nombre d'heures durant les jours de semaine.

3 Les étudiants qui ont des enfants : une conciliation aux multiples défis

Les résultats montrent que 7 % des répondants aux études postsecondaires ont des enfants à charge. Ces étudiants présentent des caractéristiques qui diffèrent de celles des étudiants sans responsabilités familiales à plusieurs égards. Comparativement à ces derniers, ils consacrent souvent un plus grand nombre d'heures à leur emploi, mais moins à leurs cours. Il est entendu que leurs contraintes familiales s'ajoutent aux autres obligations auxquelles ils doivent faire face. De plus, leur travail est moins fréquemment dans des secteurs qui emploient traditionnellement des étudiants (vente, restauration, épicerie, etc.) et est souvent caractérisé par des horaires de travail moins flexibles. De surcroît, ces étudiants-parents rapportent qu'ils vivent une plus grande demande psychologique, mais disent être exposés à un moins grand nombre de contraintes physiques dans le cadre de leur emploi, comparativement aux étudiants sans enfants.

La plupart des étudiants-parents sondés mettent en place différentes stratégies afin d'arriver à concilier harmonieusement un emploi, les études et la famille, en commençant par une bonne planification (planifier efficacement la vie de famille et les périodes consacrées aux études, étudier à l'avance pour éviter les imprévus et faire les travaux demandant plus de concentration lorsque les enfants dorment); en demandant de l'aide externe pour effectuer les tâches ménagères ou pour s'occuper des enfants; ou encore en utilisant des outils technologiques pour les travaux d'équipes ou pour la communication avec les enseignants et leurs coéquipiers. Il est notable également que les femmes ayant pris part à l'étude soient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir des enfants à charge et à mettre en place plusieurs des stratégies nommées ci-dessus pour arriver à bien concilier le travail, les études et la famille.

En terminant, les étudiants-parents sont plus nombreux à témoigner de conflits entre leur emploi et leurs études et songent, dans une plus forte proportion que ceux sans enfants, à abandonner celles-ci. Toutefois, ils se distinguent peu de ceux sans responsabilités familiales en matière de santé (c'est-à-dire la fatigue, le sommeil, la détresse psychologique et les accidents de travail).

3. ANALYSE DES FACTEURS FAVORABLES À LA CONCILIATION ÉTUDES-TRAVAIL DES ÉTUDIANTS

Le chapitre 3 est consacré à l'identification de facteurs favorables à la conciliation études-travail. Il comporte trois sections : 1) quelques précisions méthodologiques sur la démarche privilégiée; 2) la présentation des résultats; 3) une synthèse permettant d'identifier les principaux éléments à retenir.

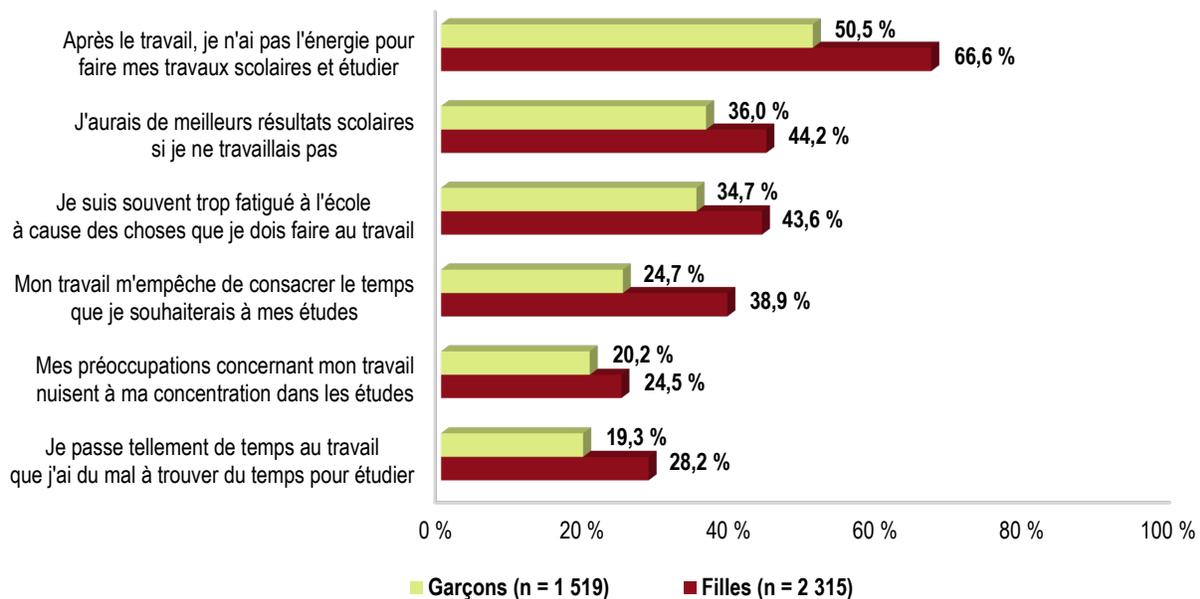
3.1. Précisions méthodologiques

Afin de mesurer le degré de facilité avec lequel les répondants concilient un emploi et les études, une échelle de conflits études-travail a été utilisée. La répartition des répondants selon leur degré de conciliation études-travail en fonction du sexe, du niveau scolaire et du fait d'avoir ou non des enfants à charge est présentée à la section 3.2.1. Ensuite, la section 3.2.2 permet d'établir des liens entre le degré de conciliation études-travail et certains indicateurs de persévérance scolaire, de santé et de sécurité au travail. Enfin, une analyse multivariée est réalisée à la section 3.2.3 afin d'identifier les variables des conditions du travail qui sont favorables à la CET.

Échelle de conflits études-travail

Une échelle de conflits études-travail (Tanguay, 2013) a été utilisée pour mesurer le degré de facilité avec lequel les étudiants concilient les études et le travail rémunéré (annexe C, questions 20 à 23, 25 et 26). La figure 17 présente la proportion d'étudiants qui sont en accord avec chacun des six énoncés constituant l'échelle. On peut ainsi constater qu'une majorité d'étudiants sont en accord avec l'affirmation selon laquelle ils n'ont pas l'énergie pour faire leurs travaux scolaires et étudier après le travail (60,2 %). Également, environ deux étudiants sur cinq sont d'avis qu'ils auraient de meilleurs résultats scolaires s'ils ne travaillaient pas (40,9 %) et qu'ils sont souvent trop fatigués à l'école à cause des choses qu'ils doivent faire au travail (40,1 %). De plus, le tiers des étudiants estiment que leur travail les empêche de consacrer le temps voulu aux études (33,3 %). De surcroît, seul le quart des répondants a affirmé être concerné par les deux autres énoncés de l'échelle de conflits études-travail. Finalement, la figure 17 nous renseigne à l'effet que les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à être en accord avec les divers énoncés composant l'échelle de conflits étude-travail.

Figure 17 – Énoncés composant l'échelle de conflits études-travail



Par la suite, les étudiants sont regroupés en trois catégories selon leur degré de conciliation (c'est-à-dire facile, plus ou moins facile ou difficile), et ce, sur la base du nombre d'items de l'échelle de conflits études-travail pour lesquels ils ont affirmé avoir des problèmes, afin de qualifier leur degré de conciliation; de vérifier si certains groupes d'étudiants sont plus à risques de présenter une conciliation études-travail difficile; et de mesurer les répercussions d'une mauvaise conciliation sur les études, la santé et la sécurité au travail.

Analyses multivariées

Une analyse multivariée a ensuite été effectuée afin d'identifier les facteurs qui sont le plus fortement associés à une meilleure conciliation études-travail. Pour les besoins de cette dernière analyse, une échelle continue a été créée en calculant la somme des six énoncés de l'échelle de conflits études-travail. Plus particulièrement, les réponses à ces énoncés sont : 1) fortement en désaccord; 2) en désaccord; 3) en accord; 4) fortement en accord. Ainsi, l'étendue des scores possibles à cette échelle va de 6, révélant l'absence de conflit études-travail, à 24, correspondant à un conflit études-travail maximal. C'est cette échelle qui sera utilisée comme variable dépendante lors de l'analyse multivariée.

Les variables suivantes ont été considérées dans les analyses multivariées afin d'identifier celles qui sont statistiquement associées au degré de CET :

Variables liées aux conditions d'exercice du travail

- * Le nombre d'heures hebdomadaires consacrées au travail rémunéré;
- * Les raisons d'occuper un emploi (11 items);
- * Le genre de travail réalisé (12 items);
- * Le fait de bénéficier ou non d'au moins une journée de congé par semaine;
- * La demande psychologique du travail (échelle composée à partir des questions 46 à 50);
- * Le soutien social du supérieur (échelle composée à partir des questions 42 à 45);
- * Le niveau de contraintes physiques en milieu de travail (échelle composée à partir des questions 30 à 41);
- * Les pratiques des employeurs quant à la gestion de l'horaire (8 items).

Variables de santé

- * La perception de l'état de santé;
- * La durée habituelle du sommeil la semaine et la fin de semaine;
- * Dormir suffisamment la semaine et la fin de semaine (en fonction de ses propres besoins pour être en forme);
- * Le niveau de fatigue (échelle composée à partir des énoncés de la question 55);
- * La détresse psychologique (échelle composée à partir des questions 56 à 69).

Variables scolaires

- * Le type d'établissement scolaire fréquenté (secondaire au secteur jeunes, FP, FGA, cégep, université);
- * Le nombre d'heures de cours;
- * Le nombre d'heures d'étude et de travaux scolaires;
- * Avoir pensé à abandonner ses études au cours des trois mois précédents;
- * Les manifestations de désengagement scolaire comportemental (indice composé à partir des questions 15 à 18).

Enfin, le genre, le niveau scolaire, le nombre d'heures de cours et le nombre d'heures consacrées à l'étude et aux travaux scolaires ont été entrés dans le modèle à titre de variables contrôles.

Les questions portant sur le fait d'avoir des enfants à charge, d'agir à titre de proche aidant ou encore celles de la section « Ma famille » ne sont pas considérées dans le modèle multivarié. En effet, les questions sur ce sujet ont été ajoutées alors que le projet de recherche avait débuté depuis longtemps. Vu que le sous-échantillon qui a rempli cette portion du questionnaire est relativement petit, inclure les questions de cette section aurait eu pour effet de réduire le nombre de répondants éligible pour les analyses.

Les variables liées aux conditions d'exercice du travail, à la santé et à l'éducation ont d'abord été entrées dans une matrice de corrélation afin de vérifier la présence de colinéarité, c'est-à-dire de repérer les variables qui corrélaient trop fortement entre elles (ρ de Spearman $> 0,5$). Dans le cas d'une forte corrélation bivariée, seule la variable la plus fortement corrélée à l'échelle de conflits études-travail a été conservée.

Un modèle de régression linéaire multiple a ensuite été produit en utilisant la procédure *Stepwise* ($p_{in} = 0,05$; $p_{out} = 0,10$) pour l'introduction des variables de condition d'exercice du travail et pour les variables scolaires et de santé. Les variables contrôles du genre, du niveau scolaire, sous leur forme dichotomique, et du nombre d'heures de cours ou consacrées aux travaux scolaires et à l'étude, sous leur forme continues, ont aussi été intégrées au modèle à l'aide de la procédure *Enter*. De plus, les valeurs prises par le facteur d'inflation de la variance (FIV) permettant de déceler des problèmes de multicollinéarité avoisinent toutes la valeur de 1, indiquant l'absence de tels problèmes. La normalité des résidus et l'homoscédasticité de ceux-ci ont également été vérifiées.

Les variables indépendantes retenues par les modèles multivariés sont regroupées et présentées dans le tableau des résultats selon trois grandes catégories, soit : les conditions d'exercice de l'emploi, les variables de santé et les variables contrôles qui renvoient à la dimension scolaire et au sexe du répondant. Elles sont présentées selon l'ordre décroissant de la valeur du bêta standardisé⁵, en prenant soin de regrouper les variables de même nature. Mentionnons enfin qu'une

⁵ Le bêta standardisé est un coefficient qui quantifie la variation de la cote z de la variable dépendante pour chaque augmentation d'une unité de la cote z d'une variable indépendante en conservant constantes les valeurs des autres variables indépendantes du modèle afin de pouvoir comparer les effets de chaque variable indépendante sur la variable dépendante.

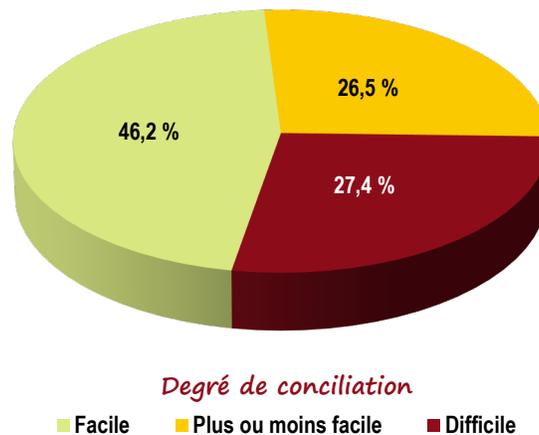
variable possédant un bêta standardisé positif est associée à une CET plus facile tandis qu'elle est associée à une CET plus difficile lorsque son coefficient est négatif.

3.2. Présentation des résultats

3.2.1. Le degré de conciliation études-travail

Le degré de conciliation études-travail (facile, plus ou moins facile, difficile) a été déterminé de la façon suivante. D'abord, si un étudiant était en désaccord (fortement en désaccord ou en désaccord) avec tous les énoncés ou en accord (fortement en accord ou en accord) avec un seul d'entre eux, sa conciliation études-travail a été considérée comme facile. Par ailleurs, les étudiants se disant en accord avec deux ou trois des énoncés constituant l'échelle de conflits études-travail ont été considérés comme ayant une CET plus ou moins facile. Enfin, les étudiants qui étaient en accord avec quatre énoncés ou plus de l'échelle de conflits études-travail ont été considérés comme ayant une CET difficile.

Figure 18 – Répartition des étudiants selon leur degré de conciliation études-travail



La figure 18 permet de constater que près de la moitié des répondants présentent une conciliation études-travail facile, qu'un peu plus du quart de ceux-ci présentent une conciliation plus ou moins facile et qu'enfin, le dernier quart présente une conciliation difficile. On peut aussi constater à la lecture du tableau 2 qu'une proportion plus nombreuse de filles que de garçons ont de la difficulté à concilier les études et le travail (31,6 % contre 20,9 %). Si l'on se penche sur le niveau scolaire, la proportion d'étudiants ayant de la difficulté à concilier les études et le travail est respectivement de 33,0 % et de 36,8 % pour les établissements collégiaux et universitaires et de 32,9 % et 29,4 % pour la FGA et la FP, ce qui est sensiblement supérieur à celui observé au secteur jeunes du secondaire (21,5 %). En ce qui concerne les étudiants qui concilient facilement les études et le travail, la proportion est plus faible à l'université (24,8 %) que pour les autres niveaux scolaires (40 % ou plus des étudiants).

Pour conclure, il est frappant de constater que les étudiants qui ont des enfants à charge sont proportionnellement plus nombreux à estimer concilier difficilement leurs études et leur emploi comparativement aux étudiants sans responsabilités familiales (44,8 % contre 27,3 %).

Tableau 2 – Degré de conciliation études-travail des étudiants selon le sexe, le niveau scolaire et la présence d'enfants à charge

	Degré de conciliation			Total (%)
	Facile (%)	Plus ou moins facile (%)	Difficile (%)	
Sexe				
Masculin	54,5	24,6	20,9	100,0
Féminin	40,7	27,7	31,6	100,0
Type d'établissement d'enseignement fréquenté				
École secondaire, secteur jeunes	55,0	23,5	21,5	100,0
Centre de formation professionnelle (CFP)	44,4	26,1	29,4	100,0
Centre de formation générale des adultes (CFG)	39,1	28,0	32,9	100,0
Établissement collégial	39,7	27,3	33,0	100,0
Établissement universitaire	24,8	38,4	36,8	100,0
Enfants à charge				
Oui	26,0	29,2	44,8	100,0
Non	46,1	26,6	27,3	100,0
Total	46,2	26,5	27,4	100,0

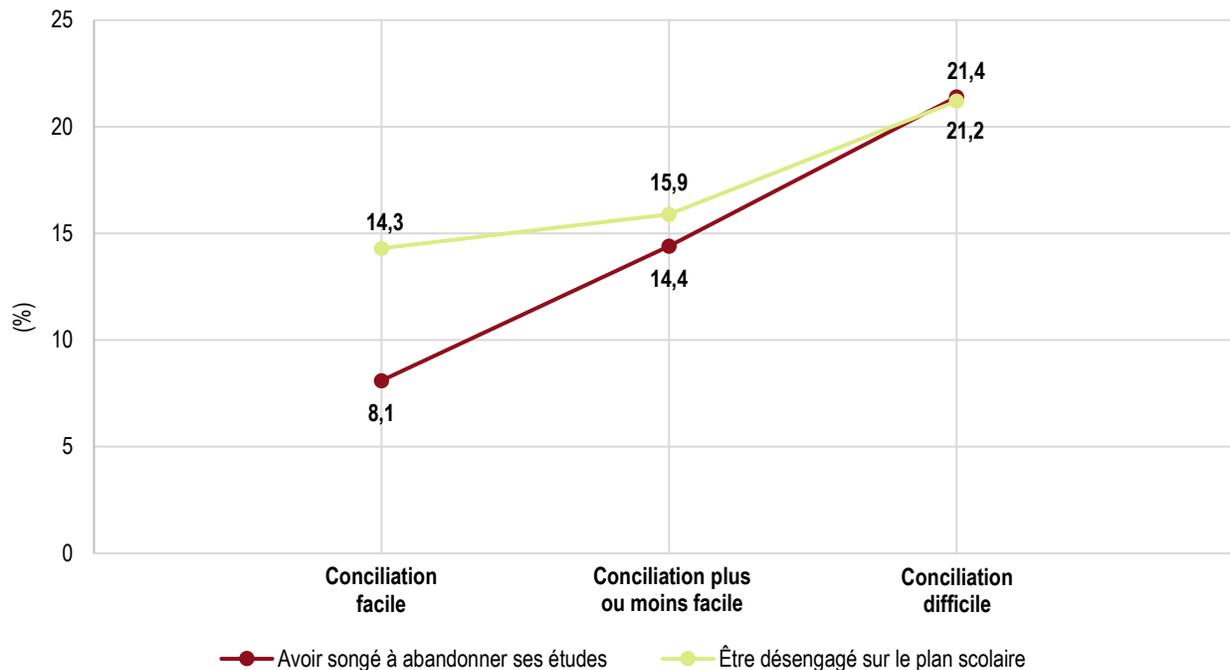
3.2.2. Relations entre le degré de conciliation études-travail et divers indicateurs d'engagement scolaire et de santé et sécurité au travail

Ce n'est qu'au début des années 90 que des études réalisées chez des jeunes occupant un emploi en cours d'année scolaire dénotèrent que le cumul études-travail comportait des risques pour la réussite éducative et la santé. Il est ici illustré que la relation entre le degré de conciliation études-travail (CET) et divers indicateurs scolaires et de santé et sécurité au travail est quasi linéaire. Autrement dit, plus la CET est ardue, plus les risques sont élevés au regard de l'engagement scolaire, de la santé et de la sécurité au travail.

D'abord, plus d'un jeune sur cinq (21,4 %) parmi ceux qui concilient difficilement les études et le travail a souvent pensé abandonner ses études au cours des trois derniers mois comparativement à moins d'un sur dix chez ceux pour qui la CET s'avère facile (8,1 %) (figure 19).

En se basant sur les travaux d'Archambault (2006), les manifestations de désengagement scolaire comportemental ici considérées sont les suivantes : 1) manquer souvent des périodes de cours sans raison valable; 2) participer activement aux cours que rarement; 3) réaliser rarement les travaux et devoirs demandés par les enseignants; 4) juger qu'il faut beaucoup d'énergie à un enseignant pour discuter et négocier avec soi. La figure 19 montre ainsi que plus d'un jeune sur cinq (21,2 %) parmi ceux qui parviennent difficilement à concilier les études et le travail rapporte entre deux et quatre manifestations de désengagement scolaire, comparativement à un jeune sur sept seulement, parmi ceux qui arrivent facilement à concilier les études et le travail (14,3 %).

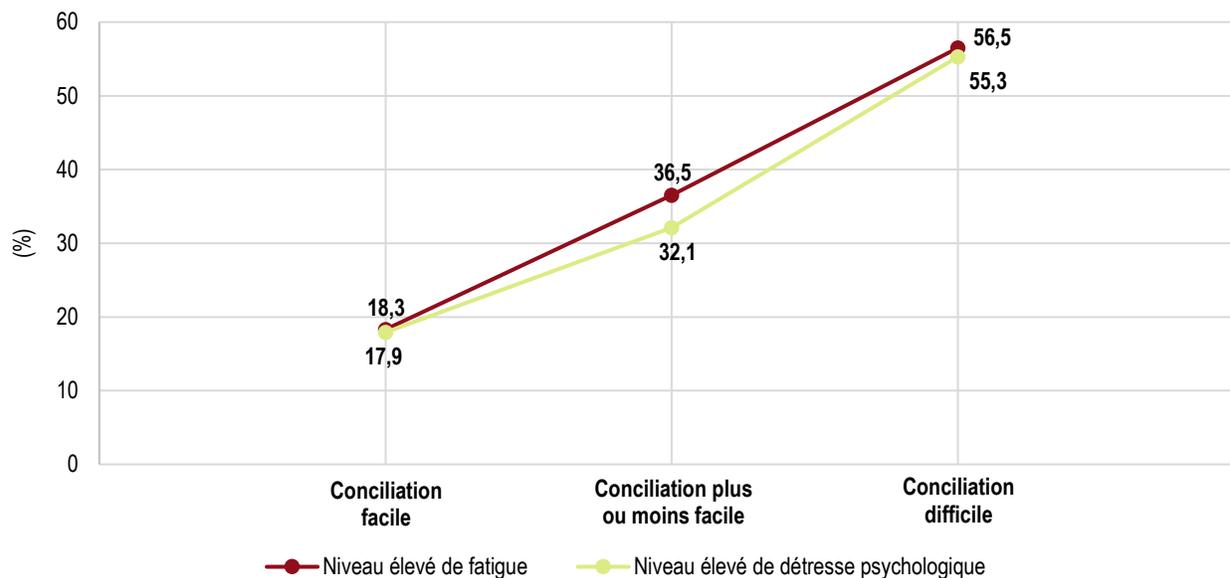
Figure 19 – Proportion d'étudiants qui ont souvent songé à abandonner leurs études au cours des trois derniers mois ou qui sont désengagés sur le plan scolaire, selon leur degré de conciliation études-travail



D'autre part, rappelons qu'il fut aussi demandé aux jeunes s'il leur est déjà arrivé, depuis le début de l'année scolaire, de vivre les situations suivantes en raison de la fatigue, soit : 1) manquer de concentration durant les cours; 2) être de mauvaise humeur, susceptible; 3) s'endormir sur son pupitre pendant les cours; 4) ne pas faire ses travaux scolaires; 5) ne plus avoir envie d'aller à l'école; 6) être découragé, déprimé; 7) ne plus avoir envie de sortir. Or, répondre par l'affirmative à au moins cinq de ces sept manifestations fut considéré comme reflétant un niveau élevé de fatigue. La figure 20 illustre donc que plus de la moitié des jeunes arrivant difficilement à concilier les études et le travail présente une fatigue élevée (56,5 %), comparativement à moins d'un jeune sur cinq (18,3 %) chez ceux pour qui la CET s'avère facile.

Par ailleurs, la détresse psychologique a été mesurée à l'aide de l'indice de détresse psychologique de Santé Québec (IDPESQ14) (Deschesnes, 1998). Plus précisément, les 14 items de l'indice comptabilisent les symptômes d'anxiété, de dépression, d'agressivité et de troubles cognitifs. L'intensité des symptômes est cotée sur une échelle de type Likert à quatre choix, l'étendue des scores possibles allant donc de 14 à 56. Les scores se situant dans le quintile supérieur de la distribution sont réputés indiquer un niveau élevé de détresse psychologique (Boyer et coll., 1993). Le seuil établi lors d'une enquête précédente auprès des jeunes du secondaire (Perron et coll., 1999) a été utilisé comme point de coupure. Comme c'est le cas pour la fatigue, plus de la moitié des jeunes conciliant difficilement les études et le travail présente une détresse psychologique élevée (55,3 %), comparativement à moins d'un jeune sur cinq (17,9 %) chez ceux qui arrivent facilement à concilier études et travail (figure 20).

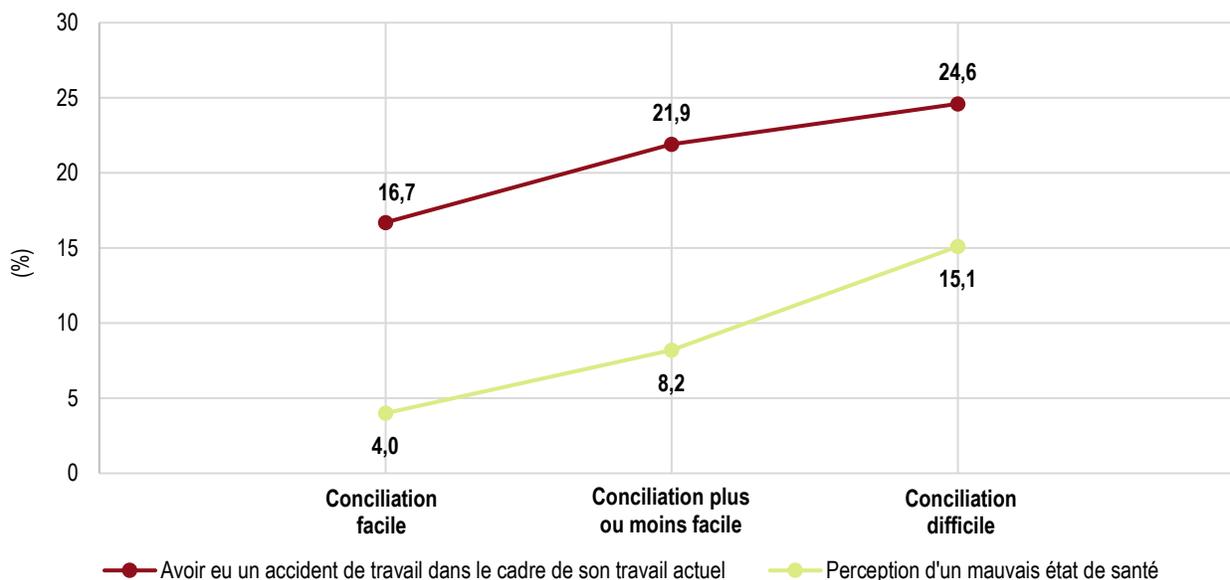
Figure 20 – Proportion des jeunes rapportant un niveau élevé de fatigue ou de détresse psychologique, selon leur degré de conciliation études-travail



Lorsque l'on s'attarde à la perception qu'ont les jeunes de leur état général de santé (figure 21), on constate également que 15,1 % la considèrent comme passable ou mauvaise parmi ceux qui réussissent difficilement à concilier les études et le travail, comparativement à près de quatre fois moins (4,0 %) chez ceux qui parviennent facilement à concilier les études et le travail.

Finalement, la proportion de jeunes admettant avoir subi un accident de travail dans le cadre de leur emploi actuel est plus élevée chez ceux qui concilient difficilement les études et le travail que chez ceux qui les concilient harmonieusement (24,6 % contre 16,7 %) (figure 21).

Figure 21 – Proportion d'étudiants qui ont une perception négative de leur état de santé ou qui ont subi un accident de travail dans le cadre de leur travail actuel, selon leur degré de conciliation études-travail



3.2.3. Analyses multivariées pour l'identification des facteurs favorables à la conciliation études-travail

Cette section a pour objectif d'identifier les variables liées au travail, à la santé et aux études qui sont associées à une CET plus facile. Rappelons que les variables liées au travail qui ont été considérées dans le modèle de régression linéaire sont : le nombre d'heures hebdomadaires consacrées au travail rémunéré; les raisons d'occuper un emploi; le genre de travail; le fait de bénéficier ou non d'au moins une journée de congé par semaine; les exigences psychologiques liées au travail; le soutien social du supérieur; le nombre de contraintes physiques dans le cadre de l'emploi; et les pratiques des employeurs en matière de gestion de l'horaire. Les variables scolaires qui ont été incluses sont : le niveau scolaire et le temps consacré hebdomadairement à l'étude et aux travaux scolaires. Par ailleurs, les variables liées à la santé qui ont été prises en compte dans le modèle sont : la fatigue, la détresse psychologique, le fait de dormir suffisamment pour que son besoin de sommeil soit comblé et la perception de son état général de santé. Finalement, le genre et le niveau scolaire ont été forcés dans le modèle à titre de variables contrôles. Les résultats de cette analyse multivariée sont présentés à la page suivante dans le tableau 3.

Voyons maintenant quels facteurs liés aux conditions d'exercice de l'emploi sont associés à une CET plus facile. Les résultats montrent d'abord que l'intensité de la demande psychologique à laquelle est soumis le jeune constitue une autre caractéristique fortement associée au degré de CET ($\beta = 0,18$). Ainsi, lorsque la demande psychologique est plus faible, ou, plus concrètement, lorsque la quantité de travail à accomplir, les exigences intellectuelles requises et les contraintes de temps à respecter dans la réalisation du travail sont moindres, la conciliation études-travail s'avère plus facile. Également, bénéficier d'un niveau plus élevé de soutien social de son supérieur immédiat s'avère favorable pour la CET ($\beta = 0,07$). Autrement dit, le soutien social du supérieur immédiat se traduit par des pratiques de gestion qui favorisent l'écoute, l'ouverture aux opinions des employés et la disponibilité du supérieur immédiat pour ses employés. Par contre, les contraintes physiques de l'emploi (travailler souvent debout, effectuer des gestes répétitifs, manier des charges lourdes, etc.) se montrent peu corrélées avec le degré de conciliation études-travail et ne sont pas retenues par le modèle.

Chez les travailleurs adultes, de plus en plus d'évidences scientifiques montrent qu'une demande psychologique élevée ou un faible soutien social de la part du supérieur – auxquels on réfère souvent comme étant des « risques psychosociaux » – peuvent contribuer au développement de problèmes de santé psychologique, de fatigue et de troubles musculosquelettiques, ce qui peut mener à des absences du travail pour maladie (Ariëns et coll., 2001; Biron et coll., 2019, Bültmann et coll., 2002). Nos recherches précédentes chez les étudiants-travailleurs ont montré qu'une demande psychologique élevée et un plus faible soutien social sont associés à un niveau plus élevé de fatigue. Également, une demande psychologique élevée a été associée à un risque accru d'éprouver de la douleur en lien avec son emploi rémunéré (Laberge et coll., 2011). La présente étude est toutefois la première à établir un lien entre des risques psychosociaux moindres et une meilleure conciliation études-travail.

Tableau 3 – Facteurs les plus fortement associés à une meilleure conciliation études-travail

Facteurs associés	Bêta standardisé
Variables des conditions d'exercice de l'emploi	
Faible demande psychologique ¹ de l'emploi	0,179***
Nombre d'heures de travail rémunéré moins élevé	0,178***
Soutien social ² élevé du supérieur immédiat	0,071***
Flexibilité de l'horaire de travail	
★ Possibilité de s'absenter de son travail au besoin	0,072***
★ Rarement besoin de faire des heures supplémentaires non prévues à l'horaire	0,067***
★ Pas de nombre minimal d'heures à faire pour conserver son emploi	0,062***
★ Possibilité de limiter volontairement son temps de travail	0,047***
★ Employeur qui consulte l'employé avant d'établir l'horaire de travail	0,045***
★ Possibilité de faire ses travaux scolaires sur les heures de travail	0,027*
★ Possibilité de s'arranger avec ses collègues pour modifier son horaire de travail	0,025*
Avoir pris la décision de travailler...	
★ Parce qu'on en avait envie	0,060***
★ Pour se changer les idées de l'école	0,046***
★ Pour faire des économies pour plus tard	0,027*
Mais pas pour...	
★ Payer ses études	0,041**
★ Parce qu'on a des enfants à charge	0,026*
Avoir au moins une journée de congé par semaine	0,046***
Travailler à la ferme ou faire de l'aménagement paysager	0,031*
Variables de santé	
Présenter un nombre moins élevé de symptômes de fatigue	0,228***
Faible détresse psychologique	0,153***
Dormir suffisamment pour combler son besoin de sommeil	0,039**
Perception plus positive de son état général de santé	0,037**
Variables contrôles	
Établissement scolaire fréquenté	
★ Le secondaire, au secteur jeunes	Non significatif
★ La formation professionnelle	Non significatif
★ La formation générale des adultes	Non significatif
★ Le cégep	- 0,061***
★ L'université	- 0,068***
Nombre hebdomadaire d'heures consacrées à l'étude et aux travaux scolaires	- 0,061***
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	Non significatif
Être un garçon	0,048***

*p < 0,05; ** p < 0,01; *** p < 0,001

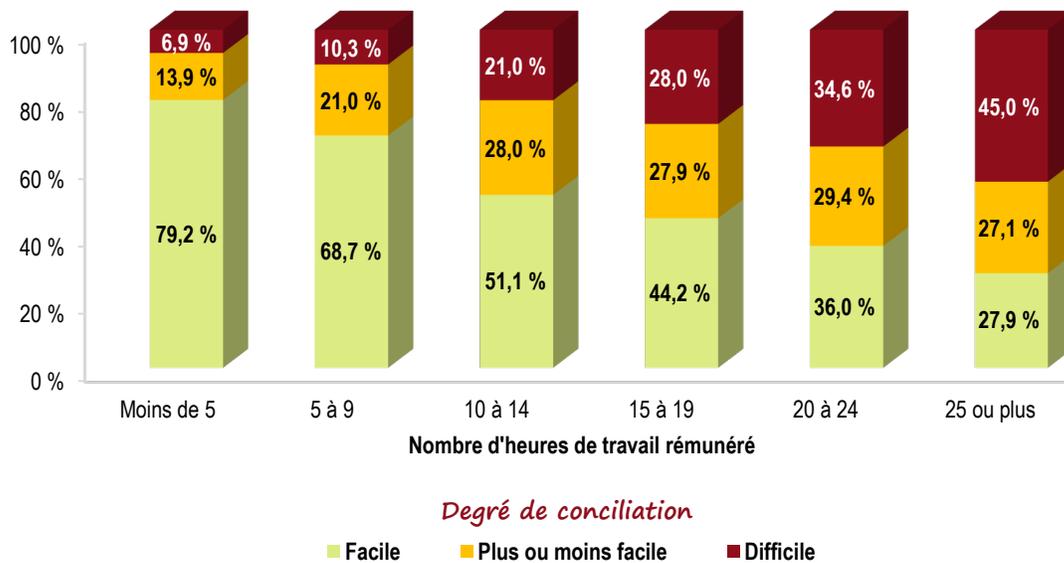
¹ Les énoncés composant l'échelle de demande psychologique de l'emploi sont : mon travail exige d'aller très vite, on me demande de faire une quantité excessive de travail, je n'ai pas suffisamment de temps pour faire mon travail, je reçois des demandes contradictoires de la part des autres, mon travail exige de travailler très fort.

² Les énoncés composant l'échelle de soutien social du supérieur immédiat sont : mon supérieur immédiat réussit à faire travailler les gens ensemble, mon supérieur immédiat prête attention à ce que je dis, mon supérieur immédiat facilite la réalisation du travail, mon supérieur immédiat n'a pas une attitude conflictuelle envers moi.

Comme attendu, consacrer moins d'heures par semaine à son emploi représente un gage d'une meilleure CET ($\beta = 0,18$).

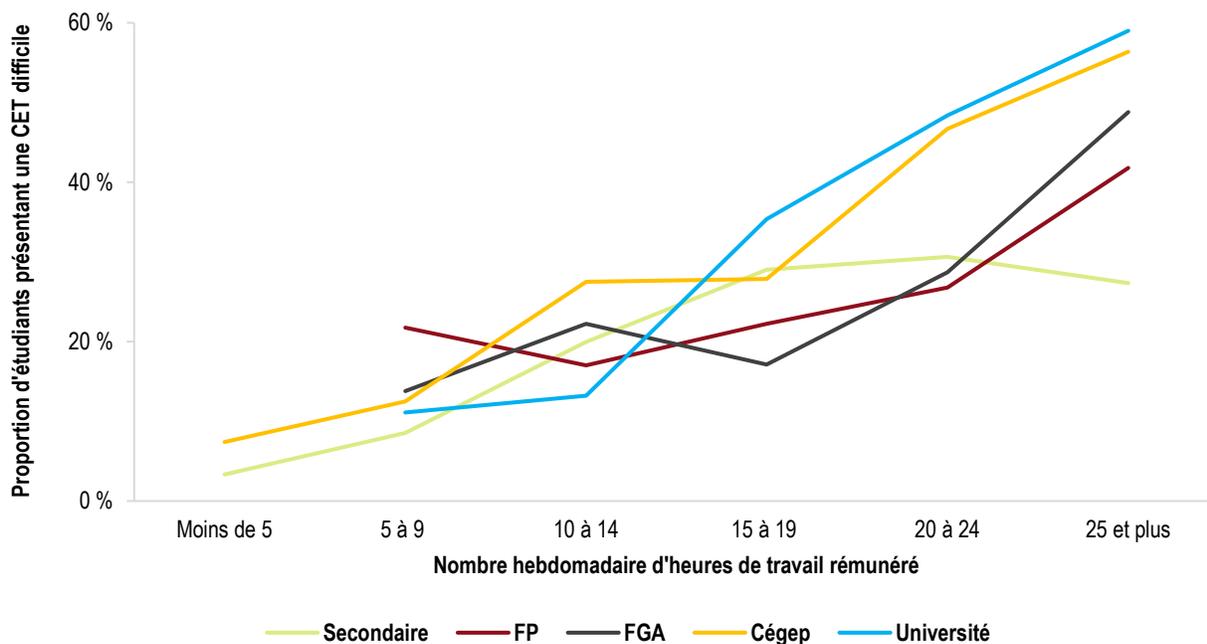
De nombreuses études ont démontré que consacrer plus de 15 ou 20 heures par semaine à un emploi rémunéré en cours d'année scolaire aurait plusieurs conséquences négatives, et ce, autant en matière de désengagement et de réussite scolaires que de comportements à risque pour la santé (Bonin, 2013; Monahan et coll., 2011; National Research Council et Institute of Medicine, 1998; Roy, 2008). Les présents résultats corroborent ce constat, puisque les jeunes qui consacrent un moins grand nombre d'heures hebdomadaires à leur emploi rémunéré parviennent à mieux concilier les études et le travail. À la question souvent posée : « Existe-t-il un seuil à ne pas dépasser? », il est possible d'avancer que, de manière générale, la proportion d'étudiants qui concilient facilement les études et un emploi rémunéré diminue de façon quasi linéaire en fonction du nombre d'heures consacrées à l'emploi. En corollaire, la proportion de ceux qui concilient difficilement un emploi et les études est très faible lorsque le nombre d'heures consacrées à l'emploi est inférieur à dix heures et il augmente rapidement par la suite (figure 22).

Figure 22 – Relation entre le nombre d'heures consacrées à un travail rémunéré et le degré de conciliation études-travail



D'un autre côté, la relation qui existe entre le degré de conciliation et le nombre d'heures consacrées à l'emploi diffère passablement en fonction du niveau scolaire du répondant (figure 23). En effet, au secondaire, secteur jeunes, la proportion d'élèves présentant une conciliation difficile augmente graduellement avec l'augmentation du nombre d'heures consacrées à l'emploi pour atteindre un plateau à partir de 15 heures par semaine. À la FP et à la FGA, une tendance à la hausse est observée, mais elle se manifeste principalement au-delà de 20 heures de travail hebdomadaire. Enfin, les tendances observées au cégep et à l'université sont relativement semblables; une fois dépassé le seuil de 20 heures de travail hebdomadaire, une conciliation difficile est rapportée par une proportion beaucoup plus élevée de collégiens et d'universitaires que par les élèves du secondaire, et ce, en incluant la FGA et la FP.

Figure 23 – Proportion d'étudiants présentant une conciliation études-travail difficile en fonction du nombre hebdomadaire d'heures consacrées à un travail rémunéré et du niveau scolaire



* Les données de ceux consacrant moins de cinq heures à un emploi ne sont pas présentées pour la formation professionnelle (FP), la formation générale des adultes (FGA) et l'université en raison du nombre restreint de répondants dans ces catégories.

Sans surprise, plusieurs des mesures que peut mettre en place un employeur pour rendre les horaires flexibles ou tout arrangement permettant à un employé d'avoir plus de latitude améliorent le degré de CET. Plus précisément, il peut s'agir du fait de pouvoir s'absenter de son travail au besoin, de n'avoir que rarement des heures supplémentaires non planifiées à effectuer, de ne pas avoir de nombre minimal d'heures à faire pour conserver son emploi, de pouvoir limiter volontairement son temps de travail, d'être consulté par son employeur avant qu'il n'aménage les horaires de travail, de pouvoir s'arranger avec ses collègues pour modifier son horaire et, finalement, d'avoir la possibilité de faire ses travaux scolaires sur les heures de travail. Dans ce même ordre d'idées, les jeunes qui disent bénéficier d'au moins une journée de congé par semaine rapportent une meilleure CET.

Fait intéressant, les raisons pour lesquelles un emploi est occupé jouent également un rôle au regard d'une CET tantôt plus, tantôt moins, réussie. En effet, alors que les jeunes qui travaillent parce qu'ils en ont envie, pour se changer les idées de l'école ou pour faire des économies pour plus tard rapportent une meilleure CET, ceux qui occupent un emploi pour des raisons qui s'apparentent davantage à des obligations, comme le fait de payer leurs études ou parce qu'ils ont des enfants à charge, arrivent moins aisément à concilier les études et le travail.

Bien qu'il puisse y avoir de nombreuses raisons de travailler à temps partiel pendant l'année scolaire, l'une des plus importantes est certainement l'argent gagné (Bachman et coll., 2011). Fait à noter, l'étude américaine *Monitoring the Future* menée auprès de 49 000 élèves entre 1981 et 2011 a révélé que les jeunes utilisent encore aujourd'hui la majorité des sommes gagnées pour leurs dépenses discrétionnaires, qu'il n'y a pas de lien entre des caractéristiques individuelles et différentes utilisations des revenus et, de façon plus importante, que ceux qui travaillent afin d'épargner pour leurs études sont exposés aux mêmes risques que les autres jeunes s'ils consacrent un trop grand nombre d'heures hebdomadaires à leur emploi (Bachman et coll., 2011). Soulignons toutefois que la présente étude est la première à démontrer que les jeunes qui occupent un emploi rémunéré en cours d'année scolaire pour des raisons pouvant être liées à des exigences financières arrivent plus difficilement à concilier les études et le travail.

Terminons la portion des résultats qui concerne les variables de condition de l'emploi en soulignant que le travail à la ferme ou l'aménagement paysager représente le seul type de travail, parmi tous ceux qui ont été documentés, qui est ressorti comme étant lié à une meilleure CET.

En ce qui concerne les indicateurs de santé, les analyses montrent que des niveaux faibles de fatigue ($\beta = 0,23$) et de détresse psychologique ($\beta = 0,15$) ressortent comme des facteurs déterminants au regard d'une bonne CET. Mentionnons aussi que percevoir positivement son état de santé et dormir suffisamment longtemps pour voir son besoin de sommeil être comblé sont des facteurs également associés à une meilleure CET.

Franke (2003) faisait judicieusement remarquer que combiner études et emploi ne signifie pas uniquement substituer une portion des heures d'études par des heures de travail, ou vice-versa, mais oblige surtout à une réorganisation des activités du quotidien de manière à aménager un nouvel horaire, lequel laissera moins de place à la récupération par le sommeil.

Enfin, la fréquentation d'un établissement d'enseignement collégial ou universitaire est associée à une CET plus difficile, comparativement au fait d'étudier au secondaire, que ce soit au secteur jeunes, au secteur des adultes ou à la formation professionnelle. Également, un plus petit nombre d'heures hebdomadaires consacrées à l'étude et aux travaux scolaires est associé à une meilleure CET et le fait d'être un garçon semble avoir un effet protecteur au regard de la CET, ces derniers étant proportionnellement plus nombreux que leurs consœurs à rapporter qu'ils concilient bien les études et le travail.

Il est reconnu, d'une part, que les exigences scolaires sont plus élevées au cégep et à l'université qu'au secondaire, tout comme l'est la proportion d'étudiants consacrant un grand nombre d'heures par semaine au travail rémunéré. On peut donc raisonnablement s'attendre à ce que la CET s'avère plus difficile lors des études postsecondaires. Rappelons, d'autre part, que le tiers des items de l'échelle de conflits études-travail décrite plus tôt renvoient au manque de temps pour les études résultant du fait d'occuper un emploi. Les présents résultats nous disent ainsi que les étudiants qui doivent consacrer beaucoup de temps à leur étude et aux travaux scolaires sont plus susceptibles, indépendamment du nombre d'heures hebdomadaires de travail rémunéré ou de cours, de rapporter une CET difficile. Il faut donc se rappeler qu'un étudiant qui doit passer beaucoup de temps dans ses livres, que ce soit parce que son programme d'études est difficile ou parce qu'il a besoin de plus de temps qu'un autre, devrait limiter le nombre d'heures hebdomadaires dédiées à son emploi, sous peine de vivre des conflits études-travail plus significatifs.

3.3. Synthèse des résultats

1

Une conciliation études-travail plus difficile entraîne d'importantes répercussions sur les études et sur la santé

D'entrée de jeu, rappelons que la plupart des étudiants témoignent d'une bonne conciliation études-travail et que ce n'est que le quart des étudiants qui rapporte avoir de la difficulté à concilier leurs études et leur emploi. Une conciliation difficile est plus fréquemment observée auprès des filles, des étudiants qui fréquentent le cégep et l'université et des étudiants qui ont des enfants à charge. Les résultats démontrent clairement qu'une conciliation études-travail plus difficile s'accompagne de difficultés croissantes sur le plan de l'engagement scolaire, de la santé et de la sécurité au travail. Rappelons, à titre d'exemple, que les jeunes qui disent concilier plus difficilement les études et le travail sont environ trois fois plus nombreux à avoir pensé à abandonner leurs études et à présenter un niveau élevé de fatigue ou de détresse psychologique, comparativement aux étudiants qui estiment concilier plus facilement les études et le travail.

2

La gestion de l'horaire, un enjeu de taille

Il est possible de constater que les jeunes qui consacrent davantage de temps à leur travail ou à leurs études concilient plus difficilement ces deux réalités. Le fait de limiter le nombre d'heures consacrées au travail rémunéré semble, encore aujourd'hui, un sage conseil. Il importe cependant de rappeler que le nombre d'heures travaillées doit être analysé en considérant d'autres facteurs, comme le niveau scolaire et le temps consacré à d'autres activités (études, sport, vie sociale, etc.). De surcroît, les étudiants qui se réservent au moins une journée de congé par semaine ou ceux qui travaillent auprès d'un employeur qui offre des conditions de travail plus flexibles et mieux adaptées à la réalité des étudiants-travailleurs arrivent plus aisément à concilier les études et le travail. Les mesures que peut mettre en place l'employeur et qui sont efficaces pour favoriser la CET sont multiples. Elles incluent, entre autres, la possibilité de s'absenter de son travail au besoin, de limiter volontairement son temps de travail, de s'arranger avec ses collègues pour modifier son horaire ou de faire ses travaux scolaires pendant les heures de travail. De plus, les étudiants qui mentionnent que leur employeur les consulte avant d'aménager les horaires de travail concilient mieux les études et le travail. Par contre, ceux qui doivent souvent faire des heures supplémentaires non planifiées ou qui doivent faire un nombre minimal d'heures pour conserver leur emploi présentent une CET plus difficile.

3

Les aspects psychosociaux : facteurs de risque ou de protection?

Chez les étudiants qui détiennent un emploi présentant une forte demande psychologique ou pour lesquels le supérieur immédiat fait preuve d'un faible soutien social, la CET s'avère plus difficile. Rappelons que d'autres études ont aussi démontré qu'une demande psychologique élevée et un faible soutien social de la part du supérieur immédiat ou des collègues pouvaient avoir des répercussions négatives sur la santé psychologique et physique et occasionner de l'absentéisme (Ariëns et coll., 2001; Biron et coll., 2019; Bültmann et coll., 2002; Laberge et coll., 2011). Par contre, l'inverse est aussi vrai. Lorsque la demande psychologique est plus faible, soit lorsque la quantité de travail à accomplir, les exigences intellectuelles requises et les contraintes de temps à respecter dans la réalisation du travail sont moindres ou que le soutien social du supérieur immédiat se traduit par des pratiques de gestion qui favorisent l'écoute, l'ouverture aux opinions des employés et qu'il se montre disponible pour ses employés, la CET en est facilitée. Il est donc souhaitable pour les employeurs d'adopter des styles de gestion qui prennent en compte ces aspects. Pour les jeunes, il est important qu'ils soient sensibilisés au regard des risques psychosociaux inhérents à leur emploi et qu'ils fassent des choix éclairés à cet égard. Rappelons enfin que la plupart des étudiants sondés témoignaient de pratiques de gestion favorable en matière de demande psychologique et de soutien social du supérieur.

4 Travailler par choix ou par obligation?

Les résultats des analyses multivariées montrent que certaines raisons avancées pour occuper un emploi sont associées à une conciliation études-travail plus ou moins facile. Ainsi, ceux qui travaillent par choix (par exemple parce qu'ils en ont envie, pour se changer les idées de l'école ou afin de faire des économies pour plus tard) arrivent plus facilement à concilier les études et leur emploi. D'un autre côté, ceux qui doivent travailler pour payer leurs études ou parce qu'ils ont des enfants à charge parviennent plus difficilement à concilier les études et le travail. Il est donc pertinent pour un professionnel qui accompagne un jeune en emploi qui éprouve des difficultés scolaires de lui poser des questions sur les raisons pour lesquelles il a pris la décision d'avoir un travail rémunéré.

4. ENTREVUES AVEC DES EMPLOYEURS QUI ENGAGENT DES ÉTUDIANTS

Dans le cadre de ce projet, une deuxième collecte de données a été réalisée auprès d'employeurs québécois afin d'identifier les pratiques mises en place pour faciliter la conciliation entre les études, le travail et, s'il y a lieu, la famille. La méthodologie utilisée et les résultats de cette démarche sont présentés dans la prochaine section.

4.1. Méthodologie

Entrevues semi-dirigées

Comme il a été précisé antérieurement, une approche qualitative a été privilégiée auprès des employeurs qui embauchent des étudiants afin de connaître, d'une part, les stratégies et les mesures qu'ils mettent en place pour encourager ces derniers à adopter de bonnes pratiques de conciliation études-travail-famille (CETF) et, d'autre part, leurs perceptions des obstacles à la CETF. Des entrevues individuelles téléphoniques ont donc été réalisées afin de permettre aux participants de s'exprimer librement et d'explicitier et partager leur point de vue et leur expérience (Baribeau et Royer, 2012). Les employeurs ont été recrutés dans des milieux variés (région, taille de l'entreprise, type d'entreprise), et ce, avec la collaboration des partenaires du réseau des IRC (par exemple les carrefours jeunesse-emploi). Les entrevues ont duré en moyenne 30 minutes et ont été enregistrées à l'aide d'un enregistreur audionumérique avec l'accord des participants.

Le schéma d'entrevue est divisé en trois thèmes et plusieurs sous-thèmes (annexe D), chacun d'eux étant lié aux objectifs de la recherche :

- 1) Principales difficultés ou contraintes rencontrées par les étudiants ayant ou non des enfants à charge;
- 2) Pratiques mises en place pour faciliter la conciliation études-travail ou la conciliation études-travail-famille;
- 3) Ce qui pourrait être fait pour soutenir les employeurs sur la question de la conciliation études-travail-famille.

Portrait descriptif des répondants

Au total, vingt employeurs québécois provenant de cinq régions administratives différentes ont participé à la recherche (tableau 4). Les employeurs rencontrés ont été classés selon la taille de leur entreprise : petite (moins de 50 employés) ou grande (50 employés et plus). Parmi ceux-ci, six accueillait des étudiants ayant des enfants à charge. Le tableau ci-dessous dresse un portrait des participants.

Tableau 4 – Profil des entreprises des employeurs ayant participé à la collecte des données

Région administrative	Caractéristiques des entreprises						Total
	Commerce de détail		Restauration (restaurant, traiteur, microbrasserie)		Autres milieux (télémarketing, usine, hébergement, centre sportif, etc.)		
	Petite	Grande	Petite	Grande	Petite	Grande	
SLSJ	3	1	1		1	1 	7
Estrie		1	1 			1	3
Outaouais	1 		1				2
Montréal		1	2			1	4
Lanaudière		2 				2 	4
Total	4	5	5	0	1	5	20

 Les entreprises qui accueillent des étudiants qui sont parents sont identifiées à l'aide de ce pictogramme. Pour la région de Lanaudière, deux entreprises, sur les quatre, embauchent des étudiants qui ont des enfants à charge.

L'analyse des données

Un rapport d'entrevue détaillé a été rédigé pour chaque entretien. Tous les rapports ont, par la suite, été importés dans le logiciel d'analyse qualitative *NVivo 11* afin de réaliser une analyse de contenu (Denzin et Lincoln, 2005). La construction de la codification s'est d'abord appuyée sur des catégories inspirées du schéma d'entrevue pour se préciser ensuite, de manière itérative, à partir du matériel recueilli. De plus, cette analyse a été validée par un membre de l'équipe de recherche et a permis de mettre en lumière les éléments les plus pertinents formulés par les employeurs qui ont participé au projet, et ce, pour tous les thèmes et sous-thèmes abordés. Enfin, des citations anonymisées ont été extraites des rapports pour illustrer certaines tendances se dégageant de l'analyse des données.

La présentation des résultats qualitatifs

Pour chacune des thématiques abordées en entrevue, des tableaux ou figures permettent de résumer les énoncés abordés par les employeurs. Ceux-ci sont présentés par ordre décroissant de fréquence, permettant alors d'illustrer l'importance que les employeurs y accordent. Des explications, des exemples et des citations tirées des entrevues se trouvent sous les tableaux et figures et permettent de mieux comprendre les énoncés. Les spécificités liées aux propos des employeurs qui embauchent des étudiants ayant des enfants à charge sont également détaillées, considérant les particularités liées à leur situation.

Un indicateur supplémentaire a été utilisé pour présenter les énoncés relatifs au deuxième thème de l'entrevue portant sur les pratiques mises en place par les employeurs, soit une mesure d'occurrence en fonction de la taille de l'entreprise (petite/grande). La légende utilisée (+, ++, +++) permet de déceler l'influence de la taille de l'entreprise sur les approches rapportées par les employeurs. Le pictogramme symbolisant la famille est également utilisé lorsqu'une approche est spécifiquement utilisée auprès des étudiants ayant des enfants à charge.

Lors de l'interprétation des données, il importe de considérer l'approche méthodologique qualitative et d'éviter d'accorder une importance à l'occurrence des énoncés. Ainsi, même si un énoncé a été formulé par peu d'employeurs, il n'en demeure pas moins important.

Exemple d'interprétation d'un tableau des résultats portant sur les pratiques mises en place par les employeurs

		Petites (n = 10)	Grandes (n = 10)
Pratique A	<p><i>Cette pratique est spécifiquement utilisée auprès des étudiants qui ont des enfants à charge</i></p>	+	+++
Pratique B		+ 	

Légende
 + pratique relatée par *quelques* employeurs interrogés
 ++ pratique relatée par *plusieurs* employeurs interrogés
 +++ pratique relatée par *presque tous* ou *tous* les employeurs interrogés

Cette pratique a davantage été rapportée par les employeurs de grandes entreprises

4.2. Présentation des résultats

4.2.1. Principales difficultés et contraintes rencontrées par les étudiants-travailleurs

Dans un premier temps, les employeurs ont été invités à décrire quels sont les facteurs favorisant la conciliation études-travail et les difficultés propres aux étudiants, comparativement aux autres employés qui ne sont pas aux études, en distinguant les enjeux qui sont spécifiques aux étudiants qui ont des enfants à leur charge (tableau 5). Il est à noter que plusieurs employeurs considèrent que ce ne sont pas tous leurs employés aux études qui rencontrent des difficultés de conciliation.

Tableau 5 – Principales difficultés et contraintes rencontrées par les étudiants-travailleurs

Domaine	Types de difficultés / facteurs de conciliation	Étudiants-travailleurs	
		Sans enfants	Avec enfants
Planification et gestion du temps	Fluctuation des disponibilités (horaire changeant chaque session et en période d'examens)	X	X
	Besoins financiers qui incitent les étudiants à travailler davantage	X	X
	Difficultés à organiser et à gérer leur temps	X	
	Grande importance accordée aux activités personnelles (voyages, activités sociales, etc.)	X	
	Disponibilités réduites en raison de leurs obligations familiales		X
	Imprévus occasionnés par leur situation familiale (enfants malades, congés scolaires, etc.)		X
Santé	Fatigue	X	X
	Stress	X	X
	Difficultés personnelles (dépression, mauvaise estime de soi, etc.)	X	
	Charge mentale très élevée		X
Rendement au travail	Formation continue complexe à mettre en place pour la mise à jour des connaissances	X	X
	Rendement moins optimal	X	X
	Motivation moins grande pour les tâches à réaliser	X	
	Difficultés de concentration	X	
	Moins grande assiduité au travail	X	

Planification et gestion du temps

Ainsi, les employeurs remarquent que les étudiants présentent des difficultés liées à l'organisation et à la gestion du temps. Selon eux, il devient difficile de concilier leurs heures de travail, les exigences scolaires et leurs activités personnelles. À cet effet, certains employeurs considèrent que les étudiants accordent une grande importance, voire une priorité, aux activités personnelles (voyages, activités sociales, etc.). Pour un employeur d'une petite entreprise, cette situation est particulièrement difficile : « *Ce qui est le plus difficile à gérer, c'est les voyages. Dès qu'ils tombent en congés, ils veulent partir en voyage.* »

Dans le même ordre d'idées, leurs disponibilités fluctuent en fonction de leur rythme de vie scolaire et personnelle. En période d'examens ou en fin de session, les étudiants sont moins disponibles pour travailler. Considérant que leurs besoins financiers demeurent le même, il devient alors difficile pour eux d'organiser efficacement leur temps, tel qu'un employeur d'une grande entreprise l'a rapporté : « *Le plus gros enjeu, c'est qu'ils veulent faire plus d'heures, mais que s'ils en prennent trop, ils se rendent compte que ça a un impact sur leurs études. Donc, ils veulent plus d'argent, mais ils ne peuvent pas vraiment.* »

Pour les étudiants ayant des enfants à charge, leurs disponibilités sont encore plus limitées considérant leurs obligations familiales et les imprévus occasionnés par les enfants (maladies, rendez-vous, etc.). Toutefois, il demeure généralement plus facile pour eux d'organiser leur temps grâce à leurs habitudes associées à leur vie familiale ou à l'importance accordée au travail par rapport à leurs besoins financiers. Le soutien de leur entourage demeure toutefois un facteur de succès de cette conciliation. Un employeur résume ce constat : « *Les parents qui ont des enfants dans l'âge de la garderie ont déjà des habitudes bien établies. Ils sont aussi bien entourés* » (employeur d'une grande entreprise).

Santé

Lors des entrevues, les employeurs identifient deux difficultés principalement rencontrées par les étudiants par rapport à leur santé, soit la fatigue et le stress. Pour plusieurs, ces difficultés se conjuguent avec les défis occasionnés par la gestion de leur temps. En effet, il peut souvent être fatigant, exigeant et stressant de concilier les études, le travail et les activités sociales. À cet égard, un employeur d'une grande entreprise rapporte : « *Quand ils manquent d'habiletés de gestion du temps, il y a un niveau de stress qui s'installe parce qu'ils sont plus fatigués et doivent être partout au même moment.* » Des problèmes de santé mentale et une faible estime de soi ont également été notés par quelques employeurs.

Une fois de plus, une nuance est apportée à la situation des étudiants ayant des enfants à charge selon les employeurs. En effet, ils considèrent que le stress vécu n'est pas causé par une mauvaise gestion du temps, comme l'illustre l'un d'entre eux : « *Souvent, c'est parce qu'ils sont tellement bien organisés que des fois, tu te demandes comment ils font pour s'en sortir pendant que [l'étudiant sans enfants] est à bout. C'est l'organisation qui fait la différence* » (employeur d'une grande entreprise). Pour les employeurs consultés, le stress qu'ils ressentent est plutôt lié à la charge mentale. Introduit en 1984 par Haicault, ce principe sociologique résume l'idée qu'une personne peut être grandement préoccupée cognitivement par la gestion de son foyer (tâches ménagères, repas, devoirs, etc.), ses obligations professionnelles et les exigences scolaires. Pour un employeur d'une grande entreprise, la charge mentale demeure la principale difficulté des étudiants ayant des enfants : « *Je vois surtout un autre type de stress lié au fait d'organiser leur temps à la maison, avec les enfants, au travail et à l'école. La charge mentale devient une grande difficulté.* »

Le rendement au travail

Tel qu'on l'a rapporté dans les entrevues, il est plus complexe de former de manière continue les étudiants durant l'année scolaire, puisque leur présence est sporadique. Il peut, par exemple, constituer un enjeu de devoir apprendre le contenu d'un menu qui change hebdomadairement. Un employeur d'une petite entreprise en témoigne : « *Il y a une grosse différence pour les employés à temps partiel parce qu'ils vont à l'école et nous devons mettre beaucoup d'énergie à les mettre à jour.* » Leur rendement diminue dès lors, tout comme il l'est en période d'examens ou de grande fatigue. Pour quelques employeurs, le rendement peut aussi être influencé par le manque de motivation de certains étudiants par rapport à leur emploi ou aux tâches qui leur incombent. De plus, certaines situations amènent les étudiants à être moins concentrés au travail, notamment leur intérêt pour les réseaux sociaux ou leur grande charge de travail scolaire. À cet effet, un problème d'assiduité au travail est parfois rapporté chez des étudiants, mais uniquement lorsqu'ils ont de nombreux travaux scolaires à réaliser : « *Nous, on voit beaucoup de problèmes d'assiduité dans les moments de surcharge de travail : ils vont être beaucoup plus absents. On va voir qu'ils vont manquer une journée de la fin de semaine parce qu'ils veulent étudier* » (employeur d'une grande entreprise).

Selon les employeurs consultés, les étudiants ayant des enfants à charge ne rencontrent pas de difficultés liées au rendement au travail. Au contraire, ces employés sont souvent considérés comme étant motivés, efficaces et assidus. Pour un employeur d'une grande entreprise, cette assiduité se justifie par l'importance de leurs besoins financiers : « *À cause de leurs besoins financiers, ces gens-là ne peuvent pas se permettre de manquer le travail. Nous allons moins voir de gens absents dans cette catégorie-là.* »

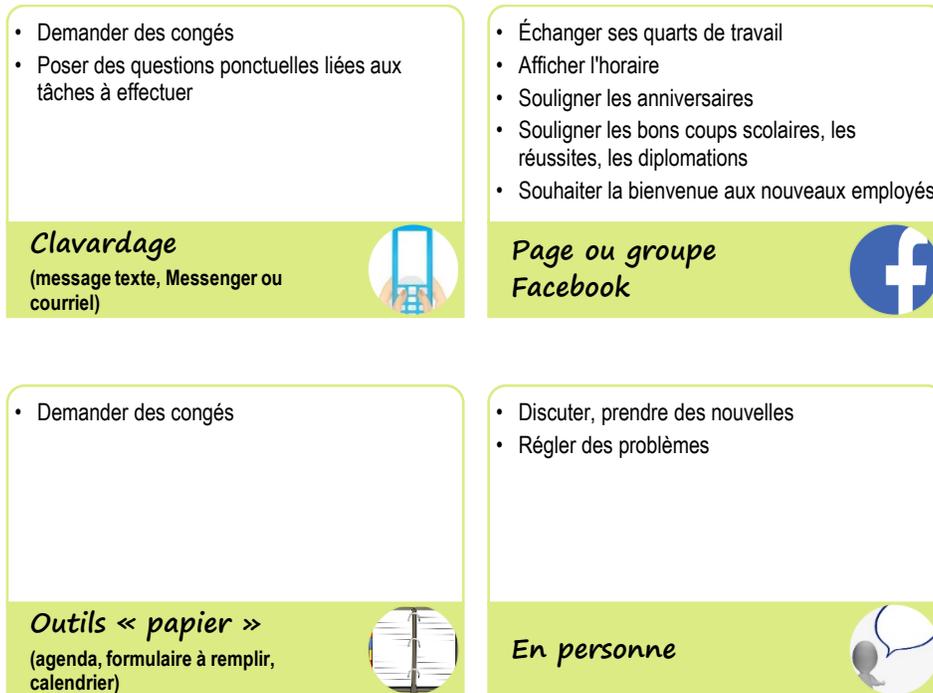
4.2.2. Pratiques mises en place au sein de l'entreprise pour faciliter la conciliation études-travail-famille

Dans un deuxième temps, les employeurs ont décrit les pratiques mises en place pour faciliter la conciliation entre les études, le travail et, s'il y a lieu, la famille par rapport à cinq sous-thèmes. Il s'agit des modalités de communication, de la planification et de la gestion des disponibilités, de la santé, du rendement au travail et de la valorisation des études. Ils ont aussi été invités à évaluer l'efficacité de leurs pratiques. La section suivante détaille ces stratégies.

Pratiques mises en place concernant les modalités de communication

Les employeurs consultés ont décrit les modalités de communication mises en place avec leurs employés-étudiants. Les moyens utilisés sont variés et adaptés à leurs besoins (figure 24), mais leurs propos illustrent qu'une grande place est accordée aux technologies dans leurs communications.

Figure 24 – Modalités de communication des employeurs



De manière plus précise, de nombreux employeurs utilisent une page ou un groupe Facebook pour communiquer avec leurs employés. Cette pratique demeure appréciée par plusieurs qui l'utilisent pour différentes raisons, comme l'explique un employeur d'une grande entreprise :

« Nous avons aussi un groupe Facebook pour favoriser la discussion entre les employés. Ils peuvent demander, sur ce groupe, si quelqu'un est disponible pour faire leur chiffre. Il y a beaucoup d'autres choses aussi, c'est comme un babillard. Sur Facebook, l'horaire est affiché, les demandes de vacances se font là, on souligne les anniversaires, les bons coups, les nouveaux employés et tout ça. Ça aide à l'ambiance de travail. »

Toutefois, les employeurs précisent qu'il importe d'utiliser des moyens de communication bidirectionnels en ce qui a trait au bien-être de leurs employés (par exemple des discussions en personne). C'est ce qu'explique un employeur d'une petite entreprise : *« Je ne règle aucun problème à partir des réseaux sociaux ou par message texte, c'est toujours dans mon bureau. »*

Pratiques mises en place concernant la planification et la gestion des disponibilités

Les employeurs consultés adoptent plusieurs pratiques pour faciliter la planification et la gestion des disponibilités des étudiants qu'ils embauchent (tableau 6).

Tableau 6 – Pratiques mises en place par les employeurs pour améliorer la planification et la gestion des disponibilités des étudiants-travailleurs

	Petites (n = 10)	Grandes (n = 10)
S'adapter aux disponibilités de l'étudiant	+++	+++
Être flexible par rapport aux modifications d'horaire et aux demandes de congés	+++	+++
Limiter le nombre d'heures de travail pendant les études	+	+
Tenir compte des exigences liées à la vie familiale (ex. : heures d'ouverture du CPE) au regard de l'horaire de travail		+ 
Offrir des congés familiaux		+ 

Légende

- + pratique mise en place par *quelques* employeurs interrogés
- ++ pratique mise en place par *plusieurs* employeurs interrogés
- +++ pratique mise en place par *presque tous ou tous* les employeurs interrogés

Deux pratiques sont largement utilisées par les employeurs rencontrés : s'adapter aux disponibilités de l'étudiant et être flexible par rapport aux modifications d'horaire et aux demandes de congés. Pour s'adapter aux disponibilités de leurs employés, les employeurs vont demander en début de session l'horaire de cours des étudiants ainsi que leurs préférences (nombre d'heures à réaliser, moments où ils préfèrent travailler, etc.).

Un employeur d'une grande entreprise raconte que ce souci d'adaptation a même influencé la modification des plages de travail dans son entreprise :

« Nous nous sommes rendu compte, avec le temps, que les étudiants aimaient avoir une journée de congé la fin de semaine pour se reposer ou pour leur vie sociale. Nous avons donc mis en place plusieurs statuts pour les étudiants pour qu'ils puissent faire un choix vis-à-vis leurs études et leur vie personnelle. Nous avons des statuts qui leur permettent de travailler une journée de fin de semaine et trois soirs. D'autres peuvent travailler tous les soirs pour pouvoir avoir leur fin de semaine pour étudier. »

Dans une autre grande entreprise, ce sont plutôt les heures d'ouverture qui ont été modifiées pour permettre aux étudiants de terminer plus tôt (par exemple 22 h plutôt que 23 h). Dans le même ordre d'idées, certaines grandes entreprises vont modifier l'heure d'entrée au travail pour permettre aux étudiants qui terminent leurs cours plus tard de travailler tout de même les soirs de semaine (par exemple 18 h au lieu de 17 h).

Également, les employeurs disent être grandement flexibles par rapport aux modifications d'horaire et aux demandes de congés. Tel qu'un employeur l'a rapporté, cette flexibilité est plus facile à mettre en place dans les grandes entreprises, considérant le plus grand nombre d'employés disponibles pour effectuer les remplacements : *« J'ai assez de personnel pour me permettre, pendant les 52 semaines de l'année, d'avoir au moins une personne en vacances. C'est plus facile de remplacer les étudiants. »* Plusieurs moyens sont mis en place pour faciliter les demandes de congés. Dans les petites entreprises, les demandes se font surtout en personne, alors que d'autres stratégies sont utilisées dans les grandes

entreprises (page Facebook pour que les étudiants trouvent des remplaçants, textos, formulaire à remplir, etc.). Une application électronique est également grandement appréciée par un des employeurs de grandes entreprises consultées, qui reconnaît son efficacité : « *On utilise une application pour la gestion des congés, nous ne gérons pas cela par téléphone ou par message. On gère tout cela avec un logiciel qui s'appelle Agendrix. Directement sur l'application, les employés peuvent voir qui est disponible pour travailler et faire leur demande de congé ou faire un échange avec un autre employé.* » Enfin, quelques employeurs rapportent qu'ils limitent à vingt heures par semaine, ou moins pour certains, le nombre d'heures que les étudiants peuvent réaliser pendant l'année scolaire.

Pour contrer les difficultés liées à la planification et à la gestion des étudiants qui ont des enfants, les employeurs de grandes entreprises demandent les horaires associés aux enfants (horaires pour la garde partagée, la garderie, l'école, etc.) ou offrent des congés familiaux payés. Ces congés peuvent notamment être octroyés pour les rendez-vous des enfants ou lorsqu'ils sont malades.

Pratiques mises en place concernant la santé

Durant les entrevues, peu de pratiques sont rapportées en ce qui a trait à la santé des étudiants (tableau 7).

Tableau 7 – Pratiques mises en place par les employeurs pour favoriser la santé des étudiants-travailleurs

	Petites (n = 10)	Grandes (n = 10)
S'informer du bien-être des employés, en discuter avec eux	+ 	
Proposer de prendre des congés au besoin		+
Offrir un programme d'aide aux employés		+

Légende

- + pratique mise en place par *quelques* employeurs interrogés
- ++ pratique mise en place par *plusieurs* employeurs interrogés
- +++ pratique mise en place par *presque tous ou tous* les employeurs interrogés

Par conséquent, la principale pratique mise en place par les employeurs de petites entreprises liée à la santé des étudiants est de s'informer du bien-être des employés et d'en discuter avec eux. Une nuance est apportée par un employeur d'une petite entreprise concernant l'aide à apporter aux étudiants ayant des enfants à charge par rapport aux difficultés liées à leur santé. Plus précisément, cet employeur leur accorde une attention particulière en tentant d'apprendre à mieux les connaître et d'être à l'écoute de leurs besoins : « *Premièrement, il faut les écouter. Il faut connaître leur train de vie en dehors du travail. Cela a un bon impact. Nous faisons beaucoup le psychologue avec nos employés. Cela les aide beaucoup parce qu'ils se sentent écoutés.* »

Dans les grandes entreprises, certains employeurs peuvent proposer aux étudiants qui rencontrent des difficultés de prendre des congés au besoin. Il arrive également que celles-ci proposent un programme d'aide aux employés, et ce, aux étudiants ayant ou non des enfants à charge. Ce programme offre des conseils et des ressources professionnelles liées à la santé mentale. Des activités sont aussi organisées sur cette thématique pour les employés.

Pratiques mises en place pour améliorer le rendement et les conditions de travail

En entrevue, les employeurs rencontrés font état de plusieurs pratiques mises en place pour améliorer le rendement et les conditions de travail de leurs employés aux études (tableau 8).

Tableau 8 – Pratiques mises en place par les employeurs pour améliorer le rendement et les conditions de travail des étudiants-travailleurs

	Petites (n = 10)	Grandes (n = 10)
Offrir les mêmes avantages sociaux aux étudiants qu'aux employés permanents	+	++
Proposer une formation continue adaptée à leurs disponibilités	+	+
Organiser des rencontres individuelles au besoin	+	+
Remettre des récompenses pour souligner les bons coups	+ 	++
Avoir un horaire constant	+	

Légende

- + pratique mise en place par *quelques* employeurs interrogés
- ++ pratique mise en place par *plusieurs* employeurs interrogés
- +++ pratique mise en place par *presque tous ou tous* les employeurs interrogés

D'entrée de jeu, plusieurs employeurs mentionnent offrir les mêmes avantages sociaux aux étudiants qu'aux employés permanents. Ces derniers peuvent donc bénéficier, par exemple, de vacances ou de congés maladie. Leur ancienneté est aussi régulièrement reconnue et certains peuvent parfois avoir accès à des assurances collectives.

De plus, plusieurs stratégies sont utilisées afin d'offrir une formation continue qui soit adaptée aux contraintes de disponibilités des étudiants : personnes-ressources pour les aider au besoin, transmissions d'un résumé des informations importantes, formations sur de nouveaux produits et partage de nouvelles liées au travail sur la page Facebook de l'entreprise.

Certains employeurs peuvent aussi organiser des rencontres individuelles lorsqu'ils perçoivent des difficultés au regard du rendement de travail des étudiants. À titre d'exemple, un employeur planifie une rencontre individuelle par année avec ses employés afin d'évaluer leur travail et leur proposer des objectifs pour l'année à venir.

Lorsque de bons coups sont relevés, certains employeurs remettent des récompenses (repas gratuit au restaurant après une période achalandée, carte-cadeau lorsque l'étudiant fait un bon coup, etc.) pour motiver les employés ou pour fidéliser les équipes de travail (accès gratuit à certaines installations de l'entreprise, remise d'une carte-cadeau ou remboursement du matériel scolaire à l'étudiant s'il travaille durant toute l'année dans l'entreprise, etc.). Un employeur d'une grande entreprise décrit d'ailleurs le programme de fidélité qu'il a mis en place : « *Si l'étudiant complète la rentrée scolaire comme prévu lors de son embauche, il va avoir droit à un crédit en magasin sur des articles scolaires. S'il termine sa session d'automne avec nous, nous allons lui remettre un certificat-cadeau, ou quelque chose comme cela.* »

Enfin, pour un employeur d'une petite entreprise, le fait d'offrir un horaire de travail stable aux étudiants améliore leur rendement au travail. Selon ce dernier, des habitudes et une aisance se créent (par exemple être avec les mêmes employés ou voir souvent les mêmes clients) et optimisent leur rendement et le travail d'équipe.

Pratiques mises en place concernant la valorisation des études

Tout au long des entrevues, les employeurs ont rapporté qu'ils utilisent plusieurs pratiques pour valoriser les études (tableau 9).

Tableau 9 – Pratiques mises en place par les employeurs pour valoriser les études auprès de leurs étudiants-travailleurs

	Petites (n = 10)	Grandes (n = 10)
S'informer du cheminement scolaire de l'étudiant	+	++
Proposer des tâches liées au domaine d'études de l'étudiant	++	++
Offrir des stages ou aider l'étudiant à trouver des stages	+	++
Souligner la réussite des étudiants	+	+
Véhiculer le message que la priorité doit être accordée aux études	+	+
Motiver certains employés à retourner aux études	+	+
Proposer aux étudiants de faire leurs devoirs au travail, lorsque c'est possible	++	
Payer en totalité ou en partie les frais d'études		+
Octroyer des bourses aux étudiants		+
Collaborer avec le milieu scolaire (alternance travail-études, formation à distance)		+
Offrir des « congés études » ou sans solde pour les études		+

Légende

- + pratique mise en place par *quelques* employeurs interrogés
- ++ pratique mise en place par *plusieurs* employeurs interrogés
- +++ pratique mise en place par *presque tous ou tous* les employeurs interrogés

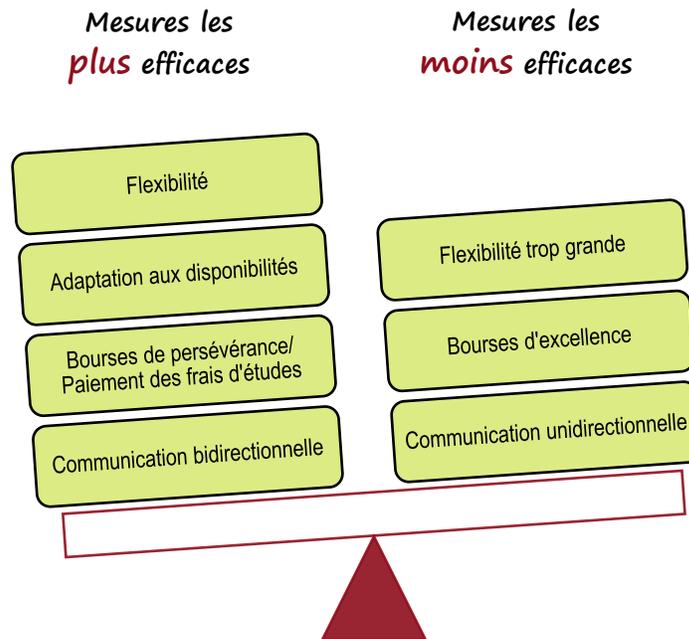
Certaines pratiques des employeurs pour valoriser les études, que l'on pourrait qualifier de plus traditionnelles, s'avèrent plus couramment utilisées, telles que s'informer du cheminement scolaire, proposer des tâches liées au domaine d'études de l'étudiant, offrir des stages ou aider l'étudiant à trouver des stages. D'autre part, l'utilisation de certaines pratiques varie d'une entreprise à l'autre. Par exemple, la réussite des étudiants peut être, selon l'entreprise, soulignée verbalement, mentionnée dans une infolettre distribuée aux employés ou sur le groupe Facebook de l'entreprise ou signalée par la remise de cartes-cadeaux. Plusieurs employeurs véhiculent également le message selon lequel la priorité doit être accordée aux études, en remettant, par exemple, à tous les employés un code de travail spécifiant que les étudiants doivent travailler moins de vingt heures par semaine ou en soutenant le retour aux études de certains employés. Des employeurs de grandes entreprises peuvent aussi payer les frais d'études ou octroyer des bourses aux étudiants allant de 200 \$ à 1 000 \$ (bourse de persévérance scolaire ou bourse d'excellence) et organiser une soirée pour les remettre.

Finalement, les employeurs de grandes entreprises rapportent qu'ils collaborent avec les établissements scolaires (par exemple favoriser la mise en place de stages alternance travail-études, proposer plus de formations à distance, etc.) et qu'ils offrent des « congés études » ou sans solde pour la durée des études. Un employeur d'une grande entreprise explique le fonctionnement des « congés études » mis en place dans son entreprise : « *Nous donnons des congés pour les études. Par exemple, c'est 50 % de la durée du cours, donc si c'est 45 heures, nous donnons 22,5 heures de temps pour étudier.* »

Effacité perçue des mesures mises en place

Les employeurs ont été invités à partager leurs impressions sur l'efficacité des mesures mises en place pour favoriser la conciliation études-travail-famille (figure 25).

Figure 25 – Perception de l'efficacité des mesures mises en place



Également, certains employeurs précisent que l'efficacité de leurs approches se résume par l'ensemble des mesures proposées, puisqu'elles permettent de s'adapter aux besoins individuels de leurs employés. Toutefois, les mesures individuelles considérées comme étant les plus efficaces pour faciliter la conciliation études-travail ou études-travail-famille sont principalement la flexibilité de l'horaire et l'adaptation aux disponibilités des employés.

En contrepartie, des employeurs notent qu'une trop grande flexibilité peut occasionner des difficultés organisationnelles (par exemple des étudiants qui abusent de la mesure et qui demandent trop de congés). Pour un employeur, la remise des bourses d'excellence demeure une mesure appréciée, mais n'est pas optimale puisqu'elle encourage l'élite. Ce même employeur rapporte aussi qu'il offre des bourses de persévérance et croit davantage à leurs retombées et à leur pertinence. De plus, les stratégies de communication bidirectionnelles (par exemple en personne) sont considérées comme plus efficaces que les stratégies unidirectionnelles (par exemple un courriel qui ne nécessite pas de réponse). Un employeur d'une grande entreprise résume ainsi cette idée : « *La communication par courriel se fait moins bien parce qu'ils arrivent au travail et n'ont pas toujours eu le temps de lire leurs courriels. C'est pour cela que nous mettons beaucoup d'emphasis sur notre présence auprès d'eux.* »

4.2.3. Propositions visant à mieux soutenir les employeurs au regard de la conciliation études-travail-famille

Des suggestions ont été émises, par les employeurs consultés, en lien avec les façons dont on pourrait les accompagner davantage sur la question de la conciliation études-travail-famille (figure 26). Ces idées ne sont pas toujours unanimes et des précisions à cet effet sont apportées au besoin.

Figure 26 – Suggestions pour accompagner les employeurs sur la conciliation études-travail-famille

Besoins internes	Besoins financiers	Besoins scolaires
<ul style="list-style-type: none">• Soutien au recrutement• Suggestions pour adapter les formations à la réalité des étudiants• Outils et idées pour faciliter la conciliation	<ul style="list-style-type: none">• Augmenter les salaires• Programme d'aide financière aux étudiants• Offrir plus de récompenses aux étudiants• Offrir des journées payées pour les études	<ul style="list-style-type: none">• Meilleure collaboration avec les écoles

En premier lieu, les employeurs consultés veulent être soutenus par rapport au recrutement, puisqu'ils ont parfois de la difficulté à recruter des employés aux études. Ils aimeraient faire davantage valoir les pratiques efficaces qu'ils mettent en place pour favoriser la conciliation études-travail-famille afin d'inciter plus d'étudiants à postuler dans leur entreprise. À cet égard, plusieurs suggestions sont proposées :

- ★ Promouvoir davantage les programmes de valorisation des études;
- ★ Sensibiliser les étudiants à l'importance de choisir un employeur valorisant la CET et la CETF;
- ★ Créer un site Internet pour jumeler les étudiants aux entreprises qui leur conviennent le mieux (par exemple, pouvoir sélectionner les mesures de CETF dont ils ont besoin et inscrire leurs intérêts et leurs disponibilités).

Certains employeurs souhaitent aussi que leur soient proposées des suggestions pour adapter, d'une part, les formations d'embauche qu'ils proposent à la réalité des étudiants (par exemple adapter une formation de huit semaines à la disponibilité limitée des étudiants) et, d'autre part, des outils qu'ils pourraient utiliser auprès des étudiants pour faciliter leur conciliation.

Dans un autre ordre d'idées, des suggestions de nature financière ont été rapportées : augmenter les salaires des employés pour être plus concurrentiels, créer un programme d'aide financière aux étudiants, pouvoir offrir plus de récompenses aux étudiants et offrir des « journées études »⁶. Un employeur d'une moyenne entreprise est toutefois en désaccord avec la suggestion d'augmenter les salaires de ses employés, puisqu'il ne serait pas en mesure de la mettre en pratique.

Enfin, certains employeurs croient que la collaboration entre les employeurs et les milieux scolaires devrait être bonifiée. Une fois de plus, quelques suggestions sont proposées :

- ★ Diminuer la quantité de travaux à réaliser pour que les étudiants aient plus de temps à accorder au travail;
- ★ S'assurer d'indiquer aux étudiants les dates de remises de travaux ou d'exams dès le début de la session pour assurer une meilleure gestion de leur temps;
- ★ Éviter de terminer les cours vers 18 h pour permettre aux étudiants de travailler le soir;
- ★ Offrir plus de formations à distance.

⁶ Rappelons qu'une grande entreprise offre déjà cette mesure, mais elle est ici proposée par d'autres entreprises.

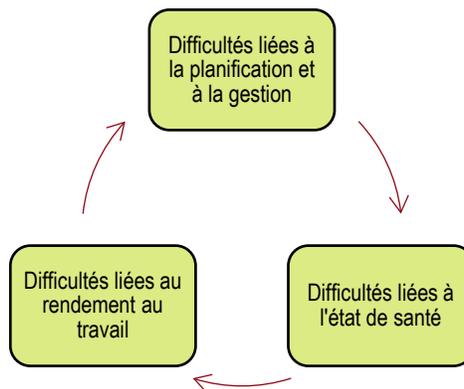
4.3. Synthèse des résultats

En guise de synthèse, cette section présente les trois principaux constats relevés à partir de l'analyse des entrevues réalisées auprès des employeurs sur leurs employés-étudiants ayant ou non des enfants à charge.

1 Des difficultés similaires, mais qui se traduisent différemment

Selon les employeurs consultés, les difficultés rencontrées par les étudiants se traduisent différemment s'ils ont ou non des enfants. Dans les deux cas, elles font souvent boule de neige, comme il est synthétisé dans la figure 27.

Figure 27 – Synthèse des difficultés rencontrées par les étudiants ayant ou non des enfants à charge



À titre d'exemple, une mauvaise gestion du temps peut occasionner des retards dans les travaux scolaires, ce qui peut engendrer du stress pour un étudiant et nuire à son rendement au travail. Les imprévus familiaux peuvent aussi s'ajouter à la charge mentale déjà importante des étudiants qui ont des enfants. La disponibilité des étudiants qui ont des enfants est plus limitée que celle des étudiants sans enfants, mais ceux avec des enfants présentent habituellement moins de difficultés en lien avec le rendement au travail. En effet, les employeurs leur reconnaissent des qualités professionnelles grandement appréciées (par exemple l'assiduité).

2 Une flexibilité aux multiples conséquences

Tel qu'ils l'ont mentionné à plusieurs reprises dans les entrevues, les employeurs admettent devoir s'adapter constamment à la disponibilité de leurs employés-étudiants liée à leurs différents horaires (par exemple scolaires, familiaux, de loisirs, etc.). Également, de nombreuses stratégies sont mentionnées pour permettre aux employeurs d'offrir un horaire de travail flexible qui répond aux besoins et à la disponibilité des étudiants (par exemple demander l'horaire en début de session, permettre la prise de congé pour réaliser un travail scolaire, etc.). Bien que ces stratégies soient reconnues comme étant favorables à la conciliation études-travail-famille et appréciées des employés (Lessard, 2010), elles représentent un grand défi pour les employeurs qui doivent régulièrement faire preuve de souplesse et s'adapter aux problèmes de pénurie de main-d'œuvre et aux différences générationnelles. En effet, les étudiants de « la nouvelle génération » présenteraient, plus souvent qu'auparavant, des difficultés à répartir efficacement leur temps entre les études, les activités personnelles et le travail.

À cet égard, il apparaît important de mentionner que certains employeurs notent des changements importants sur l'embauche des étudiants par rapport à ce qu'ils ont connu auparavant. Pour certains, le « marché est à l'employé » (employeur d'une petite entreprise). Les employeurs considèrent qu'ils doivent désormais « vendre » les bienfaits de l'entreprise aux étudiants

qui postulent ou qui travaillent dans leur entreprise. Un employeur d'une grande entreprise résume ce constat : « *Il faut se rendre attractif maintenant pour les employés. Nous voulons faire ressortir les avantages que nous pouvons offrir.* »

3 Des besoins hétérogènes et des solutions qui doivent l'être tout autant

Interrogés sur les moyens à mettre en place pour les soutenir davantage dans la conciliation études-travail de leurs employés aux études, de nombreux employeurs précisent d'entrée de jeu qu'ils sont satisfaits de l'efficacité des stratégies qu'ils mettent en place. Certains sont d'avis qu'il importe d'avoir plusieurs outils pour favoriser cette conciliation, considérant les besoins hétérogènes qu'ont leurs employés aux études. Un besoin identifié à plusieurs reprises par les employeurs lors des entrevues est de recevoir du soutien par rapport au recrutement de leur personnel. En effet, certains proposent, par exemple, de créer une plate-forme permettant aux employeurs de décrire les postes à combler, en ayant la possibilité de préciser les mesures d'accommodation qu'ils proposent pour favoriser la conciliation études-travail. Les étudiants pourraient alors faire un choix réfléchi lorsqu'ils décident d'aller porter leur curriculum vitae.

À la lumière des entrevues, il pourrait également être intéressant d'outiller davantage les étudiants par rapport à la gestion du temps, considérant qu'il s'agit d'une difficulté fréquemment rapportée. Dans le même ordre d'idées, les employeurs consultés avouent mettre en place pour leurs employés aux études trop peu de stratégies liées à la santé, alors qu'ils considèrent que ces derniers vivent plusieurs difficultés à cet égard (par exemple le stress, la fatigue, la charge mentale élevée, etc.).

CONCLUSION

D'abord, les résultats sont éloquentes à l'effet qu'une conciliation études-travail plus difficile va de pair avec des risques accrus en matière d'engagement scolaire, de santé et de sécurité au travail. Cette étude décrit aussi des pistes intéressantes pour mieux soutenir la CET, que ce soit par l'identification de facteurs favorables à celle-ci ou par la présentation des mesures mises en place par les employeurs à cet égard. De plus, il apparaît important de développer un discours commun et des outils destinés à sensibiliser différents acteurs, comme les employeurs, les intervenants du milieu scolaire, les parents et les étudiants, à l'importance de pallier les risques inhérents au cumul études-travail et de rassembler les conditions gagnantes pour une meilleure CET. Également, il apparaît pertinent d'informer et de sensibiliser les jeunes qui sont à la recherche d'un emploi à l'importance de choisir un employeur qui appuie pleinement la CET.

En cette ère de plein emploi, il est permis d'avancer, au regard des résultats, que les employeurs qui promeuvent la CET y verront des avantages quant au recrutement et au maintien en emploi. À ce sujet, il est primordial d'offrir du soutien et de l'accompagnement aux entreprises pour les aider à faire face aux enjeux de pénurie de main-d'œuvre, tout en favorisant la réussite scolaire des jeunes. Selon Martine Hébert, vice-présidente principale de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, l'accompagnement est souvent ce qui fait défaut aux PME, parce qu'elles n'ont pas de département de ressources humaines (Lévesque, 2019).

Enfin, le portrait des étudiants-parents dressé à partir de leurs réponses à *JeConcilie.com* laisse entendre qu'il s'agit d'une sous-population d'étudiants distincte des étudiants-travailleurs sans enfants à charge. Cette sous-population mérite d'être étudiée plus avant, en permettant le développement de matériel et d'outils de sensibilisation qui tiennent compte spécifiquement des besoins de ces étudiants.

BIBLIOGRAPHIE

- Aide financière aux études (AFE). (2013). *Enquête sur les conditions de vie des étudiants de la formation professionnelle, du collégial et de l'université*. Québec. Consulté le 5 décembre 2018 à http://www.afe.gouv.qc.ca/fileadmin/AFE/documents/Publications/AFE/PUBL_enquete_conditions_vie_2013.pdf
- Archambault, I. (2006). *Continuité et discontinuité dans le développement de l'engagement scolaire chez les élèves du secondaire : une approche centrée sur la personne pour prédire le décrochage*. Montréal : Université de Montréal, 229 pages.
- Ariëns, G. A., Van Mechelen, W., Bongers, P. M., Bouter L. M., et Van Der Wal, G. (2001). Psychosocial risk factors for neck pain: A systematic review. *American Journal of Industrial Medicine*, 39(2), 180-193.
- Bachman, J. G. et Schulenberg, J. (1993). How part-time work intensity relates to drug use, problem behavior, time use, and satisfaction among high school seniors: Are these consequences or merely correlates?. *Developmental Psychology*, 29(2), 220-235.
- Bachman, J. G., Staff, J., O'Malley, P. M., Schulenberg, J. E. et Freedman-Doan, P. (2011). Twelfthgrade student work intensity linked to later educational attainment and substance use: New longitudinal evidence. *Developmental Psychology*, 47 (2), 344-363.
- Baribeau, C. et Royer, C. (2012). L'entretien individuel en recherche qualitative : usages et modes de présentation. *Revue des sciences de l'éducation*, 38(1), 23-45.
- Biron, C., St-Hilaire, F., Baril-Gingras, G., Paradis, M.-E., Chabot, S., Lefebvre, R., Ivers, H., Vézina, M., Fournier, P.-S., Gilbert-Ouimet, M. et Brisson, C. (2019). *Conditions facilitant l'appropriation de démarches préventives en santé psychologique au travail par les gestionnaires. Études et recherches/ Rapport R-921*. Montréal : IRSST, 90 pages. Consulté le 12 mars 2019 à <https://www.irsst.qc.ca/publications-et-outils/publication/i/100867/n/demarches-preventives-sante-psychologique-au-travail>.
- Bonin, S. (2013). *Combien d'heures par semaine un étudiant peut-il travailler sans nuire à ses études de baccalauréat? Ce que les données du projet ICOPE nous disent*. Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, 12 pages.
- Bonin, S. et Girard, S. (2017). *Enquête ICOPE 2016*. Rapport d'enquête. Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, 46 pages.
- Boyer, R., Prévaille, M., Légaré, G. et Valois, P. (1993). La détresse psychologique dans la population du Québec non-institutionnalisée : résultats normatifs de l'enquête Santé-Québec. *Revue canadienne de psychiatrie*, 38(5), 339-343.
- Bültmann, U., Kant, I. J., Schroer, C. A. et Kasl, S V. (2002). The relationship between psychosocial work characteristics and fatigue and psychological distress. *International Archives of Occupational and Environmental Health*, 75(4), 259-266.
- Conseil permanent de la jeunesse (CPJ). (2001). *Emploi atypique et précarité chez les jeunes : une main-d'œuvre à bas prix, compétente et jetable*. Québec : Gouvernement du Québec, 114 pages.
- Détail Québec. (2016). *Diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre du commerce de détail au Québec 2016-2019*. Montréal : Détail Québec, 146 pages.

- Denzin, N. et Lincoln, Y. (2005). *Handbook of Qualitative Research*, 3^e édition. Londres, Angleterre : Sage, 1 210 pages.
- Deschesnes, M. (1998). Étude de la validité et de la fidélité de l'Indice de détresse psychologique de Santé Québec (IDPSQ-14), chez une population adolescente. *Psychologie canadienne*, 39(4), 288-298.
- Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). (2011). *Le travail rémunéré et les études universitaires. Une nouvelle norme universitaire*. Montréal : Fédération étudiante universitaire du Québec.
- Franke, S. (2003). Travailler pendant ses études : une charge de plus à l'emploi du temps des jeunes. *Tendances sociales et canadiennes*, no 11-008 au catalogue de Statistique Canada, 25-28.
- Gaudreault, M., Gagnon, M. et Arbour, N. avec la collaboration de Auclair, J., Parent, L., Thivierge, J., Laberge, L., Blackburn, M.-É. et Perron, J. (2009). *Être jeune aujourd'hui : habitudes de vie et aspirations des jeunes des régions de la Capitale-Nationale, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et des Laurentides*. Série Enquête interrégionale 2008. Jonquière : ÉCOBES, Cégep de Jonquière, 108 pages.
- Gaudreault, M. M. (2012). *Nouvelle cohorte, nouveau régime pédagogique et partenariat renouvelé. Enjeux et défis de l'intégration et de l'engagement des étudiants du collégial. Analyses statistiques portant sur les étudiants collégiens provenant de l'extérieur de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Jonquière : ÉCOBES – Recherche et transfert, Cégep de Jonquière, 143 pages.
- Gaudreault, M. M., Gaudreault, M. et Blackburn-Verreault, É. (2013). *Nouvelle cohorte, nouveau régime pédagogique et partenariat renouvelé. Enjeux et défis de l'intégration et de l'engagement des étudiants du collégial. Caractéristiques des collégiens pour l'ensemble des régions nouvellement inscrits à l'automne 2010 selon le sexe*. Jonquière : ÉCOBES – Recherche et transfert, Cégep de Jonquière, 304 pages.
- Gaudreault, M. M. et Normandeau, S.-K. avec la collaboration de Jean-Venturoli, H. et St-Amour, J. (2018). *Caractéristiques de la population étudiante collégiale : valeurs, besoins, intérêts, occupations, aspirations, choix de carrière. Données provenant du Sondage provincial sur les étudiants des cégeps administré aux étudiants nouvellement admis aux études collégiales à l'automne 2016*. Jonquière : ÉCOBES – Recherche et transfert, Cégep de Jonquière, 133 pages.
- Gaudreault, M. M. et Tardif, S. (2018). *Amélioration du soutien aux étudiants qui occupent un emploi rémunéré et aux entreprises qui les embauchent en termes de conciliation études-travail-famille. Analyses préliminaires portant sur le volet famille*. Jonquière : ÉCOBES – Recherche et transfert, 67 pages.
- Groupe AGÉCO. (2011). *Mise à jour du diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre dans le commerce de l'alimentation du Québec*. Québec : Groupe AGÉCO, 108 pages.
- Haicault, M. (1984). La gestion ordinaire de la vie à deux. *Sociologie du travail*, 3(84), 268-277.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2001). *Enquête sociale et de santé 1998*, 2^e édition. Québec : Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 642 pages.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2018a). *Le bilan démographique du Québec – Édition 2018*. Québec : Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 174 pages.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2018b). *Enquête québécoise sur la santé des jeunes au secondaire 2016-2017. Résultats de la deuxième édition. La santé physique et les habitudes de vie des jeunes (tome 3)*. Québec : Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 305 pages.
- Institut de la statistique du Québec. (2019). *Bulletin sur le marché du travail au Québec, année 2018*. Consulté le 8 avril 2019 à http://www.emploi Quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Publications/00_imt_bmt-2018.pdf

- Kamanzi, P. C., Bonin, S., Doray, P., Groleau, A., Murdoch, J., Mercier, P., Blanchard, C., Gallien, M. et Auclair, R. (2010). *Les étudiants canadiens de première génération à l'université : la persévérance aux études*. Projet Transitions, Note de recherche n° 9. Montréal : Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie.
- Karasek, R., Brisson, C., Kawakami, N., Houtman, I., Bongers, P. et Amick, B. (1998). The job content questionnaire (JCQ): An instrument for internationally comparative assessments of psychological job characteristics. *Journal of Occupational Health Psychology*, 3(4), 322-355.
- Laberge, L., Ledoux, É., Auclair, J. et Gaudreault, M. (2014). *Jeunes du secondaire et du collégial qui cumulent études et travail. Une enquête sur les conditions d'exercice du travail et la SST*. Études et recherches/ Rapport R-795. Montréal : IRSST, 73 pages.
- Laberge, L., Ledoux, É., Thuilier, C., Gaudreault, M. M., Martin, J.-S., Cloutier, E., Auclair, J., Lachance, L., Veillette, S., Rozon, C., Gaudreault, M., Arbour, N., Bescou, S., Agenais, T. et Hostiou, L. (2011). *Santé et sécurité des étudiants qui occupent un emploi durant l'année scolaire. Les effets du cumul d'activités et de contraintes de travail*. Montréal : IRSST, 131 pages.
- Lévesque, L. (2019, 18 janvier). Québec entame une « grande corvée » pour améliorer le recrutement de main-d'œuvre. *Le Devoir*. Consulté le 8 avril 2019 à <https://www.ledevoir.com/economie/545781/main-d-oeuvre-operation-sans-precedent-au-ministere-du-travail>.
- Lessard, I. avec la collaboration de Guy, M. (2010). *La conciliation famille-travail et la conciliation famille-études en Abitibi-Témiscamingue*. Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, 124 pages. Consulté le 5 décembre 2018 à https://www.confereceregionale.ca/documents/publications/conciliation_travail_famille_etudes_cre_abitibi_temiscamingue_nov2010.pdf
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). (2018). *Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023. Le Québec à l'ère du plein emploi*. Québec : Gouvernement du Québec, p. 11. Consulté le 5 décembre 2018 à https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/Strat-nationale_mo.PDF
- Monahan, K. C., Lee, J. M. et Steinberg, L. (2011). Revisiting the impact of part-time work on adolescent adjustment: distinguishing between selection and socialization using propensity score matching. *Child Development*, 82(1), 96-112.
- National Research Council et Institute of Medicine, Committee on the Health and Safety implications of Child Labor. (1998). *Protecting Youth at Work: Health, Safety, and Development of Working Children and Adolescents in the United States*. Washington, DC : National Academy Press, 336 pages.
- Perron, M., Gaudreault, M., Veillette, S. et Richard, L. (1999). *Trajectoires d'adolescence : stratégies scolaires, conduites sociales et vécu psychoaffectif*. Série Enquête régionale 1997 : Aujourd'hui, les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2^e édition. Jonquière : Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière, 260 pages.
- Richard, É. et Mareschal, J. (2013). Migration pour études chez les cégépiens québécois : défis d'adaptation, désir d'autonomie et attachement parental. *Revue internationale Enfances Familles Générations*, 19, 85-107
- Roy, J. (2008). Le travail rémunéré pendant les études au cégep : un laboratoire sociétal. *Recherches sociographiques*, 49(3), 501-521. Consulté le 5 décembre 2018 à <https://www.erudit.org/en/journals/rs/2008-v49-n3-rs2769/019878ar/>
- Tanguay, M. (2003). *Étude de la relation entre la motivation, les conflits interrôles, les bénéfices et la détresse psychologique chez des individus qui cumulent les rôles travail-famille-études*. Thèse de doctorat. Montréal : Université de Montréal, 162 pages.

Ter Wolbeek, M., Van Doornen, L. J., Kavelaars, A. et Heijnen, C. J. (2006). Severe fatigue in adolescents: A common phenomenon?. *Pediatrics*, 117(6), e1078-e1086.

Université Laval. (2019). Concilier la famille et les études : mission impossible? Consulté le 29 mars 2019 à <https://www.aide.ulaval.ca/apprentissage-et-reussite/textes-et-outils/difficultes-frequentes-en-cours-d-apprentissage/concilier-la-famille-et-les-etudes-mission-impossible/>

Veillette, S., Gaudreault, M. M., Maltais, D., Perron, M., Labrosse, J., Pouliot, È. et Blackburn, M.-È. (2013). *Enquête auprès d'élèves de 16-24 ans fréquentant un centre de formation générale des adultes*. Saguenay : VISAJ, ÉCOBES et UQAC, 203 pages.

ANNEXE A

Emploi étudiant par région administrative

ANNEXE B

**Questions et dimensions couvertes
par l'outil *JeConcilie.com***

ANNEXE C

Caractéristiques de conciliation études-travail-famille des étudiants

ANNEXE D

Schéma d'entrevue individuelle semi-dirigée